

Villepinte, le 15 avril 2011

**MODIFICATIONS APORTEES AU DOCUMENT DE REFERENCE 2010 DEPOSE
AUPRES DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS LE 11 AVRIL 2011
SOUS LE N°D.11-0278**

Page n°	Modifications réalisées entre la version du 11 avril 2011 et la version définitive
4	Suppression des lignes 1992, 1998 et 1998-2002 dans le tableau résumant l'histoire de la société.
14	Pour le poste de Bernard MASSIOT, il fallait lire « Directeur Général (et Directeur Marketing par Intérim) ». Pour le poste de Virginie BECK, il fallait lire « Directeur Projets Stratégiques et Information ».
16	Pour la propriété immobilière du Groupe GUERBET, il fallait lire « GUERBET est propriétaire du siège social de Villepinte et de l'essentiel des usines d'Aulnay-sous-Bois et de Lanester. Simafex est propriétaire de l'essentiel de l'usine de Marans. Medex est locataire de ses locaux. GUERBET Produtos Radiologicos est propriétaire de l'usine de Rio. ».
33	Dans le tableau de ventilation du chiffre d'affaires par type de produits, le produit Hexabrix a été inséré dans les produits Rayons X.
39	Dans le deuxième paragraphe lié au risque de liquidité, il fallait lire « L'objectif du Groupe est un allongement de la durée des ressources moyen et long terme. La liquidité à court terme est centralisée sur la maison mère par un mécanisme de cashpooling automatique qui a été mis en place sur la majeure partie des filiales. ».
53	Dans le tableau « Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres », il fallait lire 4 720 pour les écarts de conversion 2010 et 11 623 pour le Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.
69	Pour la dette financière libellée en yen en 2010, il fallait lire 19 819 et 20,04%.
75	La phrase suivante a été insérée dans le premier paragraphe de la page : « La valeur comptable des AMM relatives à Imagenil et Hexabrix, soit 1 528 K€ a été intégralement dépréciée au 31 décembre 2010. Le solde net comptable de 6 393 K€ représente la valeur d'AMM de Magnescape au Japon. ».
90	Dans la deuxième colonne du tableau sur les covenants bancaires, il fallait lire sur la première ligne « Limite la plus stricte de l'ensemble des contrats ». Pour éviter la confusion entre ratios d'analyse financière et covenants bancaires, les ratios d'analyse financière n'ont pas été conservés.

Les corrections ci-dessus ont été portées sur la version mise en ligne sur le site GUERBET et sont intégrées dans la version de l'imprimeur.

Document de référence

20
10



DOCUMENT DE REFERENCE 2010

INCLUANT LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 11 avril 2011, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Conformément à l'article 28 du Règlement européen n° 809/2004 du 29 avril 2004, le lecteur est renvoyé aux précédents documents de référence concernant certaines informations :

1. Le rapport de gestion du Directoire, les comptes consolidés, le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009 et figurant dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 1^{er} avril 2010 sous le n° D.10-0216.
2. Le rapport de gestion du Directoire, les comptes consolidés, le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008 et figurant dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 6 avril 2009 sous le n° D.09-0202.

GUERBET
Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 12 200 184 euros
Siège Social : 15 rue des Vanesses - 93420 Villepinte
308 491 521 R.C.S. Bobigny

SOMMAIRE

LE GROUPE GUERBET	4
1) HISTOIRE DE LA SOCIETE	4
2) CHIFFRES CLES	5
3) PRESENTATION DES ACTIVITES	6
4) ACTIVITE INDUSTRIELLE, INVESTISSEMENTS ET RECHERCHE & DEVELOPPEMENT	10
5) ORGANISATION DU GROUPE	14
GOVERNEMENT D'ENTREPRISE	18
1) LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	18
2) RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE, LE CONTROLE INTERNE ET LES PRINCIPES DE DETERMINATION DES REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX	21
3) RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	26
GUERBET ET SES ACTIONNAIRES	27
1) L'ACTION GUERBET	27
2) HISTORIQUE DU DIVIDENDE SUR TROIS ANS	28
3) STRUCTURE DU CAPITAL	28
4) OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS ET ASSIMILES	29
5) FRANCHISSEMENTS DE SEUIL	29
6) PACTE D'ACTIONNAIRES ET ENGAGEMENTS COLLECTIFS DE CONSERVATION DE TITRES	30
7) REGLES APPLICABLES A LA NOMINATION ET AU REMPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	30
8) POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MATIERE D'EMISSION ET DE RACHAT D'ACTIONS	31
9) RECAPITULATIF DES DELEGATIONS ACCORDEES AYANT UN IMPACT POTENTIEL SUR LE CAPITAL	31
10) DISPOSITIONS STATUTAIRES LIEES AU CAPITAL	32
RAPPORT DE GESTION	33
1) ANALYSE DE L'ACTIVITE ET DU RESULTAT	33
2) FACTEURS DE RISQUES	37
3) RESSOURCES HUMAINES	41
4) INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES	47
5) AUTRES INFORMATIONS LEGALES	49

ETATS FINANCIERS ET NOTES ANNEXES	52
1) COMPTES CONSOLIDES ET ANNEXES	52
2) RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	92
3) COMPTES ANNUELS ET ANNEXES	94
4) RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	116
5) RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ENGAGEMENTS ET CONVENTIONS REGLEMENTES	118
ASSEMBLEE GENERALE DU 27 MAI 2011	119
1) ORDRE DU JOUR	119
2) RESOLUTIONS A CARACTERE ORDINAIRE	119
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	123
1) ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT	123
2) COMMISSAIRES AUX COMPTES	124
3) CAPITAL SOCIAL	124
4) ACCESSIBILITE DU DOCUMENT AU PUBLIC	125
5) INFORMATIONS D'ORDRE GENERAL SUR LA SOCIETE	125
6) STATUTS (EXTRAITS)	125
7) CALENDRIER FINANCIER 2011	128
8) TABLES DE CONCORDANCE	129
GLOSSAIRE	131

LE GROUPE GUERBET

1) Histoire de la société

GUERBET est un Groupe pharmaceutique français spécialisé dans les produits de contraste pour imagerie médicale. Il est coté sur le compartiment B d'Eurolist et la majorité du capital est détenue par la famille GUERBET. L'origine de l'entreprise est liée à la découverte en 1901, par Marcel GUERBET, du premier produit de contraste organique iodé, le Lipiodol®.

Depuis sa création en 1926 par André GUERBET, la société GUERBET a connu un développement important, rythmé par les innovations récurrentes qui ont marqué les technologies d'imagerie médicale et les produits de contraste qui leur sont associés. Ainsi, quatre produits majeurs issus de la recherche GUERBET ont été mis sur le marché : Telebrix®, Hexabrix®, Dotarem® et Xenetix®.

Quelques dates importantes dans l'histoire du Groupe GUERBET :

Date	Evènement
1901	Découverte du Lipiodol®
1926	Création des Laboratoires André GUERBET
1970	Lancement de Telebrix®
1979	Lancement de Hexabrix®
1981	Construction d'un 2ème site de production chimique à Lanester
1985	Lancement de Hexabrix® sur le marché nord-américain
1986	Introduction en bourse
1987	Acquisition de Simafex (chimie fine)
1989	Lancement de Dotarem®
1995	Lancement de Xenetix®
2004	Acquisition de Medex (fabrication d'injecteurs pour produits de contraste)
2008	Mise en place du programme Iseult, piloté par GUERBET pour l'imagerie médicale du futur
2009	Accord avec Draxis pour la commercialisation de ses produits en médecine nucléaire

2) Chiffres clés

a) Chiffre d'affaires

En milliers d'euros – Normes IFRS	2010	2009
Chiffre d'affaires net consolidé	352 579	335 479
Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique		
Europe	72,0%	77,3%
Hors Europe	28,0%	22,7%
Ventilation du chiffre d'affaires par produits		
Rayons X	54,1%	54,2%
IRM	37,2%	35,2%
Autres	8,7%	10,6%

b) Principaux postes du bilan et du compte de résultat

En milliers d'euros – Normes IFRS	2010	2009
EBITDA ¹	37 030	43 552
Résultat opérationnel courant	11 219	28 246
Résultat net	5 880	20 495
Résultat net par action	1,93	6,77
Dividende par action	1,80 ²	2,25
Capacité d'autofinancement	32 879	40 307
Capitaux propres	210 516	205 306
Endettement net ³	89 680	78 895
Investissements	40 770	32 778
Dépenses de Recherche & Développement	38 435	32 709
Effectifs ⁴	1 314	1 287

¹ Le calcul de l'EBITDA est détaillé en page 34 de ce document. Cette notion est également définie dans le glossaire des termes financiers à la page 131.

² Dividende proposé au vote de l'Assemblée Générale du 27 mai 2011.

³ Le calcul de l'endettement net est expliqué en page 35 de ce document. Cette notion est également définie dans le glossaire des termes financiers en page 131.

⁴ Effectifs moyens sur l'exercice.

3) Présentation des activités

a) Une activité consacrée aux produits de contraste

GUERBET est un Groupe pharmaceutique spécialisé dans les produits de contraste pour l'imagerie médicale. Ces produits sont administrés chez l'homme à des fins diagnostiques principalement. Ils contribuent à améliorer la visualisation anatomique et morphologique et l'évaluation fonctionnelle des organes du corps humain, dans le cadre du dépistage et du diagnostic des pathologies qui les affectent ainsi que dans le suivi de leurs traitements.

Ces produits de contraste sont soumis aux mêmes contraintes réglementaires pharmaceutiques que les substances à visée thérapeutique. Leur mise au point nécessite des travaux de recherche et de développement longs et coûteux avant l'obtention d'une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM). Bien que les études cliniques visant à démontrer l'efficacité et la tolérance des produits diagnostiques soient plus légères (moins d'études et moins de patients par étude) que celles menées dans le cadre du développement de produits thérapeutiques, elles répondent néanmoins aux mêmes exigences réglementaires.

Ces produits de contraste sont utilisés à des fins diagnostiques dans les principales pathologies telles que, entre autres oncologiques, cardio-vasculaires, inflammatoires et neuro-dégénératives. Leur utilisation se fait au travers de différentes techniques d'imagerie que sont l'imagerie par Rayons X (RX), incluant la Tomodensitométrie (TDM) ou Scanner, l'Imagerie par Résonance Magnétique (IRM) et la Médecine Nucléaire (produits « marqués »).

La prise en charge de ces pathologies peut entraîner, chez un même patient, le recours à ces différentes techniques d'imagerie qui ne sont pas exclusives les unes des autres. Si l'on analyse les grandes pathologies chroniques que sont les cancers, les troubles cardio-vasculaires ou les maladies du système nerveux central, on peut alors connaître quels types d'examen sont réalisés, leurs objectifs, le type de produit utilisé et à quelle fréquence.

A titre d'exemple, en Europe, dans le cadre du suivi des patients cancéreux, près de 60% de ces examens sont des scanners, 30% de la médecine nucléaire et 10% des IRM.

b) La mission de GUERBET

Plus globalement, dans le cadre de la prise en charge médicale des patients, GUERBET se donne comme mission de :

- contribuer au progrès du diagnostic des grandes pathologies et améliorer l'efficacité des stratégies thérapeutiques : cancers, cardiovasculaires, maladies inflammatoires et neuro-dégénératives ;
- mettre à disposition des professionnels de santé une gamme complète de produits de contraste et d'imagerie ainsi que des systèmes d'injection innovants et efficaces leur permettant de remplir leur mission dans les meilleures conditions pour leurs patients ;
- participer à la résolution des grands défis de santé publique au niveau mondial.

En Oncologie, l'incidence des principaux cancers (poumon, sein, prostate, colorectal ...) est en augmentation constante et près de 14 millions d'examen sont injectés avec des produits de contraste chaque année dans les cinq principaux pays d'Europe (source : AMR 2007-2008 – TOP 5 Europe). Cette augmentation est liée en particulier au vieillissement de la population et à certains facteurs de risque (tabac, alimentation, stress et environnement ...) et génère une hausse du nombre d'examen à des fins de diagnostic de plus en plus précoce, dans le but d'améliorer la survie des patients, par la personnalisation de leur prise en charge ou du suivi des traitements.

Si l'on s'intéresse plus particulièrement au cancer du sein, on voit la place et l'importance de l'imagerie puisque 40 millions d'européennes âgées de 50 à 74 ans devraient bénéficier d'un dépistage radiographique. Environ 200 000 nouveaux cas de cancers du sein sont diagnostiqués chaque année en Europe et, l'IRM ainsi que la médecine nucléaire jouent un rôle essentiel dans la prise en charge et le suivi thérapeutique de ces femmes.

En Cardiologie, près de 8 millions d'examen sont injectés en Europe avec des produits de contraste dans le cadre de la prise en charge des patients, principalement pour une population ayant des facteurs de risque (obésité, diabète, hypercholestérolémie, stress, hypertension et tabac ...). Le diagnostic précoce

permet de stratifier les patients (classification) afin qu'ils bénéficient d'un traitement optimisé (simple surveillance, thérapeutique, chirurgical ou dilatation artérielle).

Dans ce domaine, la radiologie interventionnelle permet de dilater des artères obturées ou sténosées. Ce choix thérapeutique a remplacé dans de nombreux cas un geste chirurgical beaucoup plus invasif pour le patient et coûteux pour l'économie de santé.

Dans cette spécialité, le management des patients est en accord avec l'évolution plus globale de la médecine qui est de favoriser les gestes les moins agressifs possible pour les malades.

En Neurologie, on assiste à une forte augmentation des maladies neuro-dégénératives telles que les maladies de Parkinson, Sclérose en plaques et maladie d'Alzheimer. Cette dernière représente un enjeu majeur de santé publique, dû au vieillissement de la population, à l'allongement de sa durée de vie et de la prise en charge lourde de ces malades dépendants.

Aujourd'hui, au delà des signes cliniques, la confirmation du diagnostic est généralement faite en IRM. L'enjeu de demain est la mise en place d'un dépistage précoce avant l'apparition des premiers signes cliniques.

D'autre part, c'est bien l'imagerie du Système Nerveux Central (SNC) qui a donné ces lettres de noblesse à l'IRM, permettant pour la première de diagnostiquer des lésions invisibles, notamment en scanner (exemple des plaques de démyélinisation de la substance blanche dans la Sclérose en plaques).

A ce jour, 3 millions d'examen en Europe sont injectés dans ces pathologies du SNC et près de 60% des IRM sont faites dans ces indications SNC.

A titre illustratif, le tableau ci-dessous représente le nombre d'examen injectés sur les cinq principaux pays européens par pathologie et par type d'imagerie :

En millions	Rayons X	IRM	Médecine Nucléaire	Total
Oncologie	8,4	2,0	3,9	14,3
Cardiologie	4,7	0,6	2,2	7,5
Système Nerveux Central (SNC)	1,6	1,5	0,2	3,3
Total	14,7	4,1	6,3	25,2

Source : AMR 2007-2008 – TOP 5 Europe

c) Les produits

Au delà d'Hexabrix[®] et de Lipiodol[®], déjà mondialement commercialisés, le challenge des prochaines années pour GUERBET sera d'y associer un troisième produit, Dotarem[®], grâce à son enregistrement aux Etats-Unis.

A ce jour, les 3 produits majeurs de la gamme GUERBET sont Dotarem[®], Xenetix[®] et Lipiodol[®], grâce à un intérêt renouvelé aux Etats-Unis pour ce dernier.

Dotarem[®], produit de contraste non-spécifique à base de gadolinium pour l'Imagerie par Résonance Magnétique (IRM), est en 2010 le premier produit de GUERBET en chiffre d'affaires, et leader en volume sur le marché européen. Il est d'autre part le seul produit macrocyclique ionique disponible.

Une maladie potentiellement mortelle, la FSN (Fibrose Systémique Néphrogénique), consécutive en apparence à l'utilisation des agents de contraste à base de gadolinium chez certains patients atteints d'insuffisance rénale sévère, est considérée depuis 2006 comme un effet indésirable grave de ces produits. Les Autorités de Santé européennes répartissent Dotarem[®] et ses concurrents en 3 classes de risque de survenue de cette maladie (risque élevé, risque intermédiaire, risque faible). Elles ont émis selon la classe différentes recommandations en matière de précaution d'utilisation, et contre-indiqué les produits à haut risque dans certaines populations. Ceci a entraîné une augmentation forte de la demande de Dotarem[®] qui fait partie de la classe des produits à risque faible. De fait, et compte tenu du développement du marché de l'IRM, mais aussi du besoin qu'ont les prescripteurs de proposer une alternative à des produits peut-être moins sûrs, les perspectives de croissance pour Dotarem[®] sur les marchés sur lesquels il est déjà présent sont fortes.

Outre cette présence, GUERBET souhaite prochainement introduire ce produit sur le marché américain.

Dotarem[®] est utilisé pour l'exploration de nombreuses pathologies, en particulier celles du système nerveux central, abdominales, ostéo-articulaires et vasculaires.

Xenetix[®], pour l'imagerie par Rayons X (RX), est un produit iodé de basse osmolalité dits de 2ème génération ou LOCM (Low Osmolar Contrast Medium) non-ionique. Il a été mis sur le marché en 1995 et connaît une croissance régulière en volume et en chiffre d'affaires depuis cette date.

Xenetix[®], initialement présenté en flacon, bénéficie aussi d'un conditionnement en poche de polypropylène depuis 2006 (Xenetix[®] in ScanBag[®]) avec des lancements séquentiels dans les principaux marchés européens. Ce conditionnement original et innovant permet de garder les qualités de Xenetix[®] tout en simplifiant les procédures d'utilisation et en apportant un progrès notable dans la gestion des déchets. Ce conditionnement est une des réponses de GUERBET à la problématique de plus en plus importante du développement durable.

Xenetix[®] existe sous la forme de deux concentrations en iode, 300 et 350 mg d'iode / mL. Il est classiquement admis que la concentration de 350 mg / mL est préférentiellement utilisée dans les pathologies cardiovasculaires ; la concentration 300 mg / mL étant utilisée pour l'exploration des pathologies parenchymateuses (par exemple, hépatiques et rénales). D'une manière générale, les produits LOCM présentent une meilleure tolérance que les produits de 1ère génération ou HOCM (High Osmolar Contrast Medium) et un confort accru lors de l'injection pour le patient.

Lipiodol[®], est à ce jour la seule huile iodée pour l'imagerie par Rayons X (RX). Découvert par Marcel GUERBET en 1901, Lipiodol[®] est à l'origine de l'entreprise. D'abord utilisé en thérapeutique, il devient le premier produit de contraste iodé injecté chez l'homme en 1921. En endocrinologie, Lipiodol[®], sous forme capsule souple, est mondialement utilisé dans la prévention et le traitement de la déficience en iode chez l'adulte et l'enfant. En imagerie, après avoir été indiqué en lymphographie (technique désormais abandonnée), Lipiodol[®] est aujourd'hui un produit essentiellement utilisé en radiologie interventionnelle dans l'embolisation de tumeurs malignes (cancers primitifs du foie ou métastases hépatiques) ou bénignes (malformations artério-veineuses). A ce titre, Lipiodol[®] bénéficie d'une autorisation temporaire d'importation aux Etats-Unis afin de répondre à la demande des autorités (FDA), des radiologues interventionnels et des patients.

D'autre part, dans l'exploration de l'infertilité féminine, Lipiodol[®] a mis en évidence des propriétés thérapeutiques, suite à l'imagerie (retour de fertilité après hystérosalpingographie).

D'autres gammes de produits complètent l'offre GUERBET afin de répondre au mieux aux différents besoins des professionnels de santé :

Hexabrix[®] est à ce jour le seul produit RX LOCM ionique disponible sur le marché.

Ce produit a des propriétés physico-chimiques particulières qui lui confèrent une bonne tolérance rénale et préviennent le risque de thrombose artérielle. C'est une molécule de choix pour les radiologues et cardiologues interventionnels ainsi que les chirurgiens vasculaires pour les explorations cardio-vasculaires.

Telebrix[®], produit RX, appartient à la classe des HOCM (développée avant les LOCM et progressivement remplacée par ces derniers, notamment dans la pratique du scanner).

En raison de sa très bonne acceptabilité, Telebrix[®] continue à être utilisé dans un certain nombre de pays. Il garde aussi des indications privilégiées, grâce à sa forme buvable, Telebrix[®] Gastro[®], particulièrement utile à l'exploration des pathologies digestives, et en particulier dans le dépistage du cancer colo-rectal avec la coloscopie virtuelle. Cet examen est désormais officiellement reconnu comme utile chez un certain nombre de patients (recommandation de l'HAS de Février 2010).

Optiray[®]/Optiject[®], produit RX LOCM non ionique, est commercialisé par GUERBET sous licence COVIDIEN en France, Belgique et Suisse ; Optiject[®] étant la forme d'Optiray[®] conditionnée en seringue pré-remplie. En complément, GUERBET commercialise la gamme d'injecteurs et de dispositifs médicaux du Groupe COVIDIEN sur le même périmètre géographique.

Oxilan[®], produit RX LOCM non ionique, a rejoint la gamme de produits de contraste RX du Groupe depuis Février 2002 dans le cadre d'un accord signé avec la société nord-américaine COOK. Depuis cette date, Oxilan[®] est commercialisé en direct aux Etats Unis et au Japon sous le nom de marque Imagenil[®] par la société Terumo, distributeur exclusif des produits GUERBET au Japon depuis Octobre 2005.

Artirem®, produit IRM spécifique des explorations ostéo-articulaires, a été lancé avec succès dans les principaux pays européens. C'est le premier produit proposé dans ces pathologies par injection locale (intra-articulaire). Artirem® permet à GUERBET d'élargir et de différencier son offre IRM.

PRODUITS DE LA GAMME MEDECINE NUCLEAIRE

En 2010, GUERBET a démarré la commercialisation, en Allemagne et au Royaume-Uni, de produits de médecine nucléaire développés par la société canadienne Draxis.

Les premiers produits à être proposés sont :

- **Draxmibi® (Sestamibi)**, pour l'imagerie de perfusion myocardique,
- **Medronate Draximage™ (MDP)**, pour la scintigraphie osseuse,
- **Macrosalb Draximage™ (MAA)**, pour l'imagerie de perfusion pulmonaire.

AUTRES PRODUITS

Medex, société rachetée par le Groupe GUERBET à la fin de l'année 2004 commercialise une gamme d'injecteurs pour le scanner ainsi que les consommables associés.

Le produit le plus original de la gamme Medex, l'injecteur pour scanner **SBI 5002-CT®**, est à ce jour le seul du marché que l'on puisse utiliser avec des poches souples ScanBag®. La synergie avec Xenetix® in ScanBag® permet une approche renouvelée de l'administration du produit de contraste, en y associant des dispositifs médicaux adaptés. Son déploiement commercial progressif en Europe va permettre à GUERBET et Medex de concilier utilité clinique, bénéfice patient et développement durable.

4) Activité industrielle, investissements et Recherche & Développement

a) Activité industrielle

Le Groupe dispose d'un outil industriel important :

- en chimie, pour réaliser la fabrication chimique des intermédiaires et des principes actifs en utilisant des procédés complexes ;
- en pharmacie, pour assurer la production des produits finis pharmaceutiques sous forme de solutions injectables stériles.

L'activité industrielle du groupe est concentrée autour de quatre sites :

- Lanester : c'est la principale usine chimique du Groupe, construite il y a bientôt trente ans dans laquelle le Groupe a recentré ses investissements chimiques ;
- Marans (à proximité de La Rochelle) : implantation de l'usine de chimie fine de la filiale Simafex qui, outre ses ventes aux tiers, fournit au Groupe le principe actif de Dotarem[®], un intermédiaire clé de Xenetix[®] et le principe actif du Lipiodol[®] ;
- Aulnay-sous-bois : c'est la principale usine pharmaceutique du Groupe, spécialisée dans les flacons pour produits injectables ;
- Rio de Janeiro (Brésil) : cette unité de production pharmaceutique approvisionne le marché sud-américain. Elle est spécialisée dans la fabrication de flacons injectables.

b) Investissements

En chimie, les installations industrielles nécessitent de fortes capacités et sont indispensables pour répondre aux spécificités et à l'importance des volumes des produits de contraste iodés pour l'imagerie Rayons X. Comparés aux produits de contraste IRM, les produits de contraste iodés sont caractérisés par des quantités et des capacités de production importantes en principe actif et en intermédiaires de synthèse.

L'outil de production pharmaceutique doit de son côté répondre à la nécessité d'augmenter les capacités, d'améliorer la productivité et de satisfaire aux niveaux d'exigence de qualité internationaux de fabrication des produits pharmaceutiques injectables. A ce titre, des investissements importants sont prévus pour s'adapter aux exigences de la Food and Drug Administration (FDA) en vue de la commercialisation de Dotarem[®] aux Etats-Unis.

GUERBET, comme ses concurrents, s'est doté de capacités de production importantes et continue à réaliser des efforts d'investissements conséquents pour assurer son développement. La politique d'investissements vise à sécuriser les approvisionnements du Groupe dans des conditions optimales de productivité et de temps de cycles de production pour améliorer les prix de revient et optimiser les stocks. L'exigence qualité, le renforcement de la sécurité et le respect de l'environnement font partie intégrante de cette politique.

Concernant le pôle chimie, des investissements sont en cours sur les deux sites de Lanester et de Simafex. Sur le site de Lanester, ces investissements visent à tripler nos capacités en produits de contraste Rayon X entre 2006 et 2011 sur Xenetix[®]. Les investissements sur le site de Simafex à Marans concernent l'augmentation de capacité des produits de contraste pour IRM et du principe actif du Lipiodol[®]. Les capacités de Production Chimie en IRM, en particulier pour Dotarem[®], seront multipliées par trois d'ici à la fin de l'année 2011. La rénovation complète d'un atelier pour assurer la production du principe actif Lipiodol[®] est opérationnelle depuis cette année.

Concernant le pôle Pharmacie, un investissement d'une nouvelle unité de remplissage destinée à la fabrication de solutions injectables sous forme de flacons ou de poches est en cours de réalisation. Les bâtiments sont hors d'eau, l'installation des utilités est en cours et les premières validations prévues en 2012.

Concernant l'usine de Rio de Janeiro, des investissements de renouvellement d'équipements ont été réalisés en 2010 et sont désormais opérationnels. Ils concernent la mise en place d'un tunnel de dépyrogénéation.

Enfin, les investissements débutés en 2009 sur le site logistique de Gonesse sont maintenant achevés. Ils permettent d'accompagner la croissance des ventes.

c) Recherche & Développement

▪ Objectifs de la R&D

La Recherche & Développement GUERBET a axé ses travaux sur les pathologies majeures où le diagnostic initial ou le suivi de l'efficacité des traitements peuvent être améliorés par l'usage de produits de contraste adaptés :

- pathologies tumorales (cancers du cerveau, du sein, de la prostate, du côlon, métastases etc.) ;
- pathologies cardiovasculaires et athéroscléreuse (infarctus du myocarde, accidents vasculaires cérébraux et pathologies, etc.) ;
- maladies inflammatoires et neurodégénératives (maladie d'Alzheimer, sclérose en plaque, etc.).

Les enquêtes menées par GUERBET depuis plusieurs années auprès de médecins spécialistes (neurologues, cardiologues, oncologues, gastro-entérologues...) ont permis d'identifier les besoins des patients.

Les praticiens visent à ce que les produits deviennent des aides à la prévention et permettent de détecter la maladie, voire les alertent plus précocement sur l'évolution des anomalies identifiées. Cette aide au pronostic et au suivi est au cœur des travaux de recherche menés par GUERBET. Elle peut influencer sur l'orientation du traitement, limiter les actes de chirurgie ou sauver la vie de certains patients.

Ainsi, les équipes de R&D travaillent au développement d'une **imagerie fonctionnelle** capable de jouer le rôle de marqueur d'anomalies biologiques avant le développement de la maladie, tant en Imagerie de résonance magnétique (IRM) qu'en Médecine nucléaire. Ceci est à rapprocher de ce qu'on appelle **l'imagerie moléculaire** qui cherche à participer à une médecine plus personnalisée : au stade de la prévention, l'enjeu est d'identifier les populations à risque pour mieux les suivre. Au stade de la maladie, il s'agit de mettre en évidence la cause exacte responsable de l'apparition des maladies, ce qui permettra le choix d'un meilleur traitement, plus adapté à la personne, ainsi qu'une évaluation plus rapide de l'efficacité des traitements mis en œuvre et de l'apparition éventuelle de récurrences.

▪ Produits en cours de développement

GUERBET poursuit actuellement le développement de trois nouvelles entités chimiques (ou NCE : New Chemical Entities).

Le **P904** en IRM est un produit à base de nanoparticules d'oxyde de fer destiné aux pathologies inflammatoires et dégénératives. Les études précliniques réalisées en 2009 et 2010 montrent la bonne tolérance du produit à dose élevée chez l'animal. Elles ont ouvert la voie à la réalisation d'études cliniques chez l'homme. La synthèse du lot clinique est en cours, et le démarrage de la phase I clinique, qui vise à tester la tolérance du produit chez l'homme sur un petit groupe de volontaires sains est prévu fin 2011.

Le **P03246** est le premier produit de médecine nucléaire (PET) conçu et développé par GUERBET. Son indication est le diagnostic des cancers de l'ovaire. Les études chez l'animal réalisées en 2009 pour préparer le lancement d'une étude clinique ont été concluantes. L'année 2010 a été consacrée à la préparation du produit selon des conditions cGMP (current Good Manufacturing Practices) adaptées à l'injection chez des patientes. En 2011, une étude clinique de phase 0 est planifiée afin de tester l'efficacité diagnostique du produit en clinique sur un petit nombre de patientes.

GUERBET poursuit également le développement d'un produit à base de gadolinium destiné à l'IRM, particulièrement efficace et adapté aux champs magnétiques élevés. La synthèse du lot préclinique a été réalisée en 2010. L'évaluation du profil préclinique de sécurité est lancée en 2011.

Par ailleurs, un nouvel injecteur est en cours de développement par Medex pour permettre de nouvelles fonctionnalités d'utilisation pour les injections complexes en scanners.

▪ Dépenses R&D

Le tableau ci-dessous présente les dépenses engagées par le Groupe GUERBET en matière de Recherche & Développement sur les deux derniers exercices.

	2010	2009	Variation
Dépenses de R&D (en milliers d'euros)	38 435	32 709	+17,5%
Dépenses de R&D (en % du chiffre d'affaires)	10,9%	9,7%	

▪ Partenariats de recherche en réseaux

Afin de répondre aux objectifs de Recherche et Développement, GUERBET accélère l'innovation en s'appuyant sur un travail de recherche en réseaux. Ce mode de fonctionnement ouvert vers l'extérieur lui permet de bénéficier des expertises scientifiques mondiales les plus pointues. L'imagerie médicale est un domaine éminemment multidisciplinaire, où des compétences en chimie, biologie, physique, informatique, traitement d'image, électronique, biologie et médecine sont nécessaires. La recherche GUERBET intègre ainsi le travail collaboratif comme un facteur essentiel de succès.

Plusieurs programmes de recherche en réseaux sont menés de front. Le plus important d'entre eux est le projet franco-allemand **Iseult – Inumac**, cofinancé par OSEO innovation en France et le Bundesministerium Für Bildung und Forschung (BmBF) en Allemagne. Il vise à faire progresser l'IRM en utilisant de très hauts champs magnétiques. Les bénéfices attendus de ces nouvelles technologies sont de passer d'une imagerie anatomique à une imagerie moléculaire qui permettra l'appréhension détaillée de phénomènes physiopathologiques qui échappent aujourd'hui aux médecins et apportera des bénéfices à la détection et au suivi et au traitement de pathologies majeures. Les indications cliniques étudiées incluront ainsi les tumeurs cérébrales, les accidents vasculaires cérébraux et la maladie d'Alzheimer.

Le programme regroupe des acteurs de l'ensemble de la chaîne R&D et industrielle de l'IRM : GUERBET, chef de file de la partie française et fabricant d'agents de contraste, Siemens Medical Solution, chef de file allemand et fabricant de systèmes IRM, la société Bruker Biospin, spécialisée dans l'instrumentation et les composants IRM, et des équipes académiques de Neurospin, le centre d'IRM à haut champ magnétique du CEA installé à Saclay, et de l'Université de Fribourg, hautement qualifiée dans l'imagerie médicale.

En parallèle des applications aux agents de contraste, le projet **Iseult – Inumac** aboutira à la construction d'une machine IRM corps entier à très haut champ (11,7 teslas), pour générer des images très précises et étudier de nouvelles applications d'imagerie. Les équipes de Siemens, de Bruker et de l'Université de Fribourg travailleront également sur la mise au point de nouvelles procédures d'imagerie moléculaire à haut champ magnétique.

GUERBET développe également sa R&D en médecine nucléaire à travers deux projets collaboratifs cofinancés par OSEO Innovation : **Gallimed** et **IMakinib**[®].

IMakinib[®] vise à améliorer les traitements en oncologie en développant de nouveaux radiotraceurs d'imagerie spécifiques. Les radiotraceurs sont des molécules de diagnostic, qui, marquées par un fluor radioactif (F18), permettent de réaliser une image par le biais d'un scanner pour suivre la réponse des patients aux traitements anti-tumoraux. De plus, ils donnent une localisation précise de la tumeur et de ses éventuelles métastases. GUERBET est accompagné d'Oncodesign, PME dijonnaise et chef de file du projet, ainsi que d'Ariana Pharmaceuticals, PME parisienne spécialisée dans l'analyse des données.

IMakinib[®] est cofinancé par OSEO innovation dans le cadre du programme Innovation Stratégique Industrielle (ISI), qui favorise l'émergence de nouveaux champions européens ou mondiaux.

Gallimed est un projet collaboratif de recherche mené par GUERBET en étroite collaboration avec la société canadienne MDS Nordion et Cyceron, le centre de recherche français en imagerie isotopique *in vivo* situé à Caen. Gallimed vise à mettre au point un nouveau radiotraceur d'imagerie Tomographie par Emission de Positons (TEP) ciblant spécifiquement un récepteur biologique surexprimé dans de nombreux cancers et métastases, en particulier dans les tumeurs de la moelle osseuse, des poumons et du foie.

Gallimed a reçu le label européen Eurêka.

GUERBET est également impliqué dans des projets collaboratifs mis en œuvre en réponse à des appels à projets de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) :

- **Nano-bio Imaging** : vectorisation et délivrance ciblée de médicaments ou gènes inductibles par des nanoparticules sensibles à l'hyperthermie sous contrôle de l'IRM dans les pathologies du système nerveux central ;
- **Inflam** : étude des inflammations vasculaires et cérébrales par IRM, respectivement dans l'athérosclérose et l'ischémie cérébrale.

Par ailleurs, GUERBET participe à des projets des 6^{ème} et 7^{ème} Programmes-Cadre pour la Recherche et le Développement (PCRD) mis en place par la Commission Européenne :

- **Meditrans** : développement de nanomédicaments qui contiennent des agents thérapeutiques et des produits de contraste pour IRM. Les pathologies visées sont le cancer, la polyarthrite rhumatoïde et la sclérose en plaque.
- **NAD** : développement de nanoparticules permettant le ciblage de différentes formes d'agrégats et plaques bêta-amyloïde, à des fins diagnostiques et pronostiques de la maladie d'Alzheimer.

GUERBET est également membre du Pôle de Compétitivité mondial **Medicen Paris Region**, qui regroupe les principaux acteurs de l'innovation biomédicale en Ile-de-France. De cet environnement stimulant ont émergé notamment deux projets collaboratifs :

- **Athim**, qui s'est achevé courant 2010, a permis au Groupe d'acquérir les compétences et le savoir-faire pour tester de manière approfondie un produit de contraste nanoparticulaire à base d'oxyde de fer bientôt lancé en développement clinique. L'acquisition de ces connaissances a permis également l'identification de nouvelles pistes de recherche en imagerie moléculaire pour dépasser les limites actuelles de l'IRM dans le diagnostic des pathologies cardiovasculaires et cérébrovasculaires.
- **Nanogalenic** dont l'objectif est d'évaluer la délivrance et l'efficacité de ces nouvelles formulations anti-tumorales par IRM.

5) Organisation du Groupe

a) Comité Exécutif et Conseil de Direction

▪ Comité Exécutif

Bernard MASSIOT – *Directeur Général (et Directeur Marketing par intérim)*

Marie-Christine GARNIER – *Directeur QSE - Directeur Général Délégué Pharmacien Responsable*

Bruno BONNEMAIN – *Directeur Supply Chain*

Claire COROT – *Directeur de la Recherche*

Pierre COURTEILLE – *Directeur des Ventes (Europe, Asie, Amérique du Sud)*

Jean-François LE MARTRET – *Directeur Administratif et Financier*

Pascal MAILLIART – *Directeur des Ressources Humaines*

▪ Conseil de Direction

Bernard MASSIOT – *Directeur Général (et Directeur Marketing par intérim)*

Marie-Christine GARNIER – *Directeur QSE - Directeur Général Délégué Pharmacien Responsable*

Philippe BARTHELET – *Directeur Business Development et USA*

Virginie BECK – *Directeur Projets Stratégiques et Information*

Bruno BONNEMAIN – *Directeur Supply Chain (et Directeur Pharmacie par intérim)*

Claire COROT – *Directeur de la Recherche*

Pierre COURTEILLE – *Directeur des Ventes (Europe, Asie, Amérique du Sud)*

Anne-Laure DELASALLE – *Directeur Communication et Image*

Pierre DESCHE – *Directeur des Affaires Médicales*

Frédéric DUCHET – *Directeur des Systèmes d'Information*

Alain LE JEUNE – *Directeur Medex*

Jean-François LE MARTRET – *Directeur Administratif et Financier*

Pascal MAILLIART – *Directeur des Ressources Humaines*

Antoine MAZRAANI – *Directeur Europe*

Dominique MEYER – *Directeur Chimie*

Elena PUNTORIERI – *Directeur Achats*

b) Conseil d'Administration

Jean-Jacques BERTRAND – *Président du Conseil d'Administration (administrateur indépendant)*

Bernard MASSIOT – *Directeur Général*

Philippe BIJU-DUVAL

Jacques BIOT – *administrateur indépendant*

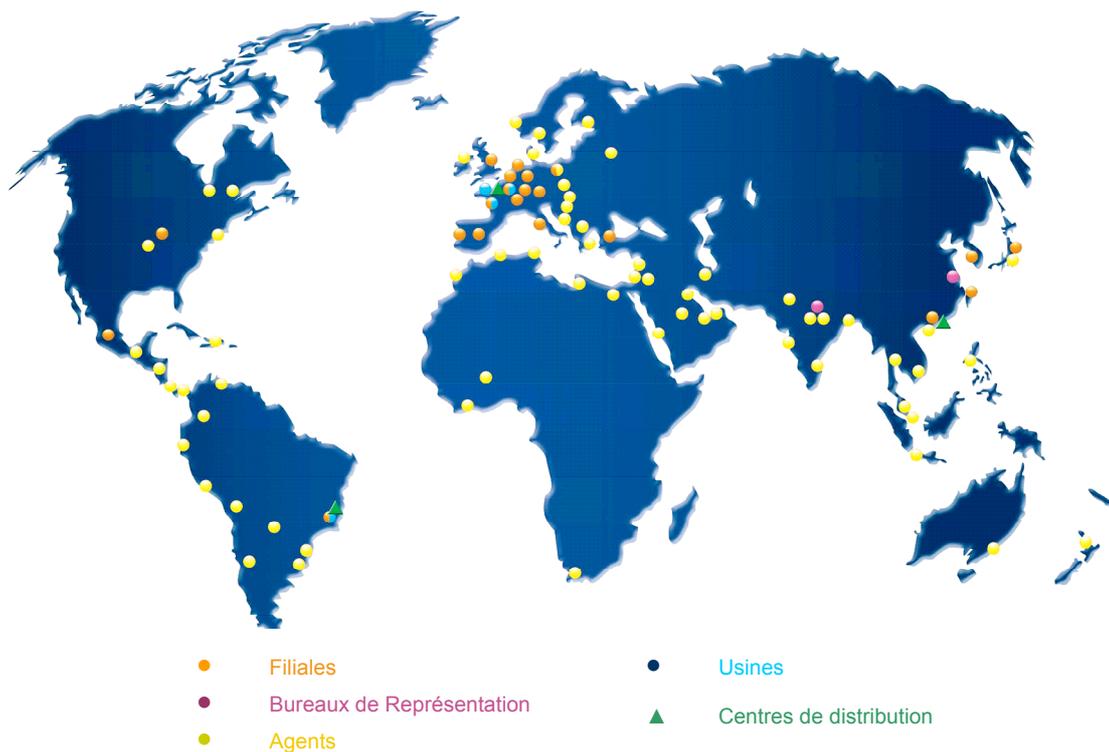
Jacky BOUDEVILLE – *administrateur indépendant*

Vincent DAGOMMER

Olivier GUERBET

Christian LOUVET

c) Une présence internationale



Région	Pays	Filiale	% détention
Europe	France	GUERBET France	N/A
		Simafex	100,00%
		Medex	60,00% ¹
	Allemagne	GUERBET GmbH	100,00%
	Autriche	GUERBET Austria	100,00%
	Belgique	GUERBET NV	99,56%
	Espagne	GUERBET Laboratorios Farmaceuticos	100,00%
	Italie	GUERBET Spa	100,00%
	Pays-Bas	GUERBET NLBV	100,00%
	Portugal	A. Martins & Fernandes	99,73%
	Royaume-Uni	GUERBET Laboratories	100,00%
	Suisse	GUERBET A.G.	99,60%
Turquie	GUERBET A.S.	99,99%	
Amériques	Brésil	GUERBET Produtos Radiologicos	100,00%
	Mexique	GUERBET Mexicana	100,00%
	Etats-Unis	GUERBET LLC	100,00%
Asie	Hong Kong	GUERBET Asia Pacific	100,00%
	Corée du Sud	GUERBET Korea	100,00%
	Taiïwan	GUERBET Taiïwan	100,00%
	Japon	GUERBET Japan KK	100,00%

¹ La part minoritaire fait l'objet d'un engagement de rachat par GUERBET et Medex est consolidé à 100%.

d) Propriété immobilière – liste des établissements

Etablissement	Adresse	Activité
Villepinte	15 rue des Vanesses 93420 Villepinte	Siège social
Aulnay-sous-Bois	16/24 rue Jean Chaptal 93600 Aulnay-sous-Bois	Principal site de production pharmaceutique Laboratoires de recherche
Lanester	705 rue Denis Papin 56607 Lanester	Principale usine chimique
Marans (Simafex)	16 rue des Fours-à-Chaux 17320 Marans	Chimie fine
Saint-Priest (Medex)	240 allée Jacques Monod 69800 Saint-Priest Cedex	Commercialisation d'injecteurs et de dispositifs médicaux
Rio de Janeiro	Rua André Rocha 3000 – Jacarepagua CEP 22710 – 561 Rio de Janeiro Brésil	Second site de production pharmaceutique

GUERBET est propriétaire du siège social de Villepinte et de l'essentiel des usines d'Aulnay-sous-Bois et de Lanester. Simafex est propriétaire de l'essentiel de l'usine de Marans. Medex est locataire de ses locaux. GUERBET Produtos Radiologicos est propriétaire de l'usine de Rio.

e) Distribution

Le Groupe commercialise ses produits de plusieurs façons :

- en direct par son organisation commerciale ;
- par des licenciés ;
- par des distributeurs.

▪ Implantations directes

La politique du Groupe a été d'étendre progressivement son réseau de filiales de commercialisation. Il est en effet déterminant d'être implanté dans les principaux territoires pour construire une relation client forte et pérenne. Le Groupe est implanté directement en Europe, en Asie, en Amérique du Nord et en Amérique du Sud.

▪ Accords de licence

Aux termes de ce type d'accord, généralement de longue durée (10 ans ou plus), le licencié assure tout ou partie du développement pharmaceutique, la fabrication pharmaceutique et la commercialisation du produit sur le territoire concédé.

Actuellement, aux Etats-Unis, GUERBET commercialise Hexabrix® via une licence consentie à Covidien mais également en direct à travers sa filiale GUERBET LLC.

▪ **Typologie des clients**

La structure des clients locaux de GUERBET sur chacun des marchés nationaux, hors bien sûr distributeurs et licenciés, est variable d'un pays à l'autre. Néanmoins il existe deux points communs pour la majorité des pays :

- une part très significative des ventes est réalisée auprès des hôpitaux, cliniques, centres de radiologie ou de centrales d'achats. Ce type de ventes donne lieu dans la très grande majorité des cas à des marchés négociés ou à des appels d'offres,
- une deuxième grande catégorie de clients est constituée par les grossistes répartiteurs qui eux-mêmes alimentent les pharmacies.

▪ **Accords de distribution**

Pour les marchés non couverts par une implantation directe ou un accord de licence GUERBET traite avec des distributeurs. Les principaux couvrent la Scandinavie, l'Europe de l'Est, la Grèce, l'Afrique et le Moyen Orient, certains pays d'Amérique du sud, d'Asie et d'Océanie. La durée de la plupart des contrats de distribution est de 3 ans.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1) Le Conseil d'Administration

a) Membres du Conseil d'Administration

Administrateur	Autres mandats et fonctions
<p>Jean-Jacques BERTRAND</p> <p><i>Président du Conseil d'Administration</i></p> <p>Administrateur indépendant</p> <p>Nomination le 21 mai 2010</p> <p>Expiration du mandat : A.G. 2016</p>	<p>Président du Conseil d'Administration de NEOVACS (société de biotechnologie)</p> <p>Président du Conseil de Surveillance de CYTHERIS (société de biotechnologie)</p> <p>Administrateur de la Fondation pour la Recherche Médicale</p> <p>Président d'honneur du LEEM</p> <p>-----</p> <p>Diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris, Monsieur Jean-Jacques BERTRAND a occupé depuis 1965 différentes fonctions au sein de sociétés de l'industrie pharmaceutique et plus particulièrement les fonctions de direction suivantes :</p> <p>Directeur Général des Opérations pharmaceutiques de Rhône-Poulenc Santé en France en 1985</p> <p>Directeur Général de Rhône-Poulenc Rorer en 1990</p> <p>Vice-Président Directeur Général de Pasteur Mérieux Connaught (Aventis Pasteur en 2000) de 1994 jusqu'à fin 2002</p> <p>Membre du Comité Exécutif de Rhône-Poulenc en 1999 et Directeur Général délégué d'Aventis Pharma.</p> <p>Monsieur Jean-Jacques BERTRAND a été successivement élu :</p> <p>membre du Conseil de Surveillance de GUERBET le 25 mai 2002</p> <p>Vice-Président du Conseil de Surveillance de GUERBET le 15 novembre 2002</p> <p>Président du Conseil de Surveillance de GUERBET à compter du 19 mai 2006, mandat qu'il a exercé jusqu'au 21 mai 2010.</p> <p>-----</p> <p>Monsieur Jean-Jacques BERTRAND est coauteur avec le Professeur Pierre SALIOU de l'ouvrage « Les sentinelles de la vie » sur le monde des vaccins chez ALBIN MICHEL.</p>
<p>M. Bernard MASSIOT</p> <p><i>Directeur Général</i></p> <p>Administrateur membre du pacte d'actionnaires GUERBET</p> <p>Nomination le 21 mai 2010</p> <p>Expiration du mandat : A.G. 2016</p>	<p>Gérant de SARL MBAM</p> <p>Co-gérant de S.C. RFDC</p> <p>Co-gérant de Matrix Montpellier Propco EURL</p> <p>Gérant de G.F.A. de Croisilles</p> <p>-----</p> <p>Diplômé de l'Université de Paris IX Dauphine et d'Expertise Comptable, Monsieur Bernard MASSIOT a débuté son parcours professionnel dans des activités d'audit, de finances et a ensuite pris des responsabilités de Direction Générale dans des entreprises de la presse et des médias, de l'industrie (Nord-Est) ou des services, principalement en France et en Europe.</p> <p>Monsieur Bernard MASSIOT a été successivement élu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de GUERBET le 15 mai 1993 - Membre du Conseil de Surveillance de GUERBET le 27 octobre 2001, mandat qu'il a exercé jusqu'au 10 janvier 2010 - Président du Directoire de GUERBET du 10 janvier au 21 mai 2010.

Administrateur	Autres mandats et fonctions
<p>Philippe BIJU-DUVAL</p> <p>Administrateur membre du pacte d'actionnaires GUERBET</p> <p>Nomination le 21 mai 2010</p> <p>Expiration du mandat : A.G. 2016</p>	<p>Diplômé de l'Ecole Nationale d'Administration.</p> <p>Monsieur Philippe BIJU-DUVAL a été élu membre du Conseil de Surveillance de GUERBET le 18 mai 2006, mandat qu'il a exercé jusqu'au 21 mai 2010.</p>
<p>Jacques BIOT</p> <p>Administrateur indépendant</p> <p>Nomination le 21 mai 2010</p> <p>Expiration du mandat : A.G. 2016</p>	<p>Président Directeur Général JNB – Développement SA Président du Conseil d'Administration de l'Ecole des Mines d'Alès Membre du Conseil d'Administration de la Fondation du Rein</p> <p>-----</p> <p>Ancien élève de l'Ecole Polytechnique (1971), membre du Corps des Mines, Monsieur Jacques BIOT a :</p> <ul style="list-style-type: none"> - occupé le poste de Conseiller Technique, chargé de l'industrie et de la technologie, au cabinet du Premier Ministre ; - été membre des Comités de Direction des sociétés Roussel-Uclaf et Pasteur-Mérieux Sérums et Vaccins. - <p>Monsieur Jacques BIOT a fondé en 1992 JNB-Développement (JNBD), dont il est Président Directeur Général, société de consultants experts dans le domaine de la Santé proposant aux divers acteurs de la Santé une aide et un soutien dans leur réflexion stratégique ainsi que des services opérationnels.</p> <p>Monsieur Jacques BIOT a été élu membre du Conseil de Surveillance de GUERBET le 25 mai 2002, mandat qu'il a exercé jusqu'au 21 mai 2010.</p> <p>-----</p> <p>Monsieur Jacques BIOT est auteur et coauteur de plusieurs rapports et études portant dans le domaine de la Santé. :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport BIOT Dangoumau sur l'avenir de l'industrie pharmaceutique française, rédigé à la demande des Ministres de la Santé, de l'Industrie et de la Recherche (1989) • Rapport sur la réorganisation du dispositif français de fractionnement des dérivés plasmatiques, rédigé à la demande du Ministre de la Santé (1992) • L'industrie française des dispositifs médicaux : état des lieux, perspectives et propositions. Rapport rédigé à la demande du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie (juillet 2001) • L'impact des biotechnologies sur la R&D pharmaceutique, La Jaune et la Rouge, numéro spécial biotechnologie, décembre 2003 • BIOT J., Fasano C., Dos Santos C. D'orthoclone au dénosumab : l'expansion des anticorps monoclonaux à des fins thérapeutiques. Médecines Sciences, n° 12, vol. 25, décembre 2009; 1177-82
<p>Jacky BOUDEVILLE</p> <p>Administrateur indépendant</p> <p>Nomination le 21 mai 2010</p> <p>Expiration du mandat : A.G. 2016</p>	<p>Professeur à l'E.S.C.P.-E.A.P. (Enseignement supérieur de gestion de la C.C.I.P.) Membre du Collège Recherche de l'Institut Français des Administrateurs.</p> <p>Monsieur Jacky BOUDEVILLE a été successivement élu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de GUERBET le 7 juin 1986 ; - Membre du Conseil de Surveillance le 27 octobre 2001, mandat qu'il a exercé jusqu'au 21 mai 2010.

Administrateur	Autres mandats et fonctions
<p>Vincent DAGOMMER</p> <p>Administrateur membre du pacte d'actionnaires GUERBET</p> <p>Nomination le 21 mai 2010</p> <p>Expiration du mandat : A.G. 2016</p>	<p>Diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris, Monsieur Vincent DAGOMMER a, depuis 1990, début de son parcours professionnel, occupé diverses responsabilités de contrôle de gestion principalement au sein de grands groupes de l'Industrie pharmaceutique en France, au Brésil et en Suisse.</p> <p>Depuis début 2008, Monsieur Vincent DAGOMMER est responsable du contrôle de gestion industriel Europe pour l'activité OTC de Novartis.</p>
<p>Olivier GUERBET</p> <p>Administrateur membre du pacte d'actionnaires GUERBET</p> <p>Nomination le 21 mai 2010</p> <p>Expiration du mandat : A.G. 2016</p>	<p>Cadre dirigeant au sein de SAS KEOSYS Gérant de SARL ADS</p> <p>-----</p> <p>Diplômé de l'Institut Supérieur de Gestion, Monsieur Olivier GUERBET a suivi l'Advanced Management Program INSEAD.</p> <p>Monsieur Olivier GUERBET a occupé des fonctions vente-marketing d'instruments biomédicaux aux Etats-Unis, en France au sein de multinationales américaines. En 1993, il rejoint le groupe éponyme et, pendant neuf années, successivement, crée la filiale turque, repositionne l'activité biomédicale et dirige la filiale de chimie fine. En 2001, il privilégie un projet entrepreneurial et rejoint le Conseil d'Administration. Il détient une petite entreprise spécialisée dans l'aquaculture marine et s'intéresse au développement des entreprises de taille intermédiaire (E.T.I.) ou des P.M.E. ayant le potentiel de le devenir.</p> <p>Monsieur Olivier GUERBET a été successivement élu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de GUERBET le 19 mai 2001 ; - Membre du Conseil de Surveillance le 27 octobre 2001, mandat qu'il a exercé jusqu'au 21 mai 2010.
<p>Christian LOUVET</p> <p>Administrateur membre du pacte d'actionnaires GUERBET</p> <p>Nomination le 21 mai 2010</p> <p>Expiration du mandat : A.G. 2016</p>	<p>De formation Opticien Optométriste et Audioprothésiste, titulaire d'un diplôme IFG, Monsieur Christian LOUVET rejoint en 1972 le Groupe ESSILOR dans lequel il effectue la plus grande partie de sa carrière professionnelle en y exerçant successivement à partir de 1979 jusqu'en 2002 des fonctions de direction.</p> <p>Monsieur Christian LOUVET a été successivement nommé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de GUERBET le 15 mai 1993 ; - Membre du Conseil de Surveillance le 27 octobre 2001 mandat qu'il a exercé jusqu'au 21 mai 2010 ; - Secrétaire Général du Pacte des actionnaires familiaux GUERBET depuis octobre 2001.

Les membres du Conseil d'Administration élisent domicile au siège social de la Société.

A aucun moment l'un quelconque de ces administrateurs n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude et il n'a jamais été associé à une faillite, une mise sous séquestre ou une liquidation.

b) Conflits d'intérêts

A la connaissance de l'émetteur, il n'existe aucun élément susceptible de générer des conflits d'intérêts entre les devoirs des membres du Conseil d'Administration à l'égard de la Société et leurs intérêts privés. Il n'existe aucun arrangement ou accord conclu avec des clients, fournisseurs ou autres, en vertu duquel l'une des personnes visées ci-dessus a été sélectionnée.

2) Rapport du Président du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, le contrôle interne et les principes de détermination des rémunérations des mandataires sociaux

Conformément à l'article L 225-37 alinéa 6 du Code de Commerce, nous avons l'honneur de vous rendre compte notamment de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, ainsi que des principes et règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux, ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par votre société. Ce rapport a été approuvé par le Conseil d'Administration du 1^{er} mars 2011.

Il est rappelé que l'Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2010 a modifié les organes d'administration et de direction de GUERBET et adopté la formule à Conseil d'Administration prévue à l'article L. 225-17 et suivants du Code de commerce.

La société GUERBET se réfère aux dispositions du Code de Gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF. Pour autant, les cas d'exceptions à ce référentiel sont mentionnés dans le présent rapport. Ce code est consultable sur le site www.code-afep-medef.com.

I - Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Votre Conseil d'Administration est composé au 31 décembre 2010 de huit membres dont trois sont considérés comme administrateurs indépendants en raison de leur non-appartenance au groupe familial et de l'absence d'un quelconque lien particulier avec la société ou le Groupe GUERBET. Il s'agit de Messieurs Jean-Jacques BERTRAND, Jacques BIOT et Jacky BOUDEVILLE. Monsieur Jacky BOUDEVILLE est toujours assimilé à un administrateur indépendant quand bien même sa première nomination au sein d'un organe d'administration de la Société remonte à plus de douze années. Monsieur Jean-Jacques BERTRAND préside le Conseil d'Administration. Aucun des administrateurs indépendants ne possède un nombre significatif d'actions de la Société. Aucun membre du Conseil d'Administration n'a de contrat de travail avec la société mère ou l'une quelconque de ses filiales.

Lors du passage de GUERBET à la formule Conseil d'Administration, Monsieur le Docteur Michel GUERBET, a été confirmé Président d'honneur de la Société avec la faculté d'assister sans voix délibérative aux séances du Conseil d'Administration et aux différentes réunions des Comités.

Les mandats des membres du Conseil d'Administration ont, conformément aux dispositions légales et statutaires, une durée de six ans. Compte tenu des spécificités du domaine d'activité de la Société et de la volonté du Conseil d'inscrire son action dans une perspective de long terme, le Conseil n'a pas souhaité suivre sur ce point le Code de Gouvernement d'entreprise de l'AFEP-MEDEF qui préconise que la durée de ces mandats n'excède pas quatre ans.

Le Conseil d'Administration a adopté son règlement intérieur le 21 mai 2010. Ce règlement précise et complète les modalités de fonctionnement du Conseil prévues par les statuts et la loi.

Il est précisé qu'au cours de l'année 2010, sous son ancienne forme de société à Directoire et Conseil de surveillance, le Directoire et le Conseil de Surveillance se sont réunis chacun trois fois avec pour le Directoire un taux de présence de 100% et une moyenne de 74% pour le Conseil de Surveillance. Le Conseil de Surveillance du 11 janvier 2010, a remplacé Monsieur Philippe DECAZES dans ses fonctions de Président du Directoire par Monsieur Bernard MASSIOT, lequel a alors mis fin à son mandat au sein du Conseil de Surveillance. Les Conseils de Surveillance qui se sont par la suite réunis les 1^{er} mars et 7 mai 2010 ont respectivement examiné les comptes annuels de l'exercice 2009 et les comptes du premier trimestre 2010. Depuis le 21 mai 2010, le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois.

Le Conseil du 21 mai 2010 a élu Monsieur Jean-Jacques BERTRAND Président du Conseil d'Administration et a confié la Direction Générale de GUERBET à Monsieur Bernard MASSIOT également administrateur de la Société. Madame Marie-Christine GARNIER, en sa qualité de Pharmacien Responsable de GUERBET, a été nommée Directeur Général délégué. Ce même Conseil a notamment fixé les pouvoirs du Directeur Général et du Directeur Général délégué et, déterminé la rémunération des Président et Directeurs Généraux, et a constitué quatre Comités dont il a nommé les membres. Le Conseil

d'Administration du 28 juillet a notamment arrêté les comptes semestriels de l'année 2010 et autorisé le Directeur Général à mettre en œuvre des abandons de créances au profit de deux de ses filiales. Le Conseil d'Administration du 25 novembre a étudié le budget 2011, arrêté les comptes du troisième trimestre 2010 et autorisé une augmentation de capital de la filiale coréenne. Le taux de présence à ces réunions s'est élevé en moyenne à 96%.

Depuis le début de l'année 2011, le Conseil d'Administration s'est réuni deux fois, dont une fois pour procéder à l'examen des comptes annuels de l'exercice 2010.

I – 1 Organisation des travaux du Conseil d'Administration et des Comités

Evaluation

Conformément à son règlement intérieur adopté le 21 mai 2010, le Conseil d'Administration consacrera à la fin du premier semestre 2011 une séance à l'évaluation de sa capacité à répondre aux attentes des actionnaires.

Comités

Pour préparer ses travaux et améliorer l'efficacité de ses réunions, le Conseil d'Administration du 21 mai 2010 a institué quatre Comités spécialisés.

Les Comités sont des instances d'étude et de réflexion. Ils émettent des avis mais ne prennent pas de décisions. Ils rendent compte au Conseil d'Administration de leurs travaux.

Comité Stratégique

Tous les membres du Conseil d'Administration participent à ce Comité qui se réunit en général une fois par trimestre au moins et plus fréquemment si nécessaire (quatre réunions en 2010). Ce Comité est présidé par le Président du Conseil d'Administration.

Le Comité Stratégique a pour mission d'examiner les plans à 5 ans du Groupe ainsi que le plan stratégique à 10 ans, l'avancement des initiatives stratégiques, les projets de recherche et l'organisation du Groupe.

Comité des Rémunérations

Le Comité est présidé par le Président du Conseil d'Administration Monsieur Jean Jacques BERTRAND, également seul Administrateur indépendant au sein de cette instance. Messieurs Christian LOUVET et Philippe BIJU-DUVAL participent également à ce Comité. Il est signalé que les recommandations du Code AFEP-MEDEF prévoyant trois administrateurs indépendants n'ont pas été retenues.

Le Comité s'est réuni deux fois en 2010.

Le Comité des Rémunérations a pour mission de placer le Conseil d'Administration dans les meilleures conditions pour déterminer l'ensemble des rémunérations et avantages des dirigeants mandataires sociaux. Il a également pour mission :

- d'examiner la politique de rémunération pratiquée au sein du Groupe, et
- de se préoccuper particulièrement des questions relatives à la succession des cadres supérieurs et des personnes considérées comme occupant des fonctions clé au sein du Groupe.

Comité d'audit

Le Comité est présidé par Monsieur Jacques BIOT. Messieurs Jean-Jacques BERTRAND, Olivier GUERBET, Jacky BOUDEVILLE et Vincent DAGOMMER participent également à ce Comité. Sur cinq membres le Comité comprend trois membres qualifiés d'administrateurs indépendants.

Le Comité s'est réuni cinq fois en 2010.

Conformément à l'article L.823-19 du Code de Commerce, le Comité d'Audit assure, sous la responsabilité exclusive et collective de ses membres, le suivi des questions relatives à :

- l'élaboration et à l'examen des comptes sociaux et consolidés,
- à l'indépendance et à l'objectivité des commissaires aux comptes,
- à l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.

Ce Comité entend le Directeur Général, le Directeur Administratif et Financier et les Commissaires aux Comptes qui participent aux travaux du Comité.

Comité « Recherche et Innovation »

Tous les membres du Conseil d'Administration participent à ce Comité présidé par Monsieur Jacques BIOT. Il s'est réuni deux fois en 2010.

Le Comité Recherche et Innovation :

- tient informé les membres du Conseil d'Administration sur la réalisation et le suivi des projets de recherche retenus dans le cadre du Comité Stratégique et sur les évolutions scientifiques et technologiques de l'imagerie médicale et de façon générale sur les politiques de santé pouvant avoir un impact sur la stratégie du Groupe,
- prépare, s'il le juge utile avec l'aide du Directeur de la Recherche et de tout autre salarié ou consultant qu'il souhaiterait s'adjoindre, les décisions en matière d'innovation ou de recherche sur lesquelles le Conseil d'Administration ou le Comité Stratégique serait amené à se prononcer.

I – 2 Principes et règles de détermination des rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux

Le Comité des rémunérations est chargé par le Conseil d'Administration de l'étude des rémunérations et de la préparation des décisions du Conseil.

Le Conseil d'Administration

1) Les membres du Conseil d'Administration

Au titre de l'exercice 2010, il sera proposé aux actionnaires, lors de l'Assemblée Générale prévue le 27 mai 2011, d'attribuer des jetons de présence d'un montant global maximum de 166.200 euros, composé d'une part fixe et d'une part variable calculée en fonction des contributions de chacun d'entre eux aux Comités d'Audit et aux Comités de Rémunération.

Des comparaisons ont montré que ces montants se situaient dans le bas de la fourchette des sociétés de même importance.

2) Le Président du Conseil d'Administration

La rémunération du Président du Conseil d'Administration en 2010 a été fixée à un montant brut de 47.478,35 euros soit un montant net de 37.925 euros.

La Direction

Le Directeur Général est rémunéré au titre de son mandat social. Il n'a pas de contrat de travail mais bénéficie des mêmes avantages sociaux que ceux accordés aux cadres dirigeants de GUERBET.

Il perçoit en outre des jetons de présence en sa qualité d'administrateur. Il a droit au remboursement des frais exposés dans l'accomplissement de ses fonctions et notamment des frais de représentation et de déplacement, sur présentation d'un justificatif.

Le Pharmacien Responsable, à ce titre Directeur Général Délégué de GUERBET, perçoit au titre de ce mandat une indemnité et est par ailleurs titulaire d'un contrat de travail pour lequel il est rémunéré, en qualité de Directeur Qualité Sécurité et Environnement.

I – 3 Information sur l'évolution du Conseil d'Administration

Dans le cadre de l'évolution de la gouvernance du groupe GUERBET, suivant les dispositions du code AFEP-MEDEF, les recommandations de l'Institut Français des Administrateurs (IFA) et les nouvelles dispositions légales relatives à une représentation plus équilibrée des hommes et des femmes au sein des Conseils d'Administration, Monsieur Jacky BOUDEVILLE, administrateur indépendant, élu pour la première fois en 1986, remet son mandat à la disposition du Conseil. Le Conseil proposera la candidature de Madame Marie Claire JANAILHAC-FRITSCH au vote de la prochaine Assemblée Générale.

En ma qualité de Président, je remercie chaleureusement au nom du Conseil d'Administration, en mon nom propre et en celui des actionnaires Monsieur Jacky BOUDEVILLE pour sa participation au développement de GUERBET au cours de ses mandats successifs.

I – 4 Participation aux Assemblées Générales

Les modalités de participation des actionnaires aux Assemblées Générales et, notamment, les conditions d'attribution d'un droit de vote double aux actions détenues sous la forme nominative, sont définies aux articles 18 et 19 des statuts.

I - 5 Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Les informations relatives aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique visées à l'article L 225-100-3 du Code de Commerce figurent dans le « rapport de gestion du Conseil d'Administration de la société ».

II - Informations relatives au contrôle interne et à la gestion des risques

Le Groupe considère le contrôle interne comme étant un ensemble de politiques et de processus destiné à fournir une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs opérationnels, la fiabilité des informations financières ainsi que la conformité aux Lois et réglementations en vigueur.

Le contrôle interne s'appuie sur :

- l'organisation et le fonctionnement des organes de direction de l'entreprise tels qu'ils sont décrits ci-dessus,
- un système « qualité » propre à GUERBET avec des activités de contrôle, indicateurs, évaluation des risques et pilotage des processus,
- des procédures et une organisation relatives à l'élaboration de l'information financière et comptable.

II – 1 Le système « qualité » de GUERBET

La société mère du Groupe est certifiée ISO 9001 suivant la norme V 2000. Les principales filiales du Groupe bénéficient également d'une certification ISO 9001.

La politique qualité s'articule autour de trois axes :

- la satisfaction du client,
- les référentiels métier relatifs à son activité et en particulier les référentiels pharmaceutiques pour lesquels elle est inspectée par ailleurs,
- la recherche de l'amélioration permanente des processus et la maîtrise de l'organisation.

GUERBET a défini les huit grands processus qui structurent son fonctionnement (un processus de pilotage, trois processus de réalisation et quatre processus contributifs) et auxquels sont rattachées les principales procédures Groupe. Les processus de réalisation sont encadrés par des Comités décisionnels et le processus de pilotage par un Comité exécutif qui décide de la stratégie et de l'allocation des ressources.

Des indicateurs d'activité ont été élaborés au sein de chaque processus. L'activité de contrôle des indicateurs permet la mise en évidence d'incidents et ou progrès dans chaque processus. La tenue de Comités de pilotage permet le suivi des indicateurs et l'identification des axes d'amélioration.

Une Analyse des Modes de Défaillance, de leurs Effets et de leur Criticité (AMDEC) est périodiquement mise à jour au cours des revues de processus afin de mesurer les risques liés aux activités, afin d'identifier les situations d'urgence prévisibles et définir l'organisation et les moyens pour y faire face et en particulier à tester et réexaminer périodiquement l'organisation et les moyens définis.

Enfin, des Plans d'Amélioration Continue sont élaborés processus par processus visant à améliorer progressivement leur fonctionnement et permettre l'atteinte de la performance pour chacun d'entre eux.

Le système qualité de GUERBET garantit donc :

- la formalisation des activités au sein d'un système documentaire définissant les méthodes et les responsabilités,
- la formation régulière du personnel,
- la traçabilité en amont et en aval de tous les lots produits,
- la réalisation d'audits internes,
- la mise en place d'actions correctives pour remédier aux non-conformités détectées et aux besoins d'amélioration des processus.

Ce système qualité est régulièrement inspecté par :

- le Ministère de la Santé,
- les Agences du médicament étrangères (FDA, etc),
- les organismes de certification (AFAQ, SGS, TUV),
- les clients et partenaires industriels et commerciaux français et étrangers du Groupe.

II – 2 Procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable.

Le contrôle interne relatif au traitement de l'information financière et comptable vise à assurer au sein du Groupe GUERBET la conformité des informations comptables et financières avec les lois et règlements. Le contrôle interne vise également à assurer l'application des instructions et orientations fixées par la Direction Générale.

Les activités de Direction Générale, de Direction Financière et de Contrôle de gestion du Groupe sont centralisées au niveau de la société mère GUERBET. Par ailleurs, les filiales du Groupe disposent pour la plupart de services administratifs et comptables.

Le Groupe GUERBET a mis en place une procédure de contrôle des engagements hors bilan, notamment des engagements de cautions et garanties, et instruments de marché qui sont revus périodiquement par le Comité d'Audit et le Conseil d'Administration.

La Direction financière du Groupe a mis en place un Plan Comptable et des procédures applicables par l'ensemble des entités du Groupe. Ces procédures concernent les normes comptables et la remontée d'informations.

Les filiales du Groupe se sont par ailleurs engagées à appliquer les principales procédures générales (politique financière Groupe en particulier) à travers des chartes signées entre elles et la maison mère.

Les comptes consolidés du Groupe sont préparés par les équipes de la maison mère. Une liasse de consolidation retraitée aux normes édictées par le Groupe est établie pour chaque filiale consolidée à partir des données comptables provenant des systèmes d'information locaux.

Enfin, le Groupe organise des audits internes pour valider le niveau de conformité par rapport aux politiques et procédures en vigueur.

II – 3 Gestion des risques

Les risques auxquels l'entreprise est exposée, ont fait l'objet d'une identification, d'une évaluation, et d'une hiérarchisation.

Chaque processus, projet et métier, procède à une analyse régulière de ses risques, permettant la mise en place d'actions de prévention et de réduction.

Les actions mises en place sont suivies dans les plans d'amélioration continue.

La politique Sécurité Environnement du Groupe s'articule autour de deux axes :

- préserver la santé et la sécurité de tous sur nos sites,
- maîtriser les impacts de notre activité sur l'environnement.

Le Risk Manager qui a en charge la promotion et le développement des compétences en matière de management des risques, diffuse son savoir-faire et son expertise et apporte un support méthodologique au management opérationnel. Il a également en charge l'optimisation du coût du risque par son transfert éventuel aux assurances.

3) Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'Administration

Aux actionnaires

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société GUERBET et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 8 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

Horwath Audit France

Deloitte & Associés

Marc de PRÉMARE

Jean-Marie LE GUINER

GUERBET ET SES ACTIONNAIRES

1) L'action GUERBET

L'action GUERBET est cotée à la Bourse de Paris sur Eurolist Compartiment B. Son code ISIN est FR0000032526. Sur la base du cours de clôture à la date du 3 février 2011, la capitalisation boursière de GUERBET est de 190 millions d'euros.

Evolution du cours de l'action depuis janvier 2010



Statistiques en volume et en valeur

	Cours de clôture (en euros)		Nombre de titres échangés	Capitaux échangés (en milliers d'euros)
	Plus haut	Plus bas		
Janvier 2010	104,99	97,10	15 629	1 543
Février 2010	99,59	87,20	9 069	865
Mars 2010	94,50	85,50	18 802	1 692
Avril 2010	90,00	83,75	23 971	2 086
Mai 2010	89,53	76,35	33 117	2 762
Juin 2010	85,00	77,00	13 665	1 083
Juillet 2010	85,00	78,14	8 493	684
Août 2010	81,00	61,00	32 328	2 365
Septembre 2010	85,87	75,03	14 491	1 173
Octobre 2010	79,88	74,32	11 701	900
Novembre 2010	79,48	66,66	53 900	3 930
Décembre 2010	71,47	60,60	58 987	3 805
Janvier 2011	71,50	62,40	39 618	2 584

2) Historique du dividende sur trois ans

Exercice	Montant global distribué	Dividende brut par action	Abattement fiscal ¹
2007	6 760 280,25 €	2,25 €	0,90 €
2008	6 794 921,25 €	2,25 €	0,90 €
2009	6 843 962,25 €	2,25 €	0,90 €

3) Structure du capital

Au cours de l'exercice, 8 285 actions ont été créées par exercice d'options de souscription.
 Au 31 décembre 2010, le capital social s'élève à 12 200 184 euros divisé en 3 050 046 actions, de 4 euros chacune, entièrement libérées.

Compte tenu des actions inscrites en nominatif, le capital est réparti² de la façon suivante :

	ACTIONS		DROITS DE VOTE	
	Nombre	En %	Nombre	En %
Pacte familial GUERBET	1 687 930	55,34%	3 342 660	66,78%
Salariés, ex-salariés et FCP	127 522	4,18%	231 479	4,62%
Autres nominatifs	203 447	6,67%	405 491	8,10%
Auto-détention	5 107	0,17%	-	-
Public dont	1 026 040	33,64%	1 026 040	20,50%
<i>Financière de l'Echiquier³</i>	171 700	5,63%	171 700	3,43%
TOTAL	3 050 046	100,00%	5 005 670	100,00%

Au 31 décembre 2010, Michel GUERBET, Président d'honneur du Conseil d'Administration et les administrateurs détiennent 16,53% du capital et 19,53% des droits de vote.

Sur les deux exercices précédents, le capital était réparti de la façon suivante :

Structure du capital au 31 décembre 2009	ACTIONS		DROITS DE VOTE	
	Nombre	En %	Nombre	En %
Pacte familial GUERBET	1 688 233	55,50%	3 366 135	67,46%
Salariés, ex-salariés et FCP	111 512	3,67%	210 592	4,22%
Autres nominatifs	178 304	5,86%	354 881	7,11%
Auto-détention	5 107	0,17%	-	-
Public	1 058 605	34,80%	1 058 605	21,21%
TOTAL	3 041 761	100,00%	4 990 213	100,00%

¹ Pour les personnes physiques ayant leur résidence fiscale en France

² La répartition du capital présentée correspond aux actions et droits de vote en Assemblée Générale Ordinaire. Celle liée à l'Assemblée Générale Extraordinaire ne diffère que très légèrement sans modifier la structure du capital.

³ Compte tenu de la déclaration de franchissement de seuil du 13 août 2010.

Structure du capital au 31 décembre 2008	ACTIONS		DROITS DE VOTE	
	Nombre	En %	Nombre	En %
Pacte familial GUERBET	1 675 990	55,50%	3 340 560	67,83%
Salariés, ex-salariés et FCP	116 970	3,87%	214 946	4,36%
Autres nominatifs	214 817	7,11%	362 376	7,36%
Auto-détention	5 107	0,17%		
Public	1 007 081	33,35%	1 007 081	20,45%
TOTAL	3 019 965	100,00%	4 924 963	100,00%

A la connaissance de la société, il y a quatre actionnaires parmi ceux inscrits en nominatif qui dépassent les seuils fixés par la loi en ce qui concerne le nombre d'actions et/ou de droits de vote détenus. Ces dépassements n'ont pas fait l'objet de déclarations de franchissement de seuil au cours de l'exercice 2010 car ils ne sont pas relatifs à cet exercice.

Actionnaire	ACTIONS (AGO)		DROITS DE VOTE (AGO)		ACTIONS (AGE)		DROITS DE VOTE (AGE)	
	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %
Michel GUERBET	199 723	6,55%	393 399	7,86%	56 390	1,85%	106 733	2,13%
SC GUERBET FRON	176 236	5,78%	331 236	6,62%	176 236	5,78%	331 236	6,62%
Brigitte LAMORT	165 659	5,43%	331 318	6,62%	127 481	4,18%	254 692	5,09%
Annie GUERBET	120 889	3,96%	241 778	4,83%	130 889	4,29%	261 778	5,23%

4) Opérations réalisées par les dirigeants et assimilés

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des opérations réalisées sur les titres de la société par les personnes visées à l'article L.621-18-2¹ du Code monétaire et financier en 2010.

Type d'opération	Nom	Quantité	Montant
Achat d'actions	SC GUERBET FRON	15 427	1 291 466,69 €
	Michel GUERBET	2 390	189 939,80 €

5) Franchissements de seuil

Plusieurs franchissements de seuil ont été déclarés au cours de l'exercice 2010 :

Date	Société	Type de franchissement de seuil	Seuil
11 janvier	Fidelity Management Research LLC	A la baisse	5%
13 août	Financière de l'Echiquier	A la hausse	5%
	Kempen Capital Management NV	A la baisse	5%

A la connaissance de la société, il n'y a pas eu de nouveau franchissement de seuil déclaré depuis le 1^{er} janvier 2011.

¹ Sont visés au sein du groupe GUERBET le directeur général, le directeur général délégué, les membres du Conseil d'Administration ainsi que les personnes ayant des liens personnels avec eux au sens de l'article R 621-43-1 du Code monétaire et financier.

6) Pacte d'actionnaires et engagements collectifs de conservation de titres

▪ Pacte d'actionnaires

Un pacte regroupant principalement des actionnaires familiaux a été signé le 16 novembre 2002. Ce pacte a été publié par le C.M.F. le 13 décembre 2002 sous le n° 202C1653.

Il a notamment pour objet « d'animer le groupe d'actionnaires d'origine principalement familiale, d'organiser les mouvements des actions de la société GUERBET que chacun des membres possède ou possèdera et d'assurer la cohésion et la représentativité du groupe qu'ils constituent dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur » mais aussi « d'associer les membres du pacte au projet de développement de l'entreprise, de coordonner les cessions de titres, de participer activement à la sélection éventuelle de nouveaux partenaires de la société GUERBET, de suggérer la désignation de nouveaux membres du Conseil d'Administration de la société GUERBET ».

▪ Engagement de conservation Dutreil

Deux engagements collectifs de conservation de titres souscrits pour l'application de l'article 885-I bis du Code général des impôts¹ ont été signés le 21 décembre 2010 par un certain nombre d'actionnaires de GUERBET et notamment des actionnaires de la famille GUERBET. Le premier engagement porte sur 1 303 216 actions soit 42,73% du capital au 31 décembre 2010. Le second engagement porte sur 1 065 053 actions soit 34,92% du capital au 31 décembre 2010.

Deux autres engagements collectifs de conservation de titres souscrits pour l'application de l'article 787 B du Code Général des Impôts² ont été signés le 21 décembre 2010 par un certain nombre d'actionnaires de GUERBET et notamment des actionnaires de la famille GUERBET. Le premier engagement porte sur 1 242 054 actions soit 40,72% du capital au 31 décembre 2010. Le second engagement porte sur 912 662 actions soit 29,92% du capital au 31 décembre 2010.

7) Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration

▪ Nomination et remplacement des membres du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration, personnes physiques ou morales, sont nommés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, pour une durée de six (6) ans, expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat.

Chaque membre du Conseil d'Administration doit être propriétaire d'au moins une (1) action de la Société. Si, au jour de sa nomination, un membre du Conseil d'Administration n'est pas propriétaire du nombre d'action requis ou si, en cours de mandat, il cesse d'en être propriétaire, il est réputé démissionnaire d'office, s'il n'a pas régularisé sa situation dans le délai de trois mois.

Le nombre des membres du Conseil d'Administration, ayant atteint l'âge de 70 ans, ne pourra être supérieur au tiers des membres dudit conseil en fonctions. Dans l'hypothèse où cette limite serait dépassée, le membre du Conseil d'Administration le plus âgé est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice au cours duquel sera intervenu le dépassement.

Le renouvellement, la démission, la cooptation en cas de vacance et la révocation des membres du Conseil d'Administration s'effectuent aux conditions prévues par la loi.

¹ L'article 885-I bis du CGI dispose que « les actions d'une société ayant une activité industrielle ne sont pas comprises dans les bases d'imposition à l'impôt de solidarité sur la fortune, à concurrence des trois quarts de leur valeur lorsqu'elles font l'objet d'un engagement collectif de conservation. ».

² L'article 787 B du CGI dispose que « les actions d'une société ayant une activité industrielle sont exonérées de droits de mutation à titre gratuit à concurrence de 75% lorsqu'elles font l'objet d'un engagement collectif de conservation. ».

8) Pouvoirs du Conseil d'Administration en matière d'émission et de rachat d'actions

L'Assemblée Générale du 21 mai 2010 a autorisé le Directoire, pour une durée de 18 mois, à mettre en place un programme de rachat d'actions dans la limite de 5% du capital.

L'Assemblée Générale du 15 mai 2009 a autorisé le Directoire, pour une durée de 26 mois, à effectuer des opérations d'augmentation de capital pour un montant maximum cumulé ne pouvant excéder 20% du capital.

L'Assemblée Générale du 15 mai 2009 a autorisé le Directoire, pour une durée de 38 mois, à mettre en place des plans d'options de souscription d'actions et/ou d'options d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel.

L'Assemblée Générale du 15 mai 2009 a autorisé le Directoire, pour une durée de 26 mois, à augmenter le capital social par l'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société réservée aux adhérents du Plan d'Epargne Groupe (PEG).

Les trois autorisations ci-dessus accordées au Directoire par l'Assemblée Générale du 15 mai 2009 ont été transférées au Conseil d'Administration lors du passage de la société sous la forme Société Anonyme à Conseil d'Administration.

9) Récapitulatif des délégations accordées ayant un impact potentiel sur le capital

Délégation de l'Assemblée Générale accordée au Directoire et au Conseil d'Administration en cours de validité	Utilisation au cours de l'exercice 2010
Pouvoir de délégation en matière de rachat d'actions accordée le 21 mai 2010 pour 18 mois	-
Pouvoir de délégation en matière d'augmentation de capital accordée le 15 mai 2009 pour 26 mois	-
Pouvoir de délégation en matière d'augmentation de capital réservée aux adhérents d'un Plan d'Epargne Groupe accordée le 15 mai 2009 pour 26 mois	-
Pouvoir de délégation en matière d'émission d'option de souscription et/ou d'achat d'actions accordée le 15 mai 2009 pour 38 mois	-

10) Dispositions statutaires liées au capital

▪ **Droit de vote double (article 19)**

Sauf cas de privation du droit de vote prévus par la loi, le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Toutefois, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire.

En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, ce droit de vote double est conféré dès leur émission, aux actions nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit.

▪ **Assemblées Générales (article 18)**

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées dans les conditions fixées par la loi.

Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation.

Tout actionnaire, sur justification de cette qualité, a le droit, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, d'assister aux assemblées et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, ou de prendre part aux votes par correspondance, dans les conditions légales et réglementaires.

Ce droit est toutefois subordonné, soit à l'inscription de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit visés à l'article L.228-1 du code de commerce en compte nominatif, soit au dépôt, aux lieux indiqués dans l'avis de convocation, d'un certificat d'inscription en compte d'un intermédiaire financier habilité, constatant l'indisponibilité des actions au porteur, trois (3) jours ouvrés au moins avant la date de réunion de l'assemblée.

Il est précisé que tout actionnaire peut également, si le Conseil d'Administration le permet au moment de la convocation d'une assemblée générale, participer à cette assemblée par visioconférence ou par des moyens électroniques de télécommunication ou de télétransmission sous les réserves et dans les conditions fixées par la législation ou la réglementation en vigueur. Cet actionnaire est alors réputé présent à cette assemblée pour le calcul du quorum et de la majorité.

▪ **Titres au porteur identifiables (article 8)**

La société est en droit de demander à tout moment à l'organisme chargé de la compensation des titres, dans les conditions et selon les modalités légales, l'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

▪ **Déclaration de franchissement de seuil**

Les statuts de la société ne prévoient pas d'obligation supplémentaire d'information portant sur la détention de fractions du capital ou des droits de vote inférieurs à celle du vingtième mentionnée à l'article L. 233-7 alinéa 1 du Code de Commerce.

▪ **Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires**

Il n'existe pas de disposition plus stricte que celles prévues par la loi.

RAPPORT DE GESTION

1) Analyse de l'activité et du résultat

a) Présentation du Chiffre d'affaires

▪ Ventilation du chiffre d'affaires par type de produits

		2010	2009	Variation
Produits Rayons X	Xenetix®	190 842	183 095	+4,2%
	Hexabrix®			
	Telebrix®			
	Optiray®/Optiject®			
	Oxilan®			
Produits IRM	Dotarem®	131 003	118 247	+10,8%
	Artirem®			
	Lumirem®			
	Endorem®			
Autres produits ¹		30 735	34 137	-10,0%
Chiffre d'affaires total		352 579	335 479	+5,1%

▪ Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

Normes IFRS (en milliers d'euros)	2010	2009	Variation
Europe	253 996	259 193	-2,0%
Hors Europe	98 583	76 286	+29,2%
Chiffre d'affaires total	352 579	335 479	+5,1%

b) Analyse du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé de GUERBET progresse en 2010 de 6,6% à périmètre constant, soit 5,1% en tenant compte de l'activité Falk en 2009.

Dotarem®, produit phare de GUERBET en imagerie par résonance magnétique (IRM), enregistre une bonne performance. Au quatrième trimestre 2010, Dotarem augmente ses ventes de 10,4% soit, pour l'ensemble de l'année, une croissance de 11% dont + 6,2% en Europe et + 47% sur les autres marchés.

¹ Inclut notamment Lipiodol®, le baryum, le bleu patenté et la chimie fine.

Xenetix® (imagerie par rayons X), connaît sur l'année une évolution contrastée. Après une croissance de 12% sur le premier semestre, Xenetix a connu une évolution négative de 4,2% et 4,1% aux troisième et quatrième trimestres, principalement en Europe, conséquence d'incidents de production avant et après l'arrêt d'été, maintenant résolus. Toutes zones confondues, les ventes 2010 de Xenetix croissent de 3,7% dont - 1,8% en Europe et + 18,6% sur les autres marchés.

Enfin Lipiodol®, produit historique du groupe, actuellement utilisé principalement en chimioembolisation, a obtenu sur le marché américain une autorisation temporaire d'importation de la FDA ce qui contribue à une croissance très importante, tirée également par les ventes en Asie.

c) Résultats

Normes IFRS (en milliers d'euros)	2010		2009	
		En % du CA		En % du CA
+ Chiffres d'affaires	352 579	100,0%	335 479	100,0%
+ Autres produits de l'activité ¹	6 173	1,8%	4 614	1,4%
+/- Variation de stocks de produits finis et en-cours	2 924	0,8%	(10 814)	-3,2%
- Achats consommés	(101 725)	-28,9%	(82 113)	-24,5%
- Charges externes et autres	(117 810)	-33,4%	(101 658)	-30,3%
- Charges de personnel	(93 379)	-26,5%	(86 413)	-25,8%
- Impôts et taxes	(11 732)	-3,3%	(15 543)	-4,6%
EBITDA	37 030	10,5%	43 552	13,0%
- Amortissements et provisions	(25 811)	-7,3%	(15 306)	-4,6%
Résultat opérationnel courant	11 219	3,2%	28 246	8,4%
+/- Autres produits et charges opérationnels ²	(2 942)	-0,8%	1 478	0,4%
- Frais financiers nets	(2 557)	-0,7%	(3 489)	-1,0%
+/- Résultat de change et autres produits/charges financières	(591)	-0,2%	(265)	-0,1%
+/- Charge d'impôt	751	0,2%	(5 475)	-1,6%
Résultat net	5 880	1,7%	20 495	6,1%
Dépenses de Recherche & Développement	38 435	10,9%	32 709	9,7%

¹ Inclut les subventions d'exploitation, la production immobilisée, la production vendue de services et les redevances

² Ce poste est détaillée dans les annexes aux comptes consolidés à la page 86.

d) Facteurs influant sur les résultats

En 2010, les frais de R&D représentent un montant total de 38,4 M€ à comparer aux 32,7 M€ dépensés en 2009. Le programme d'enregistrement du Dotarem aux USA suit le plan de marche prévu. Le recrutement des patients pour l'étude angiographie cervicale est terminé et les inclusions concernant l'étude Système Nerveux Central se déroulent conformément à nos attentes.

L'EBITDA est marqué par l'augmentation des frais de R&D (+5,7 M€), pour l'essentiel due au programme d'enregistrement du Dotarem aux USA. Il est également impacté par les incidents de production intervenus avant et après l'arrêt d'été.

Le Résultat Opérationnel Courant du second semestre a par ailleurs été diminué par un niveau de provision supérieur à l'exercice 2009.

Le Résultat net est en baisse, impacté par des dotations de dépréciation sur valeur incorporelles et s'établit en 2010 à 5,9 M€ contre 20,5 M€ en 2009.

e) Situation financière

Normes IFRS (en milliers d'euros)	2010	2009
Capacité d'autofinancement	32 879	40 307
Variation du BFR dont :	3 367	(6 714)
<i>Variation des stocks</i>	(2 073)	4 767
<i>Variation des comptes clients</i>	(5 043)	(6 639)
<i>Variation des comptes fournisseurs</i>	9 208	(4 256)
<i>Variation des autres actifs et passifs</i>	1 275	(586)
Investissements	(40 770)	(32 778)
Dividendes	(6 832)	(6 783)
Autres ¹	571	5 435
Cash-flow libre²	(10 785)	(533)
Endettement net³	89 680	78 895
Nombre de mois de Capacité d'autofinancement	33	23

¹ Comprenant principalement l'impôt, l'incidence de variation de cours des devises, les cessions d'immobilisations, les augmentations de capital détaillés dans le tableau de flux de trésorerie consolidé.

² Le cash-flow libre est la différence entre l'excédent de trésorerie d'exploitation et les dépenses d'investissements. Il explique l'augmentation ou la diminution de la dette nette.

³ L'endettement net est obtenu par la somme des dettes financières courantes et non-courantes diminué de la trésorerie disponible et équivalents de trésorerie.

f) Facteurs influant sur la situation financière

Le Besoin en fonds de roulement s'améliore de 3,5 M€. Les investissements représentent 40,8 M€ dont 13 M€ affectés à la création d'une nouvelle unité de remplissage pharmaceutique sur notre site d'Aulnay-sous-Bois.

L'endettement s'établit à 89,7 M€, en augmentation de 10,8 M€ en raison des dépenses d'investissements importantes réalisées en 2010.

g) Perspectives d'avenir

Plus près des besoins des praticiens, GUERBET fait évoluer son positionnement pathologies/produits dans chaque grande zone géographique, pour garantir un service médical performant, tout en optimisant la rentabilité de ses ventes.

L'utilité croissante de l'imagerie dans la prévention et la prise en charge des pathologies justifie une croissance attendue en 2011 égale ou supérieure à celle de 2010.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée Générale du 27 mai 2011, le versement d'un dividende de 1,80€ par action, contre 2,25€ l'année dernière soit un rendement de 2.8% sur le cours du 31 décembre 2010.

2) Facteurs de risques

La société a procédé à une revue de ses risques et considère qu'il n'y a pas d'autres risques hormis ceux présentés ci-dessous.

a) Risques liés à l'activité de GUERBET

▪ Risques pharmaceutiques

Les risques pharmaceutiques ont pour conséquence potentielle la mise en cause de la responsabilité de l'entreprise pour les dommages causés par ses produits et les effets qui en découleraient d'un point de vue financier (perte de chiffre d'affaires), juridique (recours de patients notamment), notoriété (perte d'image auprès des clients).

Un système de pharmacovigilance existe au sein du Groupe qui consiste à suivre et déclarer aux Autorités de Santé les effets indésirables survenus à l'occasion de l'administration de l'un de nos produits. En outre, pour gérer et limiter ce risque, les notices d'information des produits peuvent être modifiées et les professionnels de santé et les patients susceptibles de recevoir le produit concerné informés des précautions d'usage à respecter.

Pour ce qui est des nouveaux produits en phase d'expérimentation, une assurance responsabilité civile obligatoire, nécessaire à l'autorisation de l'étude par les comités d'éthique, couvre les risques vis-à-vis des personnes qui entrent dans un protocole d'investigation clinique.

En outre, un plan de gestion des risques conforme aux exigences de santé publique existe pour anticiper les suivis à faire au stade de la commercialisation des produits. Par ailleurs, conformément à la législation, un système de traçabilité des produits vendus permet, le cas échéant, de procéder sans délai à des rappels de lots de produits qu'ils soient en phase d'investigation clinique ou de commercialisation dans tous les pays où ils sont commercialisés.

▪ Risques liés au prix et au remboursement des produits

GUERBET est soumis aux contraintes de régulation des prix de marché ou de remboursement qui peuvent prévaloir dans certains pays, la conséquence potentielle étant une diminution du chiffre d'affaires.

▪ Risque de dépendance à l'égard de brevets et de licences industriels

Depuis de nombreuses années, GUERBET a su développer des technologies grâce à des accords de licence. Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des accords encore existants.

Produit	Société détentrice de la licence
Dotarem [®]	Bayer Schering Ag ¹
Optiray [®] / Optiject [®]	Covidien ²
Lumirem [®]	Amag ³
Endorem [®]	

L'évaluation des opportunités et des risques de propriété industrielle fait partie de la mission de plusieurs membres du Comité de Direction. La mise en oeuvre de partenariats en matière de recherche, de développement, et de commercialisation de produits, intègre la composante brevets. A l'échéance des droits de propriété intellectuelle, des génériques pourraient venir concurrencer les produits actuels du Groupe.

¹ Le brevet pionnier Schering (devenu Bayer Schering Ag) est désormais expiré dans la plupart des pays. Au Japon, un accord signé en septembre 2005 permet à GUERBET de commercialiser Dotarem[®] à travers son distributeur Terumo.

² Pour la France, la Belgique et la Suisse.

³ Essentiellement pour l'Europe et l'Amérique latine.

▪ Risques industriels et environnementaux

L'activité de production de principes actifs chimiques des produits de contraste engendre différents risques liés à la sécurité et à l'environnement. Ces risques sont liés aux dangers inhérents aux produits chimiques, leur fabrication, leur transport, leur utilisation et leur élimination.

Les principes actifs chimiques entrant dans la composition des produits de contraste pour imagerie médicale sont caractérisés par une faible toxicité et une bonne tolérance chez l'homme, bien que certains composants puissent être nocifs à l'état naturel. Certains intermédiaires de synthèse ou certains produits utilisés pour la production de ces principes actifs (matières premières, solvants, réactifs, etc.) peuvent cependant présenter les risques suivants : risques d'incendie/explosion avec conséquences potentielles sur les personnes et la continuité d'activité, risques de pollution/émanation accidentelle de produits avec conséquences potentielles sur l'environnement et les personnes.

→ *La Politique Sécurité Environnement du Groupe permet de gérer ce risque. Celle-ci est développée dans la partie Informations environnementales et dans le Rapport du Président du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, le contrôle interne et les principes de détermination des rémunérations des mandataires sociaux.*

▪ Risques liés aux approvisionnements

L'iode est la principale matière première utilisée dans la production des produits de contraste pour imagerie médicale par rayons X et est facturée en dollars US. Toutefois, la part que représente le coût d'achat de l'iode dans le prix de revient total des produits fabriqués n'est que très relative. De plus, le Groupe a mis en place une politique de diversification des sources d'approvisionnement et entretient des relations de long terme avec ses fournisseurs.

Cette logique de multiplicité des sources d'approvisionnement est valable pour l'ensemble des approvisionnements du Groupe et s'accompagne d'une politique de gestion de la qualité fournisseurs. Par ailleurs, GUERBET a mis en place des contrats de sous-traitance pharmaceutique

▪ Risques liés à l'évolution des réglementations

En tant que concepteur, fabricant et distributeur de médicaments, GUERBET est soumis à de nombreuses exigences réglementaires en France et à l'étranger. En particulier, le Groupe est tenu d'appliquer en France le code de la santé publique ainsi que les bonnes pratiques édictées par le Ministère de la Santé en matière de travaux de laboratoire, de réalisation d'essais cliniques, de fabrication et de distribution de produits pharmaceutiques, d'information au client et de pharmacovigilance.

Sur le plan de la production des principes actifs chimiques de ses produits, le Groupe est notamment soumis aux réglementations en vigueur concernant les sites classés SEVESO donnant lieu à des inspections régulières des DREAL (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement). Ces produits sont fabriqués et contrôlés selon des conditions définies et approuvées dans les AMM par les autorités de santé, leur fabrication étant soumise aux règles des bonnes pratiques de fabrication des matières premières à usage pharmaceutique.

Le Groupe est également soumis au règlement européen REACH qui renforce les exigences à l'enregistrement des substances fabriquées ou importées au sein de l'Union Européenne.

Une modification de ces réglementations, tant françaises qu'étrangères, peut affecter de manière significative l'activité du Groupe, celui-ci ne pouvant garantir que de tels changements, en particulier ceux affectant les principaux marchés sur lesquels elle est implantée, n'auront pas un effet négatif sur son activité et ses résultats opérationnels.

b) Risques de marché

▪ Risque de taux d'intérêt

Structurellement, le Groupe constate un risque au passif de son bilan sur sa dette bancaire à taux variable qui n'est pas compensée par des positions équivalentes à l'actif. Au cours des dernières années, la dette à taux variable a pris davantage d'importance que la dette à taux fixe, l'objectif étant de profiter de la baisse structurelle des taux d'intérêt du marché interbancaire européen. Pour gérer le risque de hausse des taux d'intérêt qui aurait un impact défavorable sur les frais financiers, GUERBET se protège à hauteur de 75% de sa dette à taux variable en utilisant des instruments de couvertures classiques tels que les swap, cap et floor. Il n'est pas autorisé de position ouverte sur ces instruments.

→ *La sensibilité au risque de taux d'intérêt et les opérations de couverture liées à l'exercice peuvent être consultées dans l'annexe aux comptes consolidés.*

▪ Risque de change

Plus des deux tiers des achats et des ventes du Groupe sont libellés en euros et n'encourent donc aucun risque de change. Le Groupe n'est que marginalement exposé aux risques de fluctuation de la parité EUR / USD, les achats et les ventes du Groupe libellés dans cette monnaie s'équilibrant. Cependant, du fait de son implantation internationale, le Groupe est exposé aux fluctuations des taux de change de certaines monnaies de ses filiales, en particulier à celles du Réal brésilien, du Won coréen et de la Livre turque. La stratégie de couverture consiste à couvrir les risques devises des actifs et passifs comptables inscrits au bilan en concentrant les moyens sur les devises représentant les plus grands enjeux de montants et de volatilité. Les instruments de couverture utilisés sont les swap, forward, call et put. Il n'est pas autorisé de position ouverte sur ces instruments.

→ *La sensibilité au risque de change et les opérations de couverture liées à l'exercice peuvent être consultées dans l'annexe aux comptes consolidés.*

▪ Risque de liquidité

Concernant le risque de défaut de ressources d'emprunt ou l'exigibilité immédiate de celles-ci, le Groupe est tenu de respecter des seuils prudentiels sur les ratios de gestion financière. Les covenants sont détaillés en page 90 de ce document. En cas de non respect des ratios, GUERBET et ses partenaires bancaires sont tenus de négocier des avenants aux contrats. En cas de désaccord sur ces négociations, les contrats d'emprunts prévoient une exigibilité immédiate de la dette.

L'objectif du Groupe est un allongement de la durée des ressources moyen et long terme. La liquidité à court terme est centralisée sur la maison mère par un mécanisme de cashpooling automatique qui a été mis en place sur la majeure partie des filiales.

La société a procédé à une revue de ce risque de liquidité et est en mesure de faire face à ses échéances à venir.

▪ Risque liés aux placements financiers

Le Groupe, dans le cadre de son activité industrielle pharmaceutique n'est pas structurellement placeur de liquidités. Cependant et occasionnellement, celui-ci peut avoir recours aux placements en SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable) et autres OPCVM (Organisme de Placement Collectif en Valeur Mobilière). La politique du Groupe consiste à souscrire des titres du marché monétaire sans risques et présentant une volatilité nulle.

c) Autres risques

▪ Risques juridiques

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société.

→ *Les risques juridiques, lorsqu'ils font l'objet de provisions, peuvent être consultés dans les annexes aux comptes consolidés.*

▪ Risque de contrefaçon

Le risque de contrefaçon des produits de contraste est peu probable. Néanmoins, une procédure décrivant la conduite à tenir en cas de suspicion de contrefaçon est en place et permet d'alerter sans délai les autorités compétentes pour agir (saisie, rappel, recherche de la source potentielle).

d) Assurances et couverture des risques

La protection du Groupe passe par la souscription d'assurances. Les assurances sont souscrites sur le marché traditionnel de l'assurance auprès de compagnies de premier rang.

Un programme international permet d'articuler des polices Groupe et des polices locales tenant compte des spécificités propres aux pays dans lesquels GUERBET exerce ses activités tout en optimisant les niveaux de garanties et leur coût. Seules les activités aux Etats-Unis et au Canada restent gérées séparément pour mieux répondre aux expositions différentes sur ces marchés.

Les principales polices souscrites par GUERBET couvrent :

- les dommages aux biens et pertes d'exploitation. La couverture maximale du Groupe est de 250 millions d'euros par sinistre. Ce montant est susceptible d'évoluer en fonction de l'estimation du Sinistre Maximum Possible (SMP) en terme de dommages aux biens et pertes d'exploitation consécutives à une interruption d'activité.
- la responsabilité civile : responsabilité-produit, essais cliniques et responsabilité civile générale de l'entreprise ;
- le transport des biens et marchandises, au niveau national et international.

D'autres assurances ont été souscrites, parmi lesquelles une police couvrant la responsabilité des mandataires sociaux, et des polices ponctuelles Dommages Ouvrages et Tous Risques Chantier (DOTRC) pour nos projets de construction les plus importants.

3) Ressources Humaines

a) Informations d'ordre social

▪ Effectifs de la maison-mère GUERBET SA

Au 31 décembre 2010, la société GUERBET comptait 792 salariés sous Contrat à Durée Indéterminée :

- 571 salariés pour les Groupes I à VI et délégués médicaux ;
- 221 pour les Groupes VII et plus (hors délégués médicaux).

En incluant les salariés sous Contrat à Durée Déterminée, l'effectif était de 842 salariés.

Au cours de l'exercice 2010, la société GUERBET a recruté 52 personnes en CDI et 51 personnes en CDD. Les recrutements en CDI ont eu lieu, essentiellement, sur les sites d'Ile de France (39 collaborateurs). Les départs ont concerné 53 salariés en CDI et 43 salariés en CDD.

GUERBET a eu recours à 4 871 heures supplémentaires dans l'année. Cela représente une augmentation de 63,4% par rapport à 2009. Ces heures supplémentaires concernent pour une grande part la supply- chain, la production chimie ainsi que le contrôle qualité.

L'horaire normal de travail est de 35 heures hebdomadaires. Toutefois, dans certains ateliers de production, compte tenu d'horaires particuliers de travail, les horaires hebdomadaires sont de 28,875 heures, 32 heures, 33 heures ou 33,5 heures.

Au 31 décembre 2010, 71 salariés travaillaient à temps partiel dont 67 avaient un taux d'activité supérieur à 50%. Les temps partiels, choisis par les salariés, concernent essentiellement des femmes.

En 2010, l'absentéisme était de 5,06%, dont 3,72% d'absentéisme lié à la maladie ce qui est stable par rapport à 2009.

▪ Salaires

Au 31 décembre 2010, le salaire moyen annuel¹ de la société GUERBET était de 48 981€, en augmentation de 1,99% par rapport à 2009. Le salaire moyen des femmes était de 48 385€, et celui des hommes de 49 403 € soit un écart de 2,10% entre les hommes et les femmes. Cet écart, est en forte baisse par rapport à 2009 (4,37%) et est cohérent avec la structure des qualifications. Si on fait la comparaison des salaires H/F sur les Groupes IV à VI (où les qualifications sont homogènes) le différentiel est de 1,88% en faveur des femmes.

Les salaires de base (hors prime d'ancienneté et complément différentiel mais intégrant la majoration « travail continu ») des non-cadres comptabilisés dans l'effectif permanent en 2009 et en 2010 ont progressé de 1,23%. Cette progression est liée à des augmentations générales (1,5% en 2010) auxquelles s'ajoutent des augmentations individualisées. Les salaires de base (hors complément différentiel) ont augmenté en moyenne de 3,22% pour les cadres comptabilisés dans l'effectif permanent. L'objectif de ces augmentations est de prendre en compte la performance des cadres et de porter leurs rémunérations à des niveaux similaires à ceux des autres entreprises du secteur pharmaceutique.

Les salariés² ont touché en 2010 au titre de l'exercice 2009, une prime de participation et une prime d'intéressement qui représentent respectivement 412 k€ et 333 k€. La prime de participation versée en 2011 au titre de l'exercice 2010 sera de 235 k€ tandis qu'il n'y aura pas de prime d'intéressement.

Le nombre d'heures de formation dispensé en 2010 est de 29 519 heures. Sur l'ensemble des salariés en CDI au sein de la société, 93,3% ont suivi une formation.

¹ Indicateur du bilan social : masse salariale annuelle divisée par effectif permanent.

² L'accord de Participation concerne les salariés de GUERBET, Simafex et Medex. Les accords d'intéressement concernent les salariés de GUERBET et Simafex.

▪ **Accidents du travail**

Le nombre d'accidents du travail a augmenté au cours de l'exercice 2010. Ainsi, 20 accidents du travail suivis d'arrêt sont survenus en 2010 contre 13 en 2009. Par ailleurs, 2 accidents de « trajet » ont donné lieu à des arrêts de travail.

▪ **Partenaires sociaux**

L'accord portant sur le plan d'action en faveur de l'emploi des seniors signé en 2009 entre la direction et les organisations syndicales a été mis en œuvre au cours de cette année. Les actions principales ont été les suivantes :

- organisation de sessions d'information sur les nouveaux dispositifs de retraite ;
- organisation d'une formation « Bien vivre sa retraite » dans le cadre du Droit Individuel à la Formation ;
- organisation d'une formation « Gestes et postures » spécifique aux seniors.

De nouveaux accords de participation et d'intéressement ont été signés avec la direction le 12 novembre 2010.

La négociation annuelle obligatoire avec les syndicats a débouché sur un accord à l'unanimité.

L'année 2010 a été également marquée par le renouvellement des instances paritaires et l'ouverture d'une négociation sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC).

▪ **Handicap**

En matière d'emploi des travailleurs en situation de handicap, GUERBET honore son obligation à hauteur des 2/3. De plus, la société a tissé un partenariat avec un Etablissement et Services d'Aide par le Travail (ESAT) qui assure des activités de déconditionnement. Certaines prestations (espaces verts, mailing, reprographie ...) sont sous-traitées à des organismes du même type.

▪ **Œuvres sociales**

Les œuvres sociales (CE, restauration et logement) ont représenté un budget global de 774 k€ en 2010 contre 765 k€ en 2009.

b) Rémunération des mandataires sociaux

▪ Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Les tableaux ci-dessous présentent la rémunération de chacun des deux dirigeants mandataires sociaux de l'exercice 2010. Sont considérés dirigeants mandataires sociaux, M. Bernard MASSIOT et Mme Marie-Christine GARNIER en leurs qualités respectives de Directeur Général et Directeur Général Délégué (et Pharmacien Responsable).

Tableau de synthèse de la rémunération de Monsieur Bernard MASSIOT

	Exercice 2010	Exercice 2009
Rémunération versées au cours de l'exercice dont	312 450,32	39 500,00
<i>Jetons de présence en tant que Vice-Président du Conseil de Surveillance</i>	<i>21 462,50</i>	<i>21 000,00</i>
<i>Rémunération en tant que Vice-Président du Conseil de Surveillance</i>	<i>-</i>	<i>18 500,00</i>
<i>Rémunération en tant que Directeur Général</i>	<i>290 987,82</i>	<i>-</i>
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
Total	312 450,32	39 500,00

Tableau détaillé de la rémunération de Monsieur Bernard MASSIOT

	Exercice 2010		Exercice 2009	
	Dû	Versé	Dû	Versé
Rémunération fixe dont	290 987,82	290 987,82	-	18 500
<i>Rémunération en tant que Vice-Président du Conseil de Surveillance sur décision de l'Assemblée Générale 2008</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>18 500</i>
<i>Rémunération en tant que Directeur Général</i>	<i>290 987,82</i>	<i>290 987,82</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Rémunération variable	n.d.	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence dont	-	21 462,50	21 462,50	21 000
<i>Sur décision de l'Assemblée Générale 2009</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>21 000</i>
<i>Sur décision de l'Assemblée Générale 2010</i>	<i>-</i>	<i>21 462,50</i>	<i>21 462,50</i>	<i>-</i>
Avantages en nature	-	-	-	-
Total	290 987,82	312 450,32	21 462,50	39 500

Tableau de synthèse de la rémunération de Madame Marie-Christine GARNIER

	Exercice 2010	Exercice 2009
Rémunération versées au cours de l'exercice	155 906,45	147 914,98
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
Total	155 906,45	147 914,98

Tableau détaillé de la rémunération de Madame Marie-Christine GARNIER

	Exercice 2010		Exercice 2009	
	Dû	Versé	Dû	Versé
Rémunération fixe	122 509,80	122 509,80	117 797,88	117 797,88
Rémunération variable	non arrêtée	19 434,69	19 434,69	16 155,14
Rémunération exceptionnelle	11 216,96	11 216,96	11 216,96	11 216,96
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	2 745,00	2 745,00	2 745,00	2 745,00
Total	136 471,76	155 906,45	151 194,53	147 914,98

▪ **Autres informations liées à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux**

	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
M. Bernard MASSIOT		x	x			x		x
Mme Marie-Christine GARNIER	x		x			x		x

Les dirigeants mandataires sociaux bénéficient, comme les autres dirigeants de GUERBET, d'un compte individuel de retraite alimenté par des cotisations patronales de GUERBET. Le montant total de retraite par capitalisation versé sur les comptes individuels de retraite s'élève à 15 556,06 € en 2010 pour les deux dirigeants mandataires sociaux qui se répartissent en 9 878,24 € pour M. Bernard MASSIOT et 5 677,82 € pour Mme Marie-Christine GARNIER.

- **Jetons de présence versés aux mandataires sociaux**

Administrateur	En 2010 sur autorisation de l'Assemblée Générale du 21 mai 2010	En 2009 sur autorisation de l'Assemblée Générale du 15 mai 2009
Bernard MASSIOT	21 462,50 €	21 000,00 €
Jean-Jacques BERTRAND	21 962,50 €	21 500,00 €
Philippe BIJU-DUVAL	- ²	18 500,00 €
Jacques BIOT	20 962,50 €	19 500,00 €
Jacky BOUDEVILLE	21 462,50 €	19 500,00 €
Michel GUERBET	18 962,50 €	18 500,00 €
Olivier GUERBET	20 962,50 €	20 500,00 €
Christian LOUVET	20 462,50 €	19 500,00 €

- **Rémunération du Président du Conseil d'Administration**

Monsieur Jean-Jacques BERTRAND, Président du Conseil de Surveillance du 1^{er} janvier au 21 mai 2010 puis Président du Conseil d'Administration depuis cette date, a perçu au titre de ses fonctions une rémunération brute de 47 478,35 € soit une rémunération nette de 37 925 €.

- **Engagements consentis en faveur des mandataires sociaux à l'occasion de la prise, du changement ou de cessation de fonctions**

Néant

² Pour des raisons personnelles, Monsieur Philippe BIJU-DUVAL a décidé de renoncer à ses jetons de présence.

c) Plans d'attribution d'options d'achat ou de souscription d'actions

- **Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dirigeants mandataires sociaux¹ en 2010**

Néant

- **Options de souscription ou d'achat d'actions levées par les dirigeants mandataires sociaux en 2010**

Néant

- **Options de souscription ou d'achat d'actions non levées par les dirigeants mandataires sociaux au 31 décembre 2010**

Madame Marie-Christine GARNIER détient toujours 2 000 options de souscription d'actions qui ne sont pas encore levées au 31 décembre 2010.

- **Options consenties aux salariés non mandataires en 2010**

Néant

- **Etat synthétique des plans d'options en vigueur au 31 décembre 2010**

Se reporter à la page 89 de l'annexe aux comptes consolidés.

- **Options de souscription ou d'achat d'actions levées par les salariés non mandataires en 2010**

	Nombre d'options levées	Prix d'exercice
Salarié 1	4 400	37,16 €
Salarié 2	2 000	37,16 €
Salarié 3	1 500	37,16 €
Salarié 4	200	82,91 €
Salarié 5	75	82,91 €
Salarié 6	60	82,91 €
Salarié 7	50	82,91 €

¹ Au sens de la loi NRE et au 31 décembre 2010, c'est à dire le Directeur Général, le Directeur Général Délégué et le Président du Conseil d'Administration.

4) Informations environnementales

▪ Consommations liées à l'activité industrielle de la société

Les principales consommations de nos sites industriels d'Aulnay, de Lanester, de Marans et de Rio de Janeiro sont les suivantes :

	Aulnay	Lanester	Marans	Rio de Janeiro	Total
Eau (en m3)	46 991	175 504	42 450	18 376	283 321
Electricité (en MWh)	9 582	18 321	8 516	1 446	37 865
Gaz (en MWh)	5 879	46 654		1 432	53 965
Fioul domestique (en m3)			636		636

La consommation d'eau totale des sites industriels n'a progressé que de 2,2% par rapport à l'an dernier malgré une activité de production plus soutenue. A titre de comparaison, si l'activité avait été stable en 2010, la consommation d'eau aurait baissé de 7,2% par rapport à 2009.

▪ Politique liée à l'utilisation de produits chimiques

L'activité de production de principes actifs chimiques des produits de contraste engendre différents risques en matière de sécurité et d'environnement. Ces risques sont liés aux dangers inhérents aux produits chimiques, à leur fabrication, à leur transport, leur utilisation et leur élimination.

Les principes actifs chimiques entrant dans la composition des produits de contraste pour imagerie médicale sont caractérisés par une faible toxicité et une bonne tolérance chez l'homme, bien que certains composants puissent être nocifs à l'état naturel. En revanche, certains intermédiaires de synthèse ou certains produits utilisés pour la production de ces principes actifs (matières premières, solvants, réactifs, intermédiaires, etc.) peuvent présenter certains risques.

En 2010, le déploiement de la politique Sécurité et Environnement du Groupe signée par GUERBET a été poursuivie. Les systèmes de management HSE (Hygiène Sécurité Environnement) sont déclinés au travers de manuels HSE révisés ou nouvellement mis en œuvre sur les sites de Lanester, Marans, Aulnay et Gonesse, dans une logique d'amélioration continue.

Ces manuels décrivent les systèmes et organisations de management de la sécurité et de l'environnement déclinés sur ces sites. Un référentiel HSE interne au Groupe a été créé en 2010 et a permis d'identifier les axes d'amélioration prioritaires à la suite des audits conduits sur sites. Ce référentiel intégré reprend des exigences de normes et systèmes tels que OHSAS18001, ISO14001 et SGS (Système de Gestion de la Sécurité pour les sites SEVESO en France).

La base de ces systèmes de management repose sur un travail d'évaluation des risques afin de prévenir les événements ayant un impact sur les personnes et les biens (y compris les scénarii d'accidents majeurs).

Les sites de Lanester et Marans (classés SEVESO) organisent des exercices grandeur nature de gestion de situations d'urgence, en collaboration avec les services des préfectures. Les POI (Plan d'Opération Interne) et PPI (Plan Particulier d'Intervention) sont ainsi testés et permettent d'améliorer en continu l'aptitude des équipes à bien réagir en situation de crise, tant en interne, qu'en interface avec les secours extérieurs.

La communication externe du fonctionnement de ces sites se fait au travers des CLIC (Comité Local d'Information et de Concertation) dans lesquels sont réunis l'exploitant, les services de la Préfecture, les élus locaux et des associations parties prenantes.

En 2010, l'instruction des Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) s'est poursuivie et a constitué un point d'attention important avec les parties prenantes locales. Ces plans définissent les mesures d'urbanisme autour des sites de Lanester et Marans.

Les systèmes de management de la sécurité et de l'environnement en place sur les sites définissent également :

- les indicateurs de performance et les objectifs associés
- le besoin en formation des opérationnels et son suivi régulier
- la gestion du retour d'expérience via l'analyse des incidents et presque-accidents internes ou externes aux sites (ex : utilisation de la base de données du Bureau d'Analyse des Risques et Pollutions Industrielles (BARPI) qui recense les accidents industriels) et la mise en place des actions correctives nécessaires
- les inspections et audits
- la revue du système et de sa performance par l'encadrement

▪ **Actions environnementales menées au cours de l'exercice**

En matière environnementale, de nombreux projets ou initiatives ont été menés en 2010. La mise en œuvre d'un système de récupération d'iode sur le site de Lanester, et la poursuite des projets visant à améliorer les filières de traitement des effluents à Lanester et Marans, ont mobilisé les équipes de ces sites. Des investissements ont également été réalisés en 2010 pour se mettre en conformité avec les normes d'émission des COV à Lanester.

En parallèle, une sensibilisation aux gestes simples et responsables en matière environnementale a été réalisée lors de la mise en place du tri du papier sur notre site de Villepinte, et lors de la diffusion des bonnes pratiques pour une conduite sûre, écologique et économique à nos visiteurs médicaux.

Sur l'ensemble de ces thématiques HSE, des échanges inter-sites sont organisés afin de partager les bonnes pratiques, accélérer le retour d'expérience, et développer les synergies.

Enfin, le Groupe GUERBET a poursuivi en 2010 le travail visant à garantir l'enregistrement des substances soumises au règlement REACH, dans les délais impartis.

5) Autres informations légales

▪ Résultats des cinq derniers exercices de la société GUERBET SA

En euros	2010	2009	2008	2007	2006
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	12 200 184	12 167 044	12 079 860	12 018 276	11 942 072
Nombre des actions ordinaires existantes	3 050 046	3 041 761	3 019 965	3 004 569	2 985 518
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
• Par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
• Par exercice de droits de souscription	77 294	97 637	117 233	134 679	150 255

OPERATIONS ET RESULTAT DE L'EXERCICE

Chiffre d'affaires hors taxes avec prestations de services et autres produits	264 309 452	245 860 666	229 517 636	233 664 367	205 032 052
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements nettes des reprises, et provisions	6 501 502	28 820 141	36 524 946	34 709 255	27 756 321
Impôt sur les bénéfices	(5 938 312)	(1 201 339)	2 591 252	4 744 508	(119 361)
Participation des salariés due au titre de l'exercice	234 809	412 000	1 101 000	1 892 000	357 401
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	84 918	12 560 045	9 724 904	22 026 975	15 859 093
Résultat distribué	5 490 083	6 843 962	6 794 921	6 760 280	5 971 036

RESULTATS PAR ACTION

Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	4,00	9,73	10,87	9,34	9,22
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,03	4,13	3,22	7,33	5,31
Résultat net dilué	0,05	4,05	3,17	7,15	5,15
Dividende net attribué à chaque action	1,80	2,25	2,25	2,25	2,00

PERSONNEL

Effectifs instantanés au 31 décembre (CDI et CDD)	842	820	810	783	783
Montant des salaires	41 791 527	38 981 274	39 111 571	36 660 060	35 392 712
Montant des charges sociales	18 210 348	17 142 664	16 109 138	15 230 776	14 380 666

▪ **Information relative à la décomposition par échéance du solde fournisseurs de la société GUERBET SA**

La Loi de Modernisation de l'Economie a instauré à compter du 1^{er} janvier 2009 un plafond des délais de règlement à 60 jours à compter de la date d'émission de la facture (ou 45 jours fin de mois).

Au 31 décembre 2010, la dette fournisseurs au bilan des comptes sociaux de GUERBET se décompose comme suit :

En milliers d'euros	Emis depuis + de 120 jours	Emis entre 61 et 120 jours	Emis entre 0 et 60 jours	Factures non parvenues	Total
Fournisseurs Biens et Services France	143	479	12 795		13 417
Fournisseurs Biens et Services hors France	389	624	3 722		4 735
Fournisseurs de Biens et Services	532	1 103	16 517	11 272	29 424
Fournisseurs Immobilisations France	133	153	3 453		3 739
Fournisseurs Immobilisations hors France	-	-	931		931
Versements restant à effectuer sur titres de participation	72	-	-		72
Fournisseurs Immobilisations	205	153	4 384		4 742
Total	737	1 256	20 901	11 272	34 166

Au 31 décembre 2009, la dette fournisseurs au bilan des comptes sociaux de GUERBET se décomposait comme suit :

En milliers d'euros	Emis depuis + de 120 jours	Emis entre 61 et 120 jours	Emis entre 0 et 60 jours	Factures non parvenues	Total
Fournisseurs Biens et Services France	99	727	10 082		10 908
Fournisseurs Biens et Services hors France	83	930	3 282		4 295
Fournisseurs de Biens et Services	182	1 657	13 364	6 202	21 405
Fournisseurs Immobilisations France	215	39	5 170		5 424
Fournisseurs Immobilisations hors France	-	27	172		199
Versements restant à effectuer sur titres de participation	72	-	-		72
Fournisseurs Immobilisations	287	66	5 342		5 695
Total	469	1 723	18 706	6 202	27 100

- **Autres informations devant être incluses dans le Rapport de Gestion et déjà présentes dans le Document de Référence**

En dehors des informations déjà présentées dans le chapitre actuel, le Groupe GUERBET fournit d'autres renseignements devant être inclus dans le Rapport de Gestion conformément au Code de commerce. Le tableau ci-dessous indique pour chaque type d'information la section vers laquelle le lecteur doit se reporter.

Type d'information	Section du Document de Référence concernée
Liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice	Gouvernement d'entreprise – pages 18 à 20
Participation des salariés au capital	GUERBET et ses actionnaires – page 28
Montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents	GUERBET et ses actionnaires – page 28
Montant des charges non déductibles visées à l'art 39-4 du CGI	Etats financiers et notes annexes – page 110

ETATS FINANCIERS ET NOTES ANNEXES

1) Comptes consolidés et annexes

a) Comptes consolidés du Groupe GUERBET

▪ Bilan consolidé

ACTIF (valeurs nettes)	Note	2010	2009
En milliers d'euros			
Immobilisations incorporelles	5	34 190	34 729
Immobilisations corporelles	6	166 223	145 528
Actifs financiers non courant	7	6 640	2 035
Impôts différés	8	7 132	6 995
Total Actifs non courants		214 185	189 287
Stocks	9	91 067	88 994
Clients et comptes rattachés	10 et 1.1	85 867	80 627
Actifs destinés à être cédés		-	-
Autres actifs financiers courants	1.1	21 681	26 565
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1.2	9 210	8 846
Total Actifs courants		207 825	205 032
TOTAL ACTIF		422 010	394 319
PASSIF (valeurs nettes)			
En milliers d'euros	Note	2010	2009
Capital		12 200	12 167
Autres réserves		186 658	171 586
Résultat consolidé		5 880	20 495
Ecart de conversion		5 778	1 058
Capitaux propres dont part du Groupe	11	210 516 210 516	205 306 205 306
Dettes financières non courantes	2.1	85 541	66 667
Autres passifs financiers non courants	2.0	664	1 022
Impôts différés	8	5 820	7 493
Provisions	12	13 157	14 108
Total Passifs non courants		105 182	89 290
Fournisseurs et comptes rattachés		39 462	30 450
Dettes financières courantes	2.1	13 349	21 074
Autres passifs financiers non courants	2.2	37 155	37 167
Impôts courant exigibles		8 677	6 845
Provisions	12	7 669	4 187
Total Passifs courants		106 312	99 726
TOTAL PASSIF		422 010	394 319

▪ **Compte de résultat consolidé**

En milliers d'euros	Note	2010	2009
Chiffre d'affaires	4	352 579	335 479
Redevances		45	697
Autres produits de l'activité	13	6 128	3 917
Achats consommés		(101 725)	(82 113)
Charges de personnel	14	(93 379)	(86 413)
Charges externes	15	(116 153)	(99 185)
Impôts et taxes	16	(11 732)	(15 543)
Dotations aux amortissements	17	(20 104)	(18 956)
Dotations nettes aux provisions		(5 707)	3 650
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		2 924	(10 814)
Autres produits et charges d'exploitation	18	(1 657)	(2 473)
Résultat opérationnel courant		11 219	28 246
Autres produits et charges opérationnels	19	(2 942)	1 478
Résultat opérationnel		8 277	29 724
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		91	64
Coût de l'endettement financier brut	20	(2 648)	(3 553)
Coût de l'endettement financier net		(2 557)	(3 489)
Profits et pertes de change		(605)	(130)
Autres produits et charges financiers		14	(135)
Charge d'impôt sur le résultat	21	751	(5 474)
Résultat net consolidé dont part du Groupe		5 880 5 880	20 495 20 495
Résultat net par action (en euros)	27	1,93	6,77
Résultat net dilué par action (en euros)	27	1,90	6,56

▪ **Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres**

En milliers d'euros	2010	2009
Résultat net de l'exercice	5 880	20 495
Produits et charges comptabilisées directement en capitaux propres		
Ecart actuariels sur engagements IAS19	1 023	(233)
Ecart de conversion	4 720	4 554
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	11 623	24 816

▪ **Tableau des flux de trésorerie consolidé**

En milliers d'euros	Note	2010	2009
Résultat net		5 880	20 495
Dotations et reprises aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		23 141	18 952
Dotations et reprises de provisions pour risques	12.1	4 120	(264)
Variation de juste valeur des instruments de couverture		(607)	747
Charges de stock-options	14.2.2	87	251
Résultat de cession d'immobilisations et autres ajustements		258	126
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement net et impôt		32 879	40 307
Coût de l'endettement financier net		2 557	3 489
Charges d'impôt (y compris impôts différés)	21	(751)	5 475
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement net et impôt		34 685	49 271
Impôts versés		(1 014)	(5 339)
(Augmentation), diminution des stocks	9	(2 073)	4 767
(Augmentation), diminution du poste clients et comptes rattachés	10	(5 043)	(6 639)
Augmentation, (diminution) du poste fournisseurs et comptes rattachés		9 208	(4 256)
Augmentation, (diminution) des autres actifs		882	454
(Augmentation), diminution des autres passifs		393	(1 040)
Variation du BFR lié à l'activité		3 367	(6 714)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (A)		37 038	37 218
Investissements		(40 770)	(32 778)
<i>dont immobilisations incorporelles</i>	5	(1 766)	(1 253)
<i>dont immobilisations corporelles</i>	6	(38 662)	(30 381)
<i>dont immobilisations financières</i>		(342)	(1 144)
Cessions d'immobilisations		991	276
FLUX NET DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT (B)		(39 779)	(32 502)
Dividendes versés		(6 832)	(6 783)
Augmentations de capital		325	1 299
Nouveaux emprunts à long terme		34 720	26 943
Remboursements d'emprunts		(19 518)	(35 873)
Rachat et revente d'actions propres		-	-
Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location fin.)		(2 613)	(3 670)
FLUX NET DE TRESORERIE DE FINANCEMENT (C)		6 082	(18 084)
Incidence des variations des cours des devises (D)		1 021	3 724
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE (A) + (B) + (C) + (D)		4 362	(9 644)
TRESORERIE INITIALE		(728)	(8 916)
TRESORERIE FINALE	12	3 633	(728)

▪ **Tableau de variation des capitaux propres**

En milliers d'euros	Capital	Réserves consolidées	Résultat	Variation des écarts de conversion	Total
Situation au 31/12/2008	12 080	152 753	24 389	(3 496)	185 726
Augmentation de capital	87	1 212			1 299
Incorporation du résultat 2008		24 389	(24 389)		-
Stock-options		251			251
Distribution de dividendes		(6 783)			(6 783)
Résultat consolidé 2009			20 495		20 495
Ecarts actuariels		(233)			(233)
Ecarts de conversion				4 554	4 554
Autres mouvements		(3)			(3)
Situation au 31/12/2009	12 167	171 586	20 495	1 058	205 306
Augmentation de capital	33	292			325
Incorporation du résultat 2009		20 495	(20 495)		-
Stock-options		87			87
Distribution de dividendes		(6 832)			(6 832)
Résultat consolidé 2010			5 880		5 880
Ecarts actuariels		1 023			1 023
Ecarts de conversion				4 720	4 720
Autres mouvements		7			7
Situation au 31/12/2010	12 200	186 658	5 880	5 778	210 516

b) Annexes aux comptes consolidés

Les chiffres présentés dans cette annexe sont exprimés en milliers d'euros.

1) Règles et méthodes comptables

a) Principes généraux et déclaration de conformité

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le parlement européen et le conseil européen, les états financiers consolidés de GUERBET sont établis depuis le 1^{er} janvier 2005 conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'approuvé par l'Union européenne à la date de préparation des états financiers. Le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne diffère sur certains aspects du référentiel IFRS publié par l'IASB. Néanmoins le Groupe s'est assuré que les informations financières pour les périodes présentées n'auraient pas été substantiellement différentes s'il avait appliqué le référentiel IFRS tel que publié par l'IASB.

Les normes comptables internationales comprennent les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), les normes IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site internet de la commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm.

Le format des états financiers suit la recommandation 2009-R-03 du CNC.

Principales options retenues lors de la transition aux normes IFRS :

1°) L'ensemble immobilier à usage de bureaux de Villepinte a été réévalué à sa juste valeur au 1^{er} janvier 2004, sur la base de l'estimation d'un cabinet d'expertise indépendant. La réévaluation a porté sur 8 millions d'euros dont 6,5 millions affectés aux constructions et 1,5 millions d'euros affectés aux terrains.

2°) Les actifs incorporels dont la durée d'utilité n'est pas définie ne sont pas amortis conformément à la norme IAS 38. L'amortissement pratiqué antérieurement dans les comptes en normes françaises a été conservé pour sa valeur cumulée au 1^{er} janvier 2004.

3°) Les écarts de conversion existant au 1^{er} janvier 2004 ont été portés en « Autres réserves ».

Pour les autres éléments relatifs à 2005, nous prions le lecteur de se reporter à notre document de référence déposé à l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro D.06-0221 et consultable sur le site de l'AMF.

Changements de méthodes comptables

Normes, amendements et interprétations applicables obligatoirement dès l'exercice 2010

Ils ne trouvent pas à s'appliquer dans le Groupe ou n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés établis au 31 décembre 2010. Il s'agit de :

- IFRS 3R : révision de la norme sur les regroupements d'entreprises.
- IAS 27R : révision de la norme sur la consolidation des filiales suite au projet « Business Combinations phase II).
- Amendement IAS 39 : éléments éligibles à la couverture.
- Amendement IFRS 2 : amendement relatif aux transactions cash settled intra-groupe.
- IFRIC 15 : accords pour la construction d'un bien immobilier.
- IFRIC 16 : couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger.
- IFRIC 17 : distribution en nature aux actionnaires
- IFRIC 18 : transferts d'actifs de la part de clients

Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne, applicables par anticipation dès l'exercice 2010 et non anticipés par le Groupe

Amendement IAS 32 : amendement relatif au classement des droits de souscription émis, applicable au 1^{er} février 2010

IAS 24R « Informations relatives aux parties liées » révisée est applicable au 1er janvier 2011

IFRS 9 : instruments financiers (norme devant progressivement remplacer les dispositions d'IAS 39) applicable au 1^{er} janvier 2013

IFRS 7 : norme sur les informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers applicable au 1^{er} juillet 2011

IFRIC 14 : amendement sur les paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement minimal applicable au 1^{er} janvier 2011

IFRIC 19 : « Extinction de dettes financières avec des instruments de capitaux propres » applicable au 1^{er} juillet 2010.

Les impacts éventuels de ces textes sont en cours d'évaluation. A ce stade de nos travaux, leur application ne devrait pas générer de changement majeur pour le Groupe.

b) Estimations et jugements

Pour l'établissement des états financiers conformément aux normes IFRS, le Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

La Direction évalue ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les principales estimations significatives faites par la Direction du Groupe portent notamment sur l'évaluation des immobilisations incorporelles, les dépréciations de stocks, les provisions, les litiges avec des tiers et les impôts différés.

c) Principes de consolidation

GUERBET consolide :

- par intégration globale, les sociétés dans lesquelles la société mère exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif ;
- par mise en équivalence, les sociétés dans lesquelles le groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sans en assurer la gestion ;
- par intégration proportionnelle, les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires.

Toutes les transactions inter-compagnies sont éliminées.

d) Consolidation de filiales

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés, conformément à IFRS 3, selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs acquis et les passifs repris ainsi que les passifs éventuels assumés sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Actifs et passifs

Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs et passifs identifiables et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des normes IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis.

Goodwills

L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans les actifs nets évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en Goodwill. Si cette différence est positive, elle est comptabilisée à l'actif, en Goodwill. Dans le cas contraire, elle est comptabilisée immédiatement en produits.

e) Méthodes de conversion

1 - Comptabilisation des opérations en devises dans les comptes des sociétés consolidées :

En application de la norme IAS 21, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction.

Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au bilan pour leur contre-valeur au cours de clôture à la date de l'arrêté comptable. Les écarts résultant de cette valorisation sont enregistrés au compte de résultat en « Autres produits et charges financiers », en tenant compte des couvertures de change à terme ou des contrats d'option de change à terme.

Les résultats sur opérations d'options en devises sont comptabilisés à l'échéance de l'option dans la mesure où elles couvrent des opérations commerciales postérieures à la clôture de l'exercice. La prime payée est inscrite à l'actif du bilan jusqu'à l'échéance de l'option.

2 - Conversion des comptes de filiales étrangères hors zone Euro :

Les capitaux propres sont convertis aux taux historiques, les autres postes du bilan aux cours officiels de fin d'exercice, les postes du compte de résultat au cours moyen de l'exercice. L'écart résultant de l'utilisation de ces différents taux est porté dans les capitaux propres, au poste « Ecart de conversion ».

f) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les marques enregistrées à l'actif du bilan concernent uniquement des marques acquises soutenues par des dépenses de promotion.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par le Groupe. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

En règle générale :

- les marques ne donnent lieu à aucun amortissement ;
- les brevets acquis sont amortis linéairement sur une durée n'excédant pas la durée de protection;
- l'amortissement des logiciels informatiques est pratiqué sur une durée de 3 ans selon le mode linéaire.

g) Frais de recherche et développement

Conformément à la norme IAS 38, les frais de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Selon la norme IAS 38, les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si le Groupe peut démontrer l'ensemble des critères ci-après :

- intention et capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront au Groupe ;
- coût de cet actif évaluable avec fiabilité.

En raison des risques et incertitudes liés aux autorisations réglementaires, le Groupe considère que les frais supportés avant obtention de l'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM), ne répondent pas aux critères ci-dessus. Par conséquent, les frais de développement sont enregistrés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Par ailleurs, les frais supportés après obtention de l'AMM constituent des frais commerciaux non activables selon les critères IAS 38.

h) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition ou de production. Par exception, selon l'option ouverte par la norme IFRS 1 sur la première adoption des IFRS, le site de Villepinte a été comptabilisé à la juste valeur au 1^{er} janvier 2004.

Les coûts directement attribuables et nécessaires à la mise en état de marche des investissements, depuis les Avant Projets (sommaires et détaillés) d'ingénierie, jusqu'aux coûts de validation et qualification des installations sont immobilisés.

Par application de la révision de la norme IAS 23, les coûts des emprunts sont incorporés dans la valeur des immobilisations pour les projets d'investissements stratégiques s'échelonnant sur plusieurs mois de fabrication et ayant débuté après le 1^{er} janvier 2009.

Les subventions d'équipement reçues ne sont pas déduites de la valeur des immobilisations mais présentées pour leur valeur amortie en produits constatés d'avance.

Les amortissements sont calculés linéairement selon la durée d'utilité des actifs sur la base du coût d'acquisition ou de production, éventuellement réévalué, et sous déduction d'une valeur résiduelle le cas échéant. Les durées d'amortissement sont appréciées en fonction des durées d'utilité qui s'établissent en général dans les limites suivantes :

- Constructions - 20 à 50 ans
- Aménagements, agencements - 10 à 20 ans
- Installations techniques, matériels et outillages - 5 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles - 5 à 10 ans

i) Dépréciation des immobilisations

Les Goodwills et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs », au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Les tests annuels sont effectués au cours du quatrième trimestre.

Les autres actifs immobilisés sont également soumis à un test de perte de valeur chaque fois que les événements, ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est obtenue en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou groupe d'actifs) et de sa sortie in fine. Le taux d'actualisation est le taux avant impôt reflétant l'appréciation actuelle de la valeur temps et les risques spécifiques à l'actif. C'est le taux de rendement que des investisseurs demanderaient s'ils avaient à choisir un placement dont le montant, l'échéance et les risques seraient équivalents à ceux de l'actif considéré.

La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs), dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence une perte de valeur, une provision est constituée afin que la valeur nette comptable de ces actifs n'excède pas leur valeur recouvrable.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'un indice de perte de valeur. Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en unité génératrice de trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets actualisés. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel et est imputée en priorité sur les Goodwills.

Les pertes de valeur comptabilisées relatives à des Goodwills sont irréversibles.

j) Contrats de location

Location-financement

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'appréciation de ces contrats sont fondés notamment sur :

- le rapport entre la durée de location des actifs et leur durée de vie ;
- le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé ;
- l'existence d'un transfert de propriété à l'issue du contrat de location ;
- l'existence d'une option d'achat favorable ;
- la nature spécifique de l'actif loué.

Les biens faisant l'objet de la location sont alors comptabilisés en immobilisations et une dette financière d'un montant équivalent est constatée. Chaque échéance de versement est ventilée entre une charge d'intérêts et le remboursement de la dette financière.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

Location simple

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location-financement sont enregistrés comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

k) Actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés et évalués par le Groupe conformément à la norme IAS 39 à compter de la date de transition aux IFRS (option IFRS 1). Les actifs financiers, hors trésorerie et instruments dérivés, sont classés suivant l'une des quatre catégories suivantes :

- Actifs détenus à des fins de transactions ;
- Prêts et créances ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance ;
- Actifs disponibles à la vente.

Le Groupe détermine la classification des actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale, en fonction de l'intention suivant laquelle ils ont été acquis.

Actifs détenus à des fins de transactions

Ce sont des actifs financiers négociés afin d'être revendus à très court terme, détenus à des fins de réalisation d'un profit à court terme, ou bien encore volontairement classés dans cette catégorie. Ces actifs sont évalués à la juste valeur avec enregistrement des variations de valeur en résultat.

Prêts et créances

Les prêts et créances accordés sont évalués selon la méthode du coût historique (coût amorti - taux d'intérêt effectif). Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû, majoré des intérêts courus. Ils font l'objet de tests de valeur recouvrable, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci serait inférieure à la valeur au bilan de ces actifs et au minimum à chaque arrêté comptable. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Les actifs détenus jusqu'à l'échéance

Les actifs détenus jusqu'à l'échéance sont des actifs financiers que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à cette échéance. Ces actifs sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Ils font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Les actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui ne font pas partie des catégories précitées. Les plus ou moins values latentes constatées sont comptabilisées dans les capitaux propres jusqu'à leur cession, à l'exception des pertes de valeur qui sont enregistrées en résultat lors de leur détermination.

Les pertes et gains de change des actifs en devises sont enregistrés en résultat pour les actifs monétaires et en capitaux propres pour les actifs non monétaires.

La juste valeur correspond, pour les titres cotés, à un prix de marché et, pour les titres non cotés, à une référence à des transactions récentes ou à une évaluation technique reposant sur des indications fiables et objectives avec les estimations utilisées par les autres intervenants sur le marché. Toutefois, lorsqu'il est impossible d'estimer raisonnablement la juste valeur d'un titre, ce dernier est conservé au coût historique. Ces actifs font alors l'objet de tests de dépréciation afin d'en apprécier le caractère recouvrable.

Cette catégorie comprend principalement les titres de participation non consolidés et les valeurs mobilières qui ne répondent pas aux autres définitions d'actifs financiers. Ils sont classés en autres actifs, courants et non courants et en trésorerie.

l) Stocks

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués au coût d'entrée moyen pondéré. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à ce coût, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Des stocks peuvent également être dépréciés en fonction des taux de rotation.

Les stocks de produits en cours et finis sont valorisés au coût de revient incorporant les frais directs et indirects de production, à l'exclusion des frais de siège, financiers ou commerciaux. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque les produits risquent de ne pas être vendus avant péremption ou à un prix inférieur au coût de revient, compte tenu des frais de distribution et de commercialisation restant à engager.

m) Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées, le cas échéant, en fonction des risques d'irrécouvrabilité évalués au cas par cas.

La titrisation de créances consiste à céder des créances sur la clientèle à une entité qui finance l'acquisition de ces créances par l'émission de titres sur le marché des capitaux. Lorsque les garanties accordées à cette entité ne permettent pas de considérer qu'il y ait un transfert de risques réels au cessionnaire, les créances sont conservées à l'actif et un emprunt est inscrit au passif pour le montant du financement octroyé par l'entité.

n) Actifs non courants détenus en vue d'être cédés

Un actif non courant, ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue d'être cédé quand sa valeur comptable sera recouverte principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, la vente doit être hautement probable. Pour que la vente soit hautement probable, un plan de vente de l'actif (ou du groupe destiné à être cédé) doit avoir été engagé par un niveau de direction approprié, et un programme actif pour trouver un acheteur et finaliser le plan doit avoir été lancé.

o) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités en comptes courants bancaires. Les équivalents de trésorerie comprennent les valeurs mobilières de placement et dépôts à terme, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme (d'une durée inférieure à 3 mois) et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts. Ces valeurs mobilières de placement sont considérées comme des titres réévalués à la juste valeur en résultat.

p) Provisions

Les provisions correspondent aux passifs répondant aux critères suivants :

- le montant ou l'échéance ne sont pas fixés de façon précise ;
- l'incidence économique est négative pour le Groupe, c'est à dire que ce passif s'analyse comme une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Afin de gérer son exposition aux risques de taux, le Groupe utilise des options de couverture qui sont évaluées à leur juste valeur conformément à la norme IAS 39. Les modifications de cette juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat en « Coût de l'endettement financier brut ».

q) Engagement envers les salariés

Selon les lois et habitudes des pays dans lesquels le Groupe exerce son activité, les salariés du Groupe peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ.

L'évaluation des engagements d'indemnités de départ en retraite est conforme à la norme IAS 19.

S'agissant des régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Celle-ci consiste à se baser sur les indemnités qui seront versées aux salariés au moment probable de leur départ en retraite en tenant compte de la pyramide des âges, du taux de rotation du personnel et du taux de survie déterminé à partir des tableaux officiels par tranche d'âge. Les montants obtenus sont revalorisés en fonction d'hypothèses d'inflation et de promotion et actualisés pour tenir compte de la date à laquelle les indemnités seront effectivement versées.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont portés en capitaux propres.

Ces évaluations sont réalisées une fois par an, pour tous les régimes.

r) Instruments financiers dérivés

Le Groupe négocie des instruments financiers dérivés afin de gérer et réduire son exposition aux risques de fluctuation des taux d'intérêts et des cours de change. Ces instruments sont négociés auprès d'établissements de premier plan. La mise en oeuvre d'une comptabilité de couverture requiert, selon la norme IAS 39, de démontrer et documenter l'efficacité de la relation de couverture lors de sa mise en place et tout au long de sa vie.

L'efficacité de la couverture sur le plan comptable est vérifiée par le rapport des variations de valeur du dérivé et du sous-jacent couvert, ce rapport devant rester dans une fourchette comprise entre 80 et 125%.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché à la date de clôture. Les variations de valeur des instruments dérivés sont comptabilisées selon les principes suivants :

- pour les instruments de couverture documentés en couverture de flux futurs, les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres pour la partie efficace. La partie inefficace est enregistrée en résultat ;

- pour les instruments de couverture documentés en couverture de juste valeur et les instruments non documentés, les variations de juste valeur sont enregistrées au compte de résultat.

La valeur de marché est issue de cotations d'établissements financiers tiers. Elle est contrôlée par un cabinet conseil spécialisé en activités de marchés. Les modifications de la juste valeur des instruments financiers dérivés sont comptabilisées au compte de résultat en « Coût de l'endettement financier brut » pour les instruments de taux et en « Profits et pertes de change » pour les instruments de change.

s) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il y a transfert à l'acheteur des avantages et des risques liés à la propriété des biens. Il est présenté net des escomptes de règlement accordés.

t) Subventions publiques

Les subventions d'investissement ne sont pas comptabilisées en diminution du coût d'acquisition des immobilisations, mais portées en produits constatés d'avance. Leur montant est repris en autres produits opérationnels au même rythme que les amortissements des immobilisations subventionnées. Les aides à l'innovation et à l'emploi qui sont perçues, sont comptabilisées en « Autres produits de l'activité » sur la période au cours de laquelle elles deviennent définitivement acquises.

u) Paiements fondés sur des actions

Les paiements basés sur des actions concernent des plans d'options consentis à des salariés. Le Groupe applique la norme IFRS 2 pour les options de souscription d'actions octroyées après le 7 novembre 2002.

La méthode binomiale est utilisée pour évaluer la juste valeur des options accordées.

La juste valeur des options est comptabilisée en charges de personnel de manière étalée sur la durée d'indisponibilité des options, en contrepartie des capitaux propres.

v) Impôt sur les résultats, impôt différé et CET

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigé des impositions différées. Celles-ci sont calculées sur toutes les différences temporaires provenant de l'écart entre la base fiscale et la base consolidée des actifs et passifs, selon une approche bilantielle avec application du report variable et en fonction d'un échéancier fiable de reversement. Le taux d'impôt et les règles fiscales retenus sont ceux résultant de textes fiscaux en vigueur et qui seront applicables lors du dénouement des opérations concernées.

Les impôts différés sur déficits sont comptabilisés lorsqu'ils sont récupérables dans un avenir proche.

Les impôts différés, actifs ou passifs, sont compensés entre eux au niveau de chaque entité fiscale et sont portés pour leur montant net, au passif ou à l'actif.

En France, les sociétés GUERBET et Simafex sont intégrées fiscalement dans le cadre de l'article 223 A du Code Général des Impôts. Elles constituent, de ce fait, une entité fiscale unique.

La Contribution Economique Territoriale (CET) entrée en vigueur en 2010, en remplacement de la taxe professionnelle est constituée pour partie d'une contribution basée sur la valeur ajoutée (CVAE). Après analyse et au regard des modalités de calcul de cette contribution, il a été décidé de présenter celle-ci en Impôts et taxes comme l'était la Taxe professionnelle pour laquelle les sociétés du Groupe bénéficiaient déjà au demeurant d'un plafonnement à la Valeur Ajoutée. En conséquence aucun impôt différé n'est constaté au titre de la CVAE.

w) Résultat par action

Le résultat par action est déterminé en divisant le résultat net par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net par action, dilué, est déterminé en tenant compte de toutes les actions qui pourraient être potentiellement créées et de l'économie éventuelle, nette d'impôt, qui résulterait de la conversion d'instruments donnant un accès différé au capital.

A la fin de l'exercice, les actions potentielles sont constituées uniquement par des options de souscriptions d'actions.

x) Capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt résulte de l'addition :

- du résultat net ;
- des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres ;
- des charges calculées (dotations aux amortissements, provisions ...), diminuées des reprises sur charges calculées ;
- du résultat de cession des immobilisations et actifs financiers non courants ;

réduit de :

- la quote-part des subventions d'investissement rapportées au résultat.

II) Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation n'a connu aucune évolution.

Toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale, avec un pourcentage d'intérêts de 100% (voir liste des sociétés en note 32).

La société mère GUERBET a acquis 60% des titres de la société Medex en juin 2004 pour 3 000 K€. L'écart de consolidation de 6 023 K€ a été affecté à des brevets amortissables pour 5 623 K€.

Selon un engagement réciproque entre GUERBET et l'actionnaire minoritaire, GUERBET aurait dû racheter en 2010 les 40% restant du capital à un prix fixé en fonction de la performance commerciale de Medex. La cession a été reporté en raison d'un litige sur la fixation du prix. Le prix maximal prévu au contrat soit 2 400 K€ reste inscrit en « Autres comptes créditeurs » pour 2 400 K€ au 31 décembre 2010.

Medex est consolidée depuis 2004 par intégration globale à 100% compte tenu de cet engagement.

Toutes les sociétés comprises dans le périmètre ont eu la même durée d'exercice, soit 12 mois, et clôturent leurs comptes au 31 décembre.

III) Notes sur les comptes

Note 1 - Actifs financiers

2010	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Total Bilan
Créances d'impôts non courantes ¹	-	4 675	-	4 675
Autres actifs financiers non courants	116	1 849	-	1 965
Clients et autres débiteurs	-	85 867	-	85 867
Autres Actifs financiers courants dont :	-	21 635	46	21 681
- Instruments financiers dérivés courants	-	-	46	46
- Autres actifs financiers courants au coût amorti	-	21 635	-	21 635
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	9 210	9 210
Total	116	114 026	9 256	123 398

2009	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Total Bilan
Créances d'impôts non courantes	-	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	118	1 917	-	2 035
Clients et autres débiteurs	-	80 627	-	80 627
Instruments dérivés courants	-	-	40	40
Autres actifs financiers courants	-	26 525	-	26 525
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	8 846	8 846
Total	118	109 069	8 886	118 073

Etat de variation des dépréciations sur actifs financiers

	31/12/2009	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	31/12/2010
Créances d'impôts non courantes	-	-	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	18	-	(18)	-	-
Clients et autres débiteurs	1 849	727	(902)	66	1 740
Instruments dérivés courants	-	-	-	-	-
Autres actifs financiers courants	723	-	(694)	-	29
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	-	-
Total	2 590	727	(1 614)	66	1 769

	31/12/2008	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	31/12/2009
Instruments financiers dérivés non courants	-	-	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	18	-	-	-	18
Clients et autres débiteurs	2 737	575	(1 372)	(91)	1 849
Instruments dérivés courants	-	-	-	-	-
Autres actifs financiers courants	458	390	(125)	-	723
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29	-	(29)	-	-
Total	3 242	965	(1 526)	(91)	2 590

¹ dont une créance actualisée de carry-back de 2 118 K€ et une créance actualisée de Crédit Impôt Recherche de 2 557 K€. Ces créances sont remboursables au plus tard respectivement en 2016 et en 2014.

1.1 – Prêts et créances au coût amorti

	2010			2009		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Créances d'impôt non courantes	4 675		4 675			
Autres actifs financiers non courants	1 849		1 849	1 935	(18)	1 917
Créances clients et autres débiteurs	87 607	(1 740)	85 867	82 476	(1 849)	80 627
Autres actifs financiers courants	21 664	(29)	21 635	27 248	(723)	26 525
Total	115 795	(1 769)	114 026	111 659	(2 590)	109 069

Autres actifs financiers courants au coût amorti	2010	2009
Avances et acomptes versées aux fournisseurs	507	555
Etat et collectivités	17 214	19 307
Fournisseurs débiteurs	267	414
Personnel et organismes sociaux	447	441
Redevances à recevoir	23	251
Subventions à recevoir	-	2 959
Autres actifs courants	674	779
Charges constatées d'avance	2 503	1 819
Total	21 635	26 525

Créances clients par antériorité d'échéances au 31 décembre 2010	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Créances non échues	68 475	(228)	68 247
Créances échues depuis moins de 3 mois	6 998	(42)	6 956
Créances échues depuis moins de 6 mois	5 331	(66)	5 265
Créances échues depuis moins d'1 an	3 090	(138)	2 952
Créances échues depuis moins de 2 ans	2 985	(761)	2 224
Créances échues depuis plus de 2 ans	728	(505)	223
Total	87 607	(1 740)	85 867

Créances clients par antériorité d'échéances au 31 décembre 2009	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Créances non échues	60 062	(111)	59 951
Créances échues depuis moins de 3 mois	13 327	(6)	13 321
Créances échues depuis moins de 6 mois	2 647	(56)	2 591
Créances échues depuis moins d'1 an	2 831	(167)	2 664
Créances échues depuis moins de 2 ans	1 448	(250)	1 198
Créances échues depuis plus de 2 ans	2 160	(1 258)	902
Total	82 475	(1 848)	80 627

L'en-cours client est réduit par des cessions de créances sans-recours en Italie pour 1,9 M€ en 2010 et 3,5 millions d'euros en 2009.

1.2 – Actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat

	2010	2009
Instruments financiers dérivés dont	46	40
Instruments en couverture de change de la dette financière	46	40
Actifs financiers à la juste valeur par résultat hors dérivés dont	9 210	8 846
Valeurs mobilières	3 498	3 481
Disponibilités	5 712	5 365
Total	9 256	8 886

Le résultat des opérations de couverture de change et de taux est un gain de 606 K€ en 2010 à comparer à une perte de 642 K€ en 2009.

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de SICAV monétaires et de Bons à Moyen Terme Négociables pour une valeur de marché de 3 498 K€ au 31 décembre 2010 :

		Sicav 3	Sicav 4	Sicav 5	Sicav 6	B.M.T.N	Total
Solde 2008	Nombre	7	-	-	-	12	
	Valeur	1 670	-	-	-	1 925	3 595
Achats 2009	Nombre	37	122 825	28	-	-	
	Valeur	4 767	27 925	6 163	-	-	38 855
Ventes 2009	Nombre	17	122 825	28	-	12	
	Valeur	2 958	27 925	6 163	-	1 925	38 971
Solde 2009	Nombre	27	-	-	-	-	
	Valeur	3 479	-	-	-	-	3 479
31/12/2009	Valeur	3 482	-	-	-	-	3 482
Achats 2010	Nombre	-	-	-	175	-	
	Valeur	-	-	-	38 654	-	38 654
Ventes 2010	Nombre	-	-	-	175	-	
	Valeur	-	-	-	38 654	-	38 654
Solde 2010	Nombre	27	-	-	-	-	
	Valeur	3 479	-	-	-	-	3 479
31/12/2010	Valeur	3 498	-	-	-	-	3 498

1.3 – Actifs financiers donnés en garantie

Suite à la mise en place d'un programme de titrisation de créances commerciales en 2004, le Groupe a cédé au 31 décembre 2010, des créances clients pour un montant de 19 849 K€, ce qui lui a permis de bénéficier d'un financement de 17 686 K€.

1.4 – Juste valeur des actifs financiers

Les instruments de marché contractés pour les besoins de couverture de change et taux sont évalués selon un principe de juste valeur de marché (Marked to Market). Les évaluations sont réalisées, d'une part par les établissements financiers avec qui GUERBET a contracté les instruments financiers, et d'autre part avec l'expertise d'un cabinet indépendant. Les provisions sont évaluées et ajustées en fonction des écarts de valeur constatés sur les instruments de marché d'une période à une autre.

Les valeurs mobilières sont évaluées à leur cours au 31 décembre.

Note 2 – Passifs financiers

2.0 - Détail des passifs financiers avec distinction de la partie non courante de ces passifs

	2010			2009
	Courant	Non courant	Total	Total
Dettes financières (Note 2.1)	13 349	85 541	98 890	87 741
Fournisseurs	39 462	-	39 462	30 450
Autres passifs financiers (Note 2.2) dont	37 155	664	37 819	38 189
<i>Instruments financiers dérivés (cf. 3.d)</i>	23	664	687	1 288
Total	89 966	86 205	176 171	156 380

2.1 - Détail des dettes financières avec distinction de la partie non courante de ces dettes

	2010	2009
Dettes non courantes dont	85 541	66 667
Titrisation	17 686	18 078
Réserve spéciale de participation	1 193	1 208
Locations financement	-	4
Crédits à moyen terme	23 846	17 350
Autres emprunts	42 816	30 027
Dettes courantes dont	13 349	21 074
Locations financement	1 963	1 971
Crédits à moyen terme (échéances inférieures à 1 an)	-	4 443
Autres emprunts	5 824	5 036
Concours bancaires	5 562	9 624
Total dettes financières	98 890	87 741

Ces dettes donnent lieu, pour l'essentiel au versement d'intérêts à taux variables :

	2010	2009
Part de la dette à taux variable (avant couverture)	96%	96%
Part de la dette à taux fixe	4%	4%

Devises	2010			2009		
	Cours de clôture	Montant	%	Cours de clôture	Montant	%
Euro		73 089	73,91%		63 109	71,93%
Yen	108,65	19 819	20,04%	133,16	16 250	18,52%
Dollar US	1,3362	806	0,82%	1,4406	2 063	2,35%
Won	1 499,06	2 028	2,05%	1 666,97	2 020	2,30%
Divers		3 148	3,18%		4 299	4,90%
Total		98 890	100,00%		87 741	100,00%

Ces dettes financières présentent les échéances suivantes :

	2010	2009
Echéances à moins de 6 mois	13 109	16 153
Echéances à plus de 6 mois et à moins d'1 an	240	4 920
Echéances à plus d'1 an et inférieures à 5 ans	28 893	41 096
Echéances à plus de 5 ans	56 648	26 049
Total	98 890	87 741

Parmi ces dettes financières, les échéances des locations financement sont les suivantes :

	2010	2009
Echéances à moins d'1 an	1 963	1 971
Echéances à plus d'1 an et inférieures à 5 ans	-	4
Echéances à plus de 5 ans	-	-
Total	1 963	1 975

L'endettement financier net a évolué comme suit au cours de l'exercice

	2009	Variation	2010
Valeurs mobilières ¹	3 481	17	3 498
Disponibilités	5 365	347	5 712
Total	8 846	364	9 210
Concours bancaires et soldes créditeurs de banques	(9 574)	3 997	(5 577)
Trésorerie nette	(728)	4 361	3 633
Endettement financier brut hors concours bancaires	(78 117)	(15 211)	(93 328)
Endettement financier net	(78 845)	(10 850)	(89 695)

¹ Le détail des valeurs mobilières est présenté dans la note 1.2 de la présente annexe.

2.2 – Autres passifs financiers courants

	2010	2009
Dettes sociales	23 115	21 906
Dettes sur immobilisations ¹	8 622	9 368
Subventions ²	2 631	2 756
Clients créditeurs	327	313
Redevances	211	313
Commissions	984	1 170
Dettes diverses	1 265	1 075
Total	37 155	36 901

Note 3 – Gestion du risque financier

Conformément à sa politique de couverture des risques, GUERBET couvre les risques comptables principaux du bilan. GUERBET centralise la gestion du risque de change.

3.1 - Positions de couverture du risque de change prise par GUERBET au cours de l'exercice 2010

Sur l'exercice 2010, GUERBET a mis en place quarante sept contrats de couvertures à terme, principalement en Dollars (USD), Livre Turque (TRY), Yen (JPY) et Hongkong Dollars (HKD) dont 5 contrats non amortis au 31 décembre 2010 pour 11,6 M€.

3.2 - Analyse de l'exposition au risque de change au 31 décembre 2010

En millions d'euros	USD	BRL	JPY	TRY	CHF	KRW	HKD	GBP	TWD	MXN	Total*
Risque Budgétaire** (1)	-7,31	0,00	0,15	3,39	10,42	-0,18	12,05	2,13	0,00	3,35	38,99
Risque Comptable*** (2)	1,45	0,01	-5,53	1,45	0,08	0,06	2,32	0,31	-0,17	0,57	11,94
Positions avant couverture (3=1+2)	-5,86	0,01	-5,38	4,84	10,49	-0,13	14,37	2,44	-0,17	3,92	47,61
Encours couvertures (4)	-1,57	0,00	5,60	-1,74	0,00	0,00	-2,10	0,00	0,00	-0,53	11,54
Position de change nette (5=3+4)	-7,43	0,01	0,22	3,10	10,49	-0,13	12,27	2,44	-0,17	3,39	39,65

Analyse de la sensibilité du résultat financier au risque de change comptable pour les principales devises

Les principales sensibilités concernent les devises qui ne sont pas couvertes au 31 décembre 2010, c'est à dire le solde net du risque comptable et des encours de couvertures pour ces devises. Le tableau ci-dessous reprend l'impact sur le résultat financier d'une variation de 10% de ces devises contre Euro.

En milliers d'euros	2010	2009
HKD	22	1
TRY	29	13
GBP	31	14

¹ dont 2 500 K€ au 31 décembre 2010 et 2 400 K€ au 31 décembre 2009 correspondant au prix de rachat actualisé de 40% des actions de Medex.

² dont 2 352 K€ d'avances perçues à la signature du contrat Iseult (cf. note 28).

* Total en valeurs absolues.

** Le risque budgétaire correspond au risque sur les flux commerciaux futurs ne faisant pas encore l'objet de commandes fermes ou factures inscrites au bilan. Ce risque n'a pas d'incidence immédiate sur le compte de résultat.

*** Le risque comptable concerne tous les éléments d'actifs et de passifs en devises hors zone euro.

3.3 - Risque de variation des taux d'intérêt

Au 31 décembre 2010, la dette est principalement et presque essentiellement souscrite à taux variable. Depuis 2009, la stratégie et l'objectif de couverture du risque de taux du Groupe GUERBET, par fixation des taux d'intérêt, est passée de 50% à 75% de la dette à taux variable, prenant ainsi en considération un niveau des taux d'intérêt historiquement bas.

3.4 - Positions de couverture du risque de taux prise par GUERBET au cours de l'exercice 2010

Au cours de l'exercice la dette nette du groupe GUERBET est passée de 78,9 M€ à 89,7 M€. L'application de la stricte politique de couverture Groupe, conduirait GUERBET à couvrir 75% de la dette à taux variable. GUERBET a négocié, en 2010, un contrat de couverture de taux complémentaire afin de remplir son objectif de couverture, et ce, pour un montant de 10 M€, augmentant ainsi l'encours non amorti au 31 décembre 2010 à 52,2 M€. A cette même date, le taux de couverture de la dette à taux variable est de 55% pour un objectif cible de 75% en raison d'une échéance de couverture importante intervenue en fin d'année à repositionner en début d'année.

3.5 - Analyse de l'exposition à l'évolution des taux d'intérêt au 31 décembre 2010

En milliers d'euros	A moins d'1 an *	A plus d'1 an	Total
Passifs financiers à taux fixe	(2 194)	(1 929)	(4 123)
Passifs financiers à taux variable	(11 795)	(82 972)	(94 767)
Actifs financiers à taux variable	9 209	-	9 209
Position nette avant gestion ** :			
- à taux fixe	(2 194)	(1 929)	(4 123)
- à taux variable	(2 586)	(82 972)	(85 558)
Hors-bilan ***	5 500	46 700	52 200
Position nette après gestion			
- à taux fixe	(7 694)	(48 629)	(56 323)
- à taux variable	2 914	(36 272)	(33 358)

Sur la base des prévisions de trésorerie du Groupe pour 2011, l'endettement moyen 2011 à taux variable, non couvert par des instruments financiers s'élèverait à environ 27,5 M€ après couverture. Une cible de 75% de l'endettement à taux variable fait l'objet de couvertures par SWAP de taux qui protègent le passif du bilan en cas de hausse des taux d'intérêts.

3.6 - Analyse de la sensibilité du résultat financier au risque de taux d'intérêt après couverture

Variation des taux d'intérêts de	1%
Variation du résultat financier de	430 073 €

3.7 - Risque de liquidité

L'objectif du groupe GUERBET est un allongement de la durée des ressources moyen et long terme. Au 31 décembre 2010, la durée moyenne de la dette est de 5,02 années. Le pourcentage de crédits confirmés exigibles à plus d'un an est de 87,9%.

* Toutes échéances des actifs et passifs financiers à taux variables et échéances à moins d'un an des actifs et passifs financiers à taux fixes.

** Somme des différences (actifs – passif) à taux fixes et (actifs – passif) à taux variables.

*** Swaps de taux et Corridor (reçoivent des taux variables et payent des taux fixes).

Note 4 – Informations sectorielles

Toute l'activité du Groupe s'effectue dans une branche d'activité unique, à savoir la recherche, le développement, la fabrication et la vente de produits de contraste pour l'imagerie médicale.

En conséquence, le Groupe présente une information sectorielle par zone géographique qui correspond aux états de reporting interne utilisés par la Direction pour le pilotage du Groupe. Ceci était déjà le cas avant l'entrée en vigueur de la norme IFRS 8 au 1^{er} janvier 2009.

Les zones géographiques ont été identifiées en fonction de l'analyse des risques et de la rentabilité en deux sous-ensembles, correspondant à l'organisation interne du groupe et à des développements différents de GUERBET sur ces marchés :

- les principaux marchés européens où le Groupe GUERBET a pu construire des relations clients pérennes et une position forte grâce à la présence de ses propres réseaux de visiteurs médicaux ;
- les autres marchés, où le Groupe n'est présent directement par ses filiales de commercialisation que dans quelques pays (Brésil, Corée, Chine, USA...). L'essentiel du chiffre d'affaires y est réalisé au travers d'accords de licence ou de distribution.

4.1 - Informations géographiques

L'information sectorielle est fournie par localisation géographique des sociétés avec une information complémentaire sur la répartition par marché du chiffre d'affaires.

Les « Sociétés européennes » sont les pays européens où le Groupe est présent via ses propres réseaux de visiteurs médicaux, à savoir : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Grande Bretagne, Pays-Bas, Italie, Portugal, Suisse, Turquie.

La part non affectée du résultat opérationnel correspond aux frais administratifs de siège, aux frais de recherche et développement, et aux frais industriels indirects non imputables aux produits, composantes qui ne peuvent être affectés que de manière arbitraire aux différents secteurs.

Les frais de recherche et développement et les fonctions support du groupe sont centralisés en France.

2010	Sociétés européennes sur leurs marchés	Autres	Non affecté	Total
Chiffre d'affaires				
Marchés européens	245 535	8 461		253 996
Autres marchés		98 583		98 583
Total	245 535	107 044		352 579
Résultat opérationnel courant	89 705	17 230	(95 717)	11 219
Autres produits et charges opérationnels			(2 942)	(2 942)
Résultat opérationnel				8 277
Coût de l'endettement financier net			(2 557)	(2 557)
Autres produits et charges financières			(591)	(591)
Impôt			751	751
Résultat net				5 880
- dont amortissements	(2 712)	(2 061)	(15 331)	(20 104)
- dont autres charges sans contrepartie de trésorerie	(864)	(121)	(4 722)	(5 707)
Actifs sectoriels	346 239	75 771		422 010
- dont immobilisations	180 306	22 072		202 378
Passifs sectoriels hors emprunts	102 687	15 529		118 216
Emprunts	88 103	5 176		93 279
Capitaux propres			210 516	210 516
Investissements sectoriels				
- dont incorporels	1 682	84		1 766
- dont corporels	36 677	1 985		38 662

2009	Sociétés européennes sur leurs marchés	Autres	Non affecté	Total
Chiffre d'affaires				
Marchés européens	250 802	8 391		259 193
Autres marchés		76 286		76 286
Total	250 802	84 677		335 479
Résultat opérationnel courant	92 452	11 186	(75 392)	28 246
Autres produits et charges opérationnels			1 478	1 478
Résultat opérationnel				29 724
Coût de l'endettement financier net			(3 489)	(3 489)
Autres produits et charges financières			(265)	(265)
Impôt			(5 475)	(5 475)
Résultat net				20 495
- dont amortissements	(5 928)	(1 620)	(11 408)	(18 956)
- dont autres charges sans contrepartie de trésorerie	(1 159)	3 343	1 466	3 650
Actifs sectoriels	326 610	67 709		394 319
- dont immobilisations	160 926	21 366		182 292
Passifs sectoriels hors emprunts	99 199	11 650		110 849
Emprunts	60 602	17 515		78 117
Capitaux propres			205 306	205 306
Investissements sectoriels				
- dont incorporels	1 199	54		1 253
- dont corporels	28 128	2 253		30 381

4.2 – Ventilation du chiffre d'affaires par gamme de produits

En milliers d'euros	2010	2009
Rayons X	54,1%	54,2%
IRM	37,2%	35,2%
Autres	8,7%	10,6%
Total	100,0%	100,0%

La distribution des produits thérapeutiques de la société Falk en Belgique a cessé en fin d'année 2009. Elle a contribué en 2009 au chiffre d'affaires du Groupe pour 5,1 millions d'euros.

Note 5 – Immobilisations incorporelles

	31/12/2009	Accroissement	Diminution	Autres mouvements	Ecarts de conversion	31/12/2010
Marques	8 615				249	8 864
Brevets	13 101					13 101
Autorisations de Mise sur le Marché (AMM)	6 463				1 458	7 921
Relations commerciales	4 609				1 005	5 615
Goodwills	9 447				471	9 917
Logiciels	7 527	1 940	(71)	1 034	89	10 519
Incorporels en cours	868	(174)				694
Valeurs brutes	50 630	1 766	(71)	1 034	3 272	56 631
Amortissements	(15 901)	(2 089)	32	(764)	(682)	(19 404)
Dépréciations		(2 833)			(204)	(3 037)
Valeurs nettes	34 729	(3 156)	(39)	270	2 386	34 190

	31/12/2008	Accroissement	Diminution	Autres mouvements	Ecarts de conversion	31/12/2009
Marques	8 680				(65)	8 615
Brevets	13 099			2		13 101
Autorisations de Mise sur le Marché (AMM)	6 823				(360)	6 463
Relations commerciales	4 704			153	(248)	4 609
Goodwills	9 119				328	9 447
Logiciels	6 882	1 350	(32)	(673)		7 527
Autres incorporels	459	(97)		506		868
Valeurs brutes	49 766	1 253	(32)	(12)	(345)	50 630
Amortissements	(14 322)	(1 747)	32	15	121	(15 901)
Dépréciations						
Valeurs nettes	35 444	(494)	-	3	(224)	34 729

Les marques acquises sont constituées essentiellement de la gamme baryum pour le monde pour 7 476 K€ en 1992 et de Magnescopie pour le Japon en 2006 pour 153 millions de yens (soit 1 386 K€ après conversion au taux de clôture 2010).

Les brevets relatifs à la gamme baryum ont été acquis par le Groupe en 1992 pour 7 476 K€. En juin 2004, les brevets déposés par la société Medex ont été réévalués de 5 623 K€ lors de l'acquisition de cette société.

En 2005, le Groupe a acquis pour Imagenil, Magnescope et Hexabrix des Autorisations de Mises sur le Marché japonais pour un montant total de 861 millions de yens (soit 7 921 K€ après conversion au taux de clôture 2010). La valeur comptable des AMM relatives à Imagenil et Hexabrix, soit 1 528 K€ a été intégralement dépréciée au 31 décembre 2010. Le solde net comptable de 6 393 K€ représente la valeur d'AMM de Magnescope au Japon.

En 2005, pour 600 millions de yens, le Groupe a acquis auprès du précédent distributeur d'Imagenil (Oxilan) au Japon divers éléments incorporels permettant de préserver les relations commerciales existant avec la clientèle japonaise lors du transfert de la distribution à Terumo. Après conversion au taux de clôture, ces incorporels ont été valorisés pour 5 462 K€ en valeur brute au 31 décembre 2010. La valeur nette comptable après amortissement soit 1 509 K€ a été totalement dépréciée au 31 décembre 2010.

Les fonds commerciaux (classés en Goodwills) ont été acquis à d'anciens distributeurs du Groupe, lors de l'implantation de filiales commerciales dans divers pays. Ces fonds commerciaux étaient amortis sur 20 ans jusqu'au 31 décembre 2003, date du passage aux normes IFRS. La durée d'utilité de tous ces fonds étant actuellement jugée indéterminée, aucun amortissement n'est pratiqué depuis le 1^{er} janvier 2004.

Les logiciels sont amortis sur leur durée d'utilité qui est souvent proche de 3 ans.

Estimations des valeurs recouvrables d'unités génératrices de trésorerie incluant des goodwill ou immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, de valeur significative :

Les unités génératrices de trésorerie sont les suivantes :

Unités Génératrices de Trésorerie	Goodwill et immobilisations incorporelles	Valeurs nettes comptables
Japon	Marques (Magnescope)	1 386
	Relations commerciales	-
	Autorisations de Mise sur le Marché	6 393
Allemagne	Brevets	1 745
	Marques (Baryum)	7 476
	Goodwill	990
Corée	Goodwill	3 989
Italie	Goodwill	3 796

Au 31 décembre 2010, les tests d'impairment ont été basés sur des cash flows actualisés déterminés sur la base du Plan à Moyen Terme ou de données plus précises. Le PMT couvre les années 2011 à 2015. Un taux d'actualisation de 8,79% a été retenu pour l'ensemble des actifs autres que ceux localisés dans des filiales bénéficiant de financements locaux : Japon (4,15%).

Le calcul de la valeur d'utilité intègre l'estimation d'une valeur terminale.

Pour chacune de ces UGT, la valeur des cash-flows actualisés excède significativement la valeur nette comptable.

En matière de sensibilité, un différentiel d'1 point sur les taux d'intérêt n'aurait pas amené à enregistrer d'impairment.

Note 6 – Immobilisations corporelles

6.1 – Analyse du poste par catégorie

	31/12/2009	Accroissement	Diminution	Autres mouvements	Ecarts de conversion	31/12/2010
Terrains	6 241				30	6 271
- dont location financement	2					2
Constructions	95 242	4 578	(3 008)	1	754	97 567
- dont location financement	2 501					2 501
Installations techniques, matériels et outillages	146 474	15 837	(3 379)	63	512	159 507
- dont location financement	7 408					7 408
Autres immobilisations corporelles	45 815	6 378	(6 581)	(33)	775	46 354
- dont location financement	3 303	1 081	(1 124)		4	3 264
Immobilisations en cours	24 984	9 082		(1 093)	186	33 159
Avances et acomptes	432	2 787		(3)		3 216
Valeurs brutes	319 188	38 662	(12 968)	(1 065)	2 257	346 074
Amortissements	(173 538)	(18 066)	12 162	791	(1 260)	(179 851)
Dépréciations	(122)		122			-
Valeurs nettes	145 528	20 656	(684)	(274)	997	166 223

	31/12/2008	Accroissement	Diminution	Autres mouvements	Ecarts de conversion	31/12/2009
Terrains	6 188	4			49	6 241
- dont location financement	2					2
Constructions	82 763	11 701	(669)	189	1 258	95 242
- dont location financement	2 501					2 501
Installations techniques, matériels et outillages	137 158	19 110	(11 090)	529	767	146 474
- dont location financement	7 411		(3)			7 408
Autres immobilisations corporelles	43 063	4 611	(3 288)	605	824	45 815
- dont location financement	2 895	1 234	(841)		16	3 303
Immobilisations en cours	31 394	(5 284)		(1 323)	197	24 984
Avances et acomptes	194	238				432
Valeurs brutes	300 760	30 380	(15 047)	-	3 095	319 188
Amortissements	(169 402)	(17 199)	14 610	244	(1 791)	(173 538)
Dépréciations	(35)	(6)	174	(244)	(11)	(122)
Valeurs nettes	131 323	13 175	(263)	-	1 293	145 528

Le Groupe a investi depuis 2005 notamment :

- dans le cadre des projets d'accroissement de capacité de ses usines d'Aulnay et de Lanester ;
- pour l'amélioration de la sécurité et la mise en conformité de l'ensemble de ses unités en France ;
- pour le transfert de production de principes actifs d'Aulnay à Lanester et à Marans.

En 2009, la destruction d'une partie des ateliers chimie d'Aulnay dans le cadre de l'agrandissement de l'atelier de conditionnement a donné lieu à la réduction des immobilisations brutes à hauteur de 11,4 millions d'euros (0,1 millions d'euros en valeur nette).

6.2 – Ventilation des immobilisations corporelles nettes par zone monétaire

Devises	2010		2009	
	Cours de clôture	Montant	Cours de clôture	Montant
Euro		157 395		138 137
Real	2,2177	7 791	2,5113	6 479
Autres devises		1 037		912
Total		166 223		145 528

6.3 – Réévaluations

L'ensemble immobilier à usage de bureaux de Villepinte a été réévalué à sa juste valeur au 1^{er} janvier 2004 selon l'option ouverte par la norme IFRS1 sur la première adoption des IFRS. Cette réévaluation a été basée sur l'estimation d'un cabinet d'expertise indépendant. La valeur des bâtiments a été estimée à 11,3 millions d'euros par application des 2 approches suivantes :

- capitalisation du revenu potentiel susceptible d'être généré par la location ;
- comparaison par rapport au marché, en se référant aux transactions récemment intervenues pour des locaux de même nature situés à proximité.

Compte tenu de la valeur comptable nette de ces bâtiments au 1^{er} janvier 2004, soit 3,3 millions d'euros, la réévaluation a porté sur 8 millions d'euros dont 6,5 millions d'euros affectés aux constructions et 1,5 millions d'euros au terrain.

Une seconde évaluation par un cabinet d'expertise indépendant a été faite en 2008. La valeur des bâtiments a été estimée à 12,6 millions d'euros, ce qui confirme l'absence de perte de valeur à comptabiliser malgré la crise immobilière.

Note 7 – Actifs financiers non courants

	2010			2009
	Brut	Provisions	Net	Net
Dépôts et cautionnements	1 732	-	1 732	1 789
Créance liée au Carry-back	2 118	-	2 118	-
Crédit d'Impôt Recherche	2 557	-	2 557	-
Prêts au personnel	103	-	103	114
Autres actifs financiers non courants	130	-	130	132
Total	6 640	-	6 640	2 035

Note 8 – Actifs et passifs d'impôts différés

	31/12/2009	Mouvements en résultat	Mouvements en capitaux propres	Ecarts de conversion et divers	31/12/2010
Actifs d'impôts différés	6 995				7 132
Passifs d'impôts différés	(7 493)				(5 820)
Total	(498)	1 438	(636)	1 008	1 312
Dont impôts différés résultant de :					
Activation des déficits fiscaux	7 478	(1 805)		1 184	6 857
Décalages temporaires	7 684	1 290	(566)	326	8 734
Retrait. provisions réglementées	(6 341)	(2 746)		(1)	(9 088)
Réév. des immobilisations corp.	(2 944)	109			(2 835)
Diff. d'éval. / immos incorporelles	(9 064)	(38)		(738)	(9 840)
Retrait. des marges sur stocks	3 345	637		113	4 095
Retrait. prov. sur risques filiales	(838)	838			-
Locations financement	(707)	243			(464)
Retrait. injecteurs Medex	-	45			45
Autres	889	2 865	(70)	124	3 808

	31/12/2008	Mouvements en résultat	Mouvements en capitaux propres	Ecarts de conversion et divers	31/12/2009
Actifs d'impôts différés	5 599				6 995
Passifs d'impôts différés	(5 351)				(7 493)
Total	248	(740)	45	(51)	(498)
Dont impôts différés résultant de :					
Activation des déficits fiscaux	5 860	1 836		(218)	7 478
Décalages temporaires	7 690	(222)	45	171	7 684
Retrait. provisions réglementées	(3 986)	(2 355)			(6 341)
Réév. des immobilisations corp.	(3 187)	97		146	(2 944)
Diff. d'éval. / immos incorporelles	(8 581)	(565)		82	(9 064)
Retrait. des marges sur stocks	2 925	392		28	3 345
Retrait. prov. sur risques filiales	(554)	(284)			(838)
Locations financement	(944)	222		15	(707)
Autres	1 025	139		(275)	889

Note 9 – Stocks

	2010	2009
Matières premières et articles de conditionnement	11 253	14 777
Marchandises	15 418	11 779
Produits finis, intermédiaires et en-cours	69 273	64 260
Pièces détachées	1 858	2 050
Valeur brute	97 802	92 866
Provisions	(6 735)	(3 872)
Valeur nette	91 067	88 994

La variation des stocks en valeur brute sur l'exercice (+5,3%) est en ligne avec la progression de l'activité (+5,1%). Les efforts de réduction des durées de production se sont traduits par une diminution des stocks d'intermédiaires de 3 M€.

Note 10 – Clients et comptes rattachés

	2010	2009
Valeur brute	87 607	82 476
Provisions	(1 740)	(1 849)
Valeur nette	85 867	80 627

Les créances cédées dans le cadre de contrats de titrisation sont maintenues à l'actif du bilan lorsque les risques et avantages ne sont pas intégralement transférés. Pour plus d'informations sur les échéances et les cessions de créances, se reporter à la note 1.1.

Note 11 – Capitaux propres

Au 31 décembre 2010, le capital de la société-mère est constitué de 3 050 046 actions de 4 euros de nominal. Le Groupe détient 5 107 actions propres.

11.1 – Evolution du nombre d'actions de la société mère

Nombre d'actions au 31 décembre 2008	3 019 965
Augmentation par levée de stock-options	21 796
Nombre d'actions au 31 décembre 2009	3 041 761
Augmentation par levée de stock-options	8 285
Nombre d'actions au 31 décembre 2010	3 050 046

11.2 – Détail des capitaux propres

	2010	2009
Capital social de GUERBET	12 200	12 167
Primes d'émission, de fusion et de conversion d'obligations convertibles de GUERBET	5 558	5 267
Réserves légales de GUERBET	1 217	1 208
Réserves consolidées	114 191	105 138
Report à nouveau de GUERBET	65 692	59 973
Résultat consolidé	5 880	20 495
Ecart de conversion	5 778	1 058
Total	210 516	205 306

Note 12 – Provisions

12.1 – Mouvements

	2009	Dotation	Reprises (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	Ecarts de conversion et reclassements	Variation des hypothèses actuarielles	2010
Non courantes	14 108	1 085	(466)	-	19	(1 589)	13 157
Dont avantages différés du personnel (note 12.2)	14 108	1 085	(466)	-	19	(1 589)	13 157
Courantes							
Obligation de réaliser une étude pédiatrique	321	-	-	-	25	-	346
Litiges fiscaux ¹	1 113	531	(77)	-	150	-	1 717
Litiges commerciaux	983	243	(732)	-	-	-	493
Intérêts moratoires	-	-	-	-	-	-	-
Pertes prévisibles sur engagement d'achat ²	884	3 374	-	-	-	-	4 258
Risques divers	886	192	(150)	(114)	41	-	855
Total Provisions courantes	4 187	4 340	(959)	(114)	216	-	7 669
Total Provisions	18 295	5 425	(1 425)	(114)	235	(1 589)	20 826

	2008	Dotation	Reprises (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	Ecarts de conversion et reclassements	Variation des hypothèses actuarielles	2009
Non courantes	13 268	1 180	(281)	(22)	15	(52)	14 108
Dont avantages différés du personnel (note 12.2)	13 268	1 180	(281)	(22)	15	(52)	14 108
Courantes							
Obligation de réaliser une étude pédiatrique	332	-	-	-	(11)	-	321
Litiges fiscaux	2 457	349	(2 184)	(29)	520	-	1 113
Litiges commerciaux	525	458	-	-	-	-	983
Intérêts moratoires	69	-	-	(69)	-	-	-
Pertes prévisibles sur engagement d'achat	1 065	-	(181)	-	-	-	884
Risques divers	895	246	(238)	(50)	33	-	886
Total Provisions courantes	5 343	1 053	(2 603)	(148)	542	-	4 187
Total Provisions	18 611	2 233	(2 884)	(170)	557	(52)	18 295

12.2 – Avantages différés du personnel

a) Description:

Les salariés du Groupe bénéficient :

- d'avantages différés sous forme d'indemnités de départ en retraite ou fin de carrière (France, Italie, Autriche, Corée) ;
- d'avantages postérieurs à l'emploi sous forme de compléments de retraite à prestations définies (Allemagne) ou de prépensions de 58 à 60 ans (Belgique).

Ces engagements sont provisionnés.

¹ Les litiges fiscaux se rapportent à divers litiges fiscaux et douaniers au Brésil, provisionnés à hauteur de 2,9 millions de réais (1,3 M€) au 31 décembre 2010 et à un contrôle fiscal en Italie provisionné à hauteur de 0,4 millions d'euros.

² Les pertes prévisibles sur engagement d'achat résultent d'un contrat avec un fournisseur aux termes duquel GUERBET s'est engagé à acquérir des principes actifs à des prix fixés contractuellement.

Les engagements relatifs aux compléments de retraite à verser aux salariés allemands, sont couverts par des actifs financiers correspondant à des fonds investis auprès de tiers (actifs du régime). Ces actifs sont évalués chaque année, à une fréquence suffisante pour que les montants comptabilisés ne diffèrent pas de façon significative des actifs et passifs à terminaison.

Ils sont évalués à 2 683 K€ au 31 décembre 2010. Le taux de rendement global attendu des actifs est estimé à 4,50%.

Les primes versées dans le cadre de régimes de retraite à cotisations définies sont prises en charge sur l'exercice.

b) Evaluation et comptabilisation :

Les obligations du Groupe sont calculées en utilisant les hypothèses en vigueur dans les pays concernés. Le calcul de la provision pour avantages différés a été affiné depuis 2006 pour les indemnités de départ en retraite en France qui représentent 87% de la provision totale.

Les écarts actuariels sont portés directement en capitaux propres ainsi que l'autorise la norme IAS 19.

c) Hypothèses actuarielles retenues pour la France et l'Allemagne représentant 91% des provisions et 100% des actifs de régime :

	France		Allemagne	
	2010	2009	2010	2009
Taux d'actualisation	C	C	5,15%	5,15%
Rendement moyen attendu des actifs du régime	N/A	N/A	4,50%	4,50%
Evolution des salaires ¹	2,50%	2,50%	3,00%	3,00%
Inflation	0%	0%	0%	0%
Taux de révision moyen des rentes	N/A	N/A	2,00%	2,00%
Taux de croissance moyen des dépenses médicales	N/A	N/A	N/A	N/A
Hypothèses de mortalité	T	T	T	T
Taux de rotation du personnel	S	S	S	S
Age de départ en retraite	E	E	65	65
Taux des charges sociales	47,00%	47,00%	V	V

C = courbe des taux Bloomberg (taux d'actualisation des sociétés de première catégorie) à compter de 2010. Auparavant : courbe de taux 0 - coupon de l'Institut des actuaires pour tenir compte des différentes maturités. L'impact d'une variation de 10% de ces taux s'élève à 339 K€.

E = âge de départ estimé sur la base d'un âge moyen de début de carrière par catégorie de salarié et des annuités requises par la réglementation ;

S = tables de taux établies à partir de statistiques et selon les axes d'analyse tels que statut, sexe et âge du salarié, selon leur pertinence ;

T= la plus récente table de mortalité publiée par l'INSEE pour la France métropolitaine et la table du Dr. Klaus Heubeck (RT 2005 G) pour l'Allemagne ;

V = variable en fonction de la rémunération.

Les informations suivantes ne sont pas fournies en détail (N/A) :

- les rendements moyens attendus des actifs du régime pour les sociétés françaises, car les régimes français ne comportent pas d'actifs ;
- les taux de révision moyens des rentes car les régimes français correspondent à des indemnités de départ en retraite et non à des rentes ;
- les taux de croissance moyen des dépenses médicales, car dans aucune société les régimes ne couvrent les dépenses médicales.

L'application de taux de rotation statistiques différenciés selon les statuts et les âges, au lieu d'un taux de rotation unique représente la principale source des écarts actuariels en France en 2006.

¹ selon le statut pour la France.

Pour l'ensemble du groupe, les écarts actuariels ont été portés en diminution des capitaux propres au 31 décembre 2006, lors de la transition aux IFRS, pour 4 449 K€ avant impôts différés, soit 2 901 K€ nets d'impôts.

Engagements au Bilan	2010	2009	2008	2007	2006
Valeur actualisée des engagements financés	4 536	3 985	3 256	3 742	4 119
Valeur actualisée des engagements non financés	12 561	13 838	13 268	11 449	12 121
Sous-total : valeur actualisée des engagements	17 097	17 823	16 524	15 191	16 240
Juste valeur des actifs des régimes	(3 940)	(3 715)	(3 596)	(3 437)	(3 478)
Solde des engagements	13 157	14 108	12 928	11 754	12 762
Eléments non encore reconnus					
Coûts des services passés non comptabilisés	-	-	-	-	-
Pertes ou (gains) nets actuariels non comptabilisés	-	-	-	-	-
Total des éléments non encore reconnus	-	-	-	-	-
Passif net	13 157	14 108	12 928	11 754	12 762
Montants comptabilisés au bilan					
Provisions pour avantages différés du personnel	13 157	14 108	13 268	11 754	12 762
Actifs financiers non courants	-	-	(340)	-	-
Solde net du bilan (passif net)	13 157	14 108	12 928	11 754	12 762

Charges au Compte de Résultat	2010	2009
Coûts des services de l'année	1 152	1 122
Coûts financiers	639	644
Rendement attendu des actifs des régimes	(56)	(80)
Cotisations patronales aux actifs de financement	(258)	(69)
Prestations versées	(850)	(908)
Coût des services passés comptabilisés		
Pertes ou gains actuariels comptabilisés		
Effet des liquidations/réductions de services futurs		
Changement de plafond des actifs		(55)
Total net des charges des régimes	627	654

Variation des passifs nets sur l'exercice	2010	2009
Passifs nets en début de période	14 108	12 928
Coûts des services de l'année	1 152	1 122
Coûts financiers	639	644
Rendement attendu des actifs des régimes	(56)	(80)
Cotisations patronales aux actifs de financement	(258)	(69)
Prestations versées	(850)	(684)
Gains et pertes actuariels	(1 597)	288
Écarts de conversion en devises étrangères	19	14
Coûts des services passés	-	-
Variations de périmètre	-	-
Réductions de services futurs	-	-
Liquidation de services futurs	-	-
Autres	-	(55)
Passifs nets en fin de période	13 157	14 108

Variation des actifs de couverture	2010	2009
Valeur de marché des fonds investis au 1^{er} janvier 2010	3 715	3 596
Rendement attendu des fonds	57	80
Gains et pertes actuariels	(90)	(62)
Ecart de conversion	-	-
Contributions de l'employeur	258	124
Contributions des salariés	-	-
Prestations payées	-	(23)
Modifications de périmètre	-	-
Réductions de régime	-	-
Liquidation de régime	-	-
Valeur de marché des fonds investis au 31 décembre 2010	3 940	3 715

Note 13 – Autres produits de l'activité

	2010	2009
Production vendue de services	627	551
Production immobilisée	489	290
Subvention d'exploitation	5 012	3 076
Total	6 128	3 917

Note 14 – Charges de personnel

14.1 – Détail des charges de personnel

	2010	2009
Salaires et traitements	(66 723)	(61 494)
Charges sociales	(26 266)	(24 182)
Participation des salariés	(303)	(486)
Amortissement des paiements fondés sur actions	5 012	3 076
Total	(93 379)	(86 413)

14.2 – Principales caractéristiques et paramètres d'évaluation de l'avantage consenti par le Groupe au titre de paiement fondé sur actions

Pour évaluer la juste valeur des options accordées, la méthode binomiale est utilisée. Elle permet de valoriser des options pouvant être exercées à tout moment au cours de leur durée de vie. La valeur de l'option ainsi définie est diminuée du coût de portage généré par l'interdiction de vendre les actions obtenues suite à l'exercice des options avant le 4^{ème} anniversaire du plan.

Ce coût implicite est estimé par le prix d'une stratégie sans risque permettant au salarié de disposer du titre au moment de l'exercice de l'option. Cette stratégie consiste à acheter l'action au comptant en empruntant les fonds nécessaires et en contrepartie à vendre à terme le titre. Le coût de cette stratégie est un coût financier correspondant au coût d'emprunt réduit des dividendes.

14.2.1 - Caractéristiques des paiements fondés sur actions (options de souscription et d'achat d'actions octroyées depuis le 7 novembre 2002)

Date d'attribution	Nombre	Prix de l'action à la date d'attribution	Volatilité	Taux sans risque	Prix d'exercice	Durée de blocage
25 février 2003	2 700 ¹	32,25 €	30%	3,80%	32,24 €	2 ans
23 septembre 2003	17 200 ¹	39,16 €	30%	3,70%	37,16 €	2 ans
26 juillet 2005	110 207 ²	81,90 €	30%	2,75%	82,91 €	2 ou 3 ans
25 septembre 2007	7 000 ¹	156,00 €	40%	4,46%	150,22 €	2 ans
26 mars 2009	4 000 ¹	112,20 €	35%	3,80%	112,26 €	2 ans

14.2.2 – Répartition de la comptabilisation de l'avantage par exercice

Date d'attribution	26 juillet 2005	25 septembre 2007	26 mars 2009	Total
2005	469	-	-	469
2006	1 038	-	-	1 038
2007	628	-	-	628
2008	20	319	-	339
2009	-	184	67	251
2010	-	-	87	87
2011	-	-	20	20
Total	2 155	503	174	2 832

14.2.3 – Incidence sur le bilan

L'avantage ci-dessus est comptabilisé pour chaque exercice en fonction du nombre d'options restant à lever en contre-partie des capitaux propres.

14.3 – Effectif moyen pendant l'exercice

Les effectifs moyens du Groupe GUERBET sont de 1 314 salariés en 2010. Les deux tableaux ci-dessous présentent la façon dont sont répartis ces effectifs en fonction de la catégorie de poste occupée d'une part, et de l'activité de rattachement d'autre part sur les trois derniers exercices.

Exercice	Cadres	Techniciens/ Agents de Maîtrise/ Visiteurs Médicaux	Ouvriers et Employés	Total
2010	327	683	304	1 314
2009	306	705	276	1 287
2008	297	698	267	1 262

Exercice	Supply Chain	Commercial	Recherche & Développement	Fonctions supports	Total
2010	542	300	201	271	1 314
2009	519	296	208	265	1 287
2008	528	298	196	241	1 262

¹ Options de souscription d'actions.

² dont 5 107 options d'achat à 3 ans et 105 100 options de souscription à 2 ans.

14.4 – Répartition géographique de l'effectif instantané au 31 décembre

	2010	2009
Europe	1 107	1 113
Amérique	162	156
Asie	45	42
Total	1 314	1 311

Note 15 – Charges externes

	2010	2009
Etudes et prestations de services	(19 040)	(14 066)
Matières et fournitures non stockées	(11 099)	(9 792)
Locations et charges locatives	(5 615)	(5 355)
Entretien et réparations	(7 032)	(6 348)
Assurances	(1 725)	(1 719)
Etudes et recherches	(9 660)	(4 836)
Personnel extérieur	(4 568)	(3 576)
Commissions et honoraires	(13 896)	(15 691)
Publicité et relations extérieures	(8 802)	(8 567)
Transport	(6 152)	(4 864)
Déplacements, missions et réceptions	(6 885)	(5 884)
Frais postaux et de télécommunication	(1 325)	(1 170)
Divers	(20 354)	(17 317)
Total	(116 153)	(99 185)

Note 16 – Impôts et taxes

	2010	2009
Taxes sur rémunérations	(2 374)	(2 413)
Taxes professionnelles (France)	(3 069)	(4 202)
Taxe Inami (Belgique)	(1 973)	(1 834)
Redressements de taxes au Brésil	-	(2 148)
Autres impôts et taxes	(4 316)	(4 946)
Total	(11 732)	(15 543)

Note 17 – Dotations aux amortissements

	2010	2009
Sur immobilisations incorporelles	(2 045)	(1 750)
Sur immobilisations corporelles	(18 059)	(17 206)
Total	(20 104)	(18 956)

Note 18 – Autres produits et charges d'exploitation

	2010	2009
Redevances versées	(502)	(1 037)
Autres produits et charges divers	(1 155)	(1 436)
Total	(1 657)	(2 473)

Note 19 – Autres produits et charges opérationnels

	2010	2009
Dotation aux dépréciations d'immobilisations ¹	(2 833)	-
Subventions d'investissement	74	170
Autres produits et charges divers ²	(183)	1 308
Total	(2 942)	1 478

Note 20 – Coût de l'endettement financier brut

	2010	2009
Location financement	(169)	(166)
Titrisation	(276)	(401)
Intérêts des emprunts et concours bancaires	(1 535)	(2 097)
Swaps d'intérêts	(668)	(889)
Total	(2 648)	(3 553)

Note 21 – Impôt sur les bénéfices

21.1 – Détail de la charge d'impôt

	2010	2009
Impôt courant	(687)	(4 735)
Impôt différé	1 438	(740)
Total	751	(5 475)

21.2 – Analyse de la charge d'impôt

	2010	2009
Charge d'impôt théorique au taux en vigueur pour l'entreprise consolidée ¹	(1 709)	(8 935)
Impact des différences de taux d'imposition	230	713
Impact des charges définitivement non déductibles ou non imposables	(1 979)	(1 442)
Impact des crédits d'impôts	4 027	3 949
Impact des impôts différés sur déficits non reconnus et divers	182	240
Total	751	(5 475)

Note 22 – Frais de recherche et développement

Les montants ci-dessous sont comptabilisés en charges :

	2010	2009
Frais directs	33 177	27 512
Frais indirects	5 258	5 198
Total	38 435	32 710

Les frais directs incluent les achats consommés de matières, les charges externes, les charges de personnel et les dotations aux amortissements.

¹ Dépréciation d'incorporels au Japon (voir note 5)

² La filiale belge du Groupe a reçu en décembre 2009 une indemnité de 1 250 K€ pour la rupture de son contrat de distribution de produits thérapeutiques Falk en Belgique.

¹ Les taux d'imposition retenus sont respectivement de 33,33% et 34,43% pour 2010 et 2009.

Note 23 – Subventions publiques

Les subventions suivantes ont été comptabilisées au compte de résultat :

Rubrique comptable	Nature	2010	2009
Autres produits de l'activité	Aide à l'innovation	4 865	2 866
Autres produits de l'activité	Aides à l'emploi	140	98
Autres produits de l'activité	Aides diverses	7	112
Autres produits opérationnels	Aides à l'investissement	74	170
Total		5 086	3 246

En décembre 2008, la demande d'aide pour le projet de recherche franco-allemand « Iseult » déposée auprès d'OSEO a été approuvée par la Commission Européenne. La convention d'aide prévoit un financement de la moitié des dépenses engagées dont 39% sous forme d'avances remboursables et 61% sous forme de subvention.

Une avance sur cette aide de 3,4 millions d'euros a été reçue, en décembre 2008, à la signature de la convention. Elle se répartit en avances remboursables pour 1,1 millions d'euros, comptabilisées en dette financière non courante et subventions pour 2,3 millions d'euros comptabilisée en autres passifs. Elle n'affecte pas le résultat.

OSEO a approuvé en janvier 2010, les dépenses de recherche engagées par GUERBET jusqu'au 30 juin 2008 et versé en conséquence une subvention égale à la moitié de ces dépenses. Cette somme de 2,9 millions d'euros avait été comptabilisée en subvention à recevoir au 31 décembre 2009.

En décembre 2010, GUERBET a perçu 5,2 M€ :

- 0,5 M€ d'avances remboursables et 3,3 M€ de subventions au titre des dépenses de recherche engagées par GUERBET jusqu'au 30 juin 2009 ;
- 1,4 M€ de subventions, correspondant à un excédent de dépenses antérieures au 30 juin 2009 par rapport au budget.

Le produit éventuel qui resterait à percevoir pour les dépenses de recherche engagées au cours du second semestre 2010, mais n'ayant pas encore été approuvées par OSEO à la date d'arrêté des comptes, s'élèverait à 1 062 K€. Ce produit éventuel n'a fait l'objet d'aucune comptabilisation sur 2010.

Note 24 – Informations sur les opérations de stock-options

Le personnel de la société et de ses filiales bénéficie d'options de souscription d'actions et d'options d'achat d'actions. Au titre des opérations en cours au 31 décembre 2010, le personnel a la faculté de souscrire ou acheter 77.294 actions à un prix moyen pondéré de 83,67 euros. La part des mandataires sociaux représente 2.000 actions à un prix moyen pondéré de 82,91 euros.

Au 31 décembre 2010, 72.187 options de souscription et 5.107 options d'achat sont en cours de validité. Si toutes les options de souscription étaient exercées, le nombre d'actions nouvelles à émettre serait de 72.187 et le nombre total d'actions ainsi existantes serait de 3.122.233. Ces actions nouvelles représenteraient une augmentation des fonds propres de 6 043 724 euros.

Le résultat dilué net par action calculé pour tenir compte de l'effet dilutif des options de souscription d'action offertes au personnel ressort à 1,90 euros pour l'exercice 2010.

Un plan d'options d'achat d'actions, mis en place par le Directoire dans sa séance du 26 juillet 2005, dont la date d'expiration est le 25 juillet 2012, est toujours en cours. Ce plan porte sur l'attribution d'une option d'achat de 5.107 actions de la société GUERBET au prix d'achat de 82,91 euros.

Etat de synthèse des plans d'options

	Plan n°4	Plan n°5	Plan n°6	Plan n°7	Plan n°8
Date de disponibilité fiscale	25/02/2005	23/09/2005	26/07/2007	25/09/2009	26/03/2011
Nombre d'options attribuées	3 900	19 200	106 950	7 000	6 000
<i>dont Bernard MASSIOT</i>	-	-	-	-	-
<i>dont Marie-Christine GARNIER</i>	-	-	2 000	-	-
Prix de souscription ou d'achat	32,24 €	37,16 €	82,91 €	150,22 €	112,26 €
Date d'expiration du plan	24/02/2010	22/09/2010	25/07/2012	24/09/2017	25/03/2019
Nombre d'options levées	2 700	19 200	16 023	-	-
Nombre d'options annulées	1 200	-	15 633	7 000	4 000
Nombre d'options restantes	-	-	75 294	-	2 000

Au 31 décembre 2010, il reste 77 294 options à lever dont 5 107 options d'achat. Ainsi, en cas de levée de l'ensemble des options, le capital de la société serait réparti en 3 127 340 titres pour un montant nominal de 12 509 360 euros. La dilution potentielle du capital est donc de 2,47%.

Note 25 – Informations relatives aux parties liées

25.1 – Relations avec les sociétés non consolidées

Toutes les sociétés significatives du groupe sont consolidées par intégration globale à 100%. Les transactions entre ces sociétés sont éliminées.

25.2 – Rémunérations et avantages consentis par le Groupe aux principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités, directement ou indirectement, y compris les administrateurs (dirigeants ou non). Ceux qui étaient présents au 31 décembre 2010, avaient perçu les rémunérations et bénéficié des avantages suivants en euros :

Avantages à court terme	1 465 357
Part fixe des rémunérations brutes totales (hors avantages en nature) ¹	1 320 016
Part variable des rémunérations ²	132 638
Avantages en natures	12 703
Avantages postérieurs à l'emploi	449 923
dont cotisations de retraite supplémentaire par capitalisation	47 786
dont provision pour indemnités de départ en retraite	402 137
Autres avantages à long terme	Néant
Indemnités de fin de contrat de travail	Néant
Paiement en actions³	43 500

¹ La part fixe inclut la rémunération des principaux dirigeants ainsi que les indemnités des mandataires sociaux pharmaciens responsables, à hauteur de 16 253 €, les jetons de présence versés aux administrateurs à hauteur de 132 737 € et la rémunération versée au Président du Conseil d'Administration à hauteur de 47 478 €.

² La part variable dépend pour chacun de l'atteinte d'un certain nombre d'objectifs individuels au cours de l'année précédente. Elle est modulée en fonction de la performance de la société ou du Groupe, au cours de cette même année, et est calculée sur la base du salaire de décembre 2009. La part variable inclut les jetons de présence versés aux administrateurs à hauteur de 13 500 €.

³ Il s'agit de la charge comptabilisée au titre de l'exercice pour les stock-options qui leur ont été octroyées (voir note 14.2).

Note 26 – Engagements hors bilan

Engagements donnés :

	2010	2009
Avals et cautions et autres engagements donnés aux tiers pour le compte des entreprises liées	9 903	21 800
Avals et cautions donnés aux tiers et autres engagements	5 635	8 826
Créances cédées dans le cadre de la titrisation	19 849	19 962
Dettes assorties de garanties	-	-
Total	35 387	50 588

Engagement d'achat vis à vis d'un fournisseur

La société GUERBET s'est engagée en 2010 auprès d'un fournisseur à acquérir 50 tonnes de principes actifs représentant une valeur 8,45 millions de dollars (soit 6,3 millions d'euros au cours de clôture). Cet engagement a succédé à des engagements similaires pris en 2002 et 2008 portant respectivement sur 200 tonnes et 30 tonnes. Au 31 décembre 2010, ces 50 tonnes restaient à acquérir.

Autres

La juste valeur des instruments de trésorerie est de -0,7 M€ pour les couvertures de taux et de 0,05 M€ pour les couvertures de change.

Concernant la gestion du risque de taux, il existe 8 contrats d'échange de taux d'intérêts portant sur 52,2 M€ au 31 décembre 2010. Un contrat de swap a été négocié en 2010 pour un montant total de 10 M€. L'ensemble des transactions non amorties est repris selon le détail ci-dessous :

Date de mise en place	Date échéance	Type de contrat	Position GUERBET	Indices de référence	Taux du contrat	Juste Valeur (en €)	Notionnel (en €)
03/02/2006	07/02/2011	Collar	Cap	Euribor 3 mois	4,00%	-442,00	500 000,00
			Floor		2,70%	-2083,00	500 000,00
30/11/2006	04/12/2013	Swap	Achat	Euribor 3 mois	3,77%	-252 384,00	6 428 571,43
03/02/2006	07/02/2011	Collar	Cap	Euribor 3 mois	4,47%	0,00	5 000 000,00
			Floor		2,70%	-20 848,61	5 000 000,00
20/06/2008	20/06/2013	Swap	Achat	Euribor 3 mois	5,12%	-131 106,92	4 000 000,00
15/06/2009	15/06/2014	Swap	Achat	Euribor 3 mois	2,49%	-192 663,00	10 500 000,00
09/12/2009	12/12/2016	Call	Achat	Euribor 3 mois	2,53%	-65 018,00	8 571 428,57
17/12/2009	17/12/2014	Call	Achat	Euribor 3 mois	2,30%	-47 967,00	8 000 000,00
28/09/2010	30/09/2013	Swap	Achat	Euribor 3 mois	1,20%	25 434,75	9 166 666,67

Concernant la gestion du risque de change, 47 contrats de couverture à terme ont été négociés en 2010 dont 5 contrats non amortis au 31/12/10 pour 11,6 M€. Les transactions non amorties d'un montant total de 11,6 M€ sont reprises selon le détail ci-dessous :

Date de mise en place	Échéance	Type	Spot de négociation	Cours de couverture	Montant (en €)	Montant (en devises)	Juste valeur
29/11/2010	05/12/2011	Vente à terme TRY	1,97	2,09	-1 724 716,14	-3 600 000,00	52 888,00
30/12/2010	31/01/2011	Vente à terme HKD	10,30	10,30	-2 120 120,41	-21 833 000,00	16 844,00
30/12/2010	31/01/2011	Achat à terme JPY	107,83	107,78	5 648 608,28	608 807 000,00	-42 055,00
30/12/2010	31/01/2011	Vente à terme MXN	16,40	16,43	-533 881,03	-8 773 000,00	5 597,00
30/12/2010	31/01/2011	Vente à terme USD	1,33	1,33	-1 580 258,09	-2 094 000,00	12 420,00

Covenants bancaires

	Limite la plus stricte de l'ensemble des contrats	Situation de GUERBET au 31/12/2010
Dette nette/ Fonds propres	<0,7	0,43
Dette nette/(RBE+Résultat financier)	<4,0	2,65
Dette nette / EBITDA ¹	<3,0	2,42

Note 27 – Résultats par action et résultats dilués par action

	2010	2009
Résultat net consolidé part du Groupe (en euros)	5 880 000	20 495 000
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de l'exercice	3 045 774	3 027 108
Résultat net par action	1,93	6,77

	2010	2009
Résultat net consolidé part du Groupe (en euros)	5 880 000	20 495 000
Economies annuelles de frais financiers nettes d'impôt, évaluées au taux de marché et résultant de la levée des options de souscription d'actions	66 484	98 224
Résultat net consolidé après dilution (en euros)	5 946 484	20 593 224
Nombre d'actions actuelles et futures	3 122 233	3 139 398
Résultat net dilué par action	1,90	6,56

Note 28 – Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Note 29 – Affectation du résultat 2010

Le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés au 31 décembre 2010 lors de sa séance du 1er mars 2011. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires. Le Conseil d'Administration proposera de distribuer un dividende net de 1,80 € par action, à comparer à un dividende de 2,25 € en 2009. Le montant total des dividendes à distribuer s'élèvera à 5 490 K€.

¹ L'EBITDA correspond au Résultat Opérationnel Courant (ROC) avant amortissements et provisions.

Note 30 – Honoraires des commissaires aux comptes

En milliers d'euros	Deloitte & Associés				Horwath Audit France			
	Montant		%		Montant		%	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :								
- Emetteur	83,5	83,5	36%	38%	83,5	83,5	39%	40%
- Filiales intégrées globalement	145,5	137,5	64%	62%	114,0	104,5	54%	50%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes :								
- Emetteur					14,9	20,4	7%	10%
- Filiales intégrées globalement								
Sous-total	229,0	221,0	100%	100%	212,4	208,4	100%	100%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes :								
Total	229,0	221,0	100%	100%	212,4	208,4	100%	100%

Note 31 – Liste des sociétés consolidées

N° Siren	Société	Siège	% d'intérêt % de contrôle
308 491 521	GUERBET SA	France	100%
308 412 434	Simafex	France	100%
332 789 346	SCI Kalb et Compagnie	France	100%
	SA GUERBET nv	Belgique	100%
	Laboratorios Farmaceuticos GUERBET SA	Espagne	100%
	Martins & Fernandes	Portugal	100%
	GUERBET AG	Suisse	100%
	GUERBET Nederland BV	Pays-Bas	100%
	GUERBET GmbH	Allemagne	100%
	GUERBET AS	Turquie	100%
	GUERBET Laboratories Ltd	Grande-Bretagne	100%
	GUERBET Ges.m.b.H	Autriche	100%
	GUERBET SpA	Italie	100%
	GUERBET Produtos Radiologicos	Brésil	100%
	GUERBET Mexicana	Mexique	100%
	GUERBET Japan	Japon	100%
	GUERBET Korea	Corée	100%
	GUERBET Taiwan Co.Ltd	Taiwan	100%
	GUERBET Asia Pacific Ltd	Hong Kong	100%
	GUERBET LLC	USA	100%
	Medex	France	100% ¹

¹ dont 40% restant à acquérir selon l'engagement réciproque entre GUERBET et un actionnaire minoritaire.

2) Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société GUERBET, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La société procède à chaque clôture, à un test de dépréciation des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note I. i) aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la Note sur les comptes 5 donne une information appropriée.
- La société comptabilise des impôts différés sur déficits selon les modalités présentées dans la note I. v) aux états financiers. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à revoir les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations, et nous avons vérifié que la Note sur les comptes 8 donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 8 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

Horwath Audit France

Deloitte & Associés

Marc de PRÉMARE

Jean-Marie LE GUINER

3) Comptes annuels et annexes

a) Comptes annuels de la société GUERBET SA

▪ Bilan

ACTIF – en milliers d’euros	Note	2010			2009
		Montants bruts	Amortissements / Provisions	Montants nets	Montants nets
Brevets, marques et droits similaires		194	-	194	201
Autres immobilisations incorporelles		8 651	5 142	3 509	2 583
Total Immobilisations incorporelles	1	8 845	5 142	3 703	2 784
Terrains		1 491	-	1 491	1 491
Constructions		63 383	34 378	29 005	28 629
Installations techniques					
Matériel et outillage industriels		118 450	67 268	51 182	42 904
Autres immobilisations corporelles		24 857	17 536	7 322	5 890
Immobilisations en cours		23 291	-	23 291	18 048
Avances et acomptes		3 216	-	3 216	432
Total Immobilisations corporelles	2	234 688	119 182	115 506	97 395
Participations	3	52 917	11 214	41 703	40 000
Créances rattachées à des participations	6	1 747	-	1 747	1 684
Prêts	4/6	103	-	103	111
Autres immobilisations financières	6	9 208	-	9 208	9 596
Total Immobilisations financières		63 975	11 214	52 761	51 392
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		307 508	135 538	171 970	151 570
Stocks	5	68 208	2 413	65 795	58 852
Avances et acomptes		473	-	473	435
Clients et comptes rattachés	6	12 161	23	12 138	12 830
Autres créances d'exploitation	6	57 610	-	57 610	49 852
Total Créances d'exploitation		70 244	23	70 220	63 117
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	7	5 078	-	5 078	3 847
TOTAL ACTIF CIRCULANT		143 530	2 436	141 093	125 815
Charges constatées d'avance	6	875	-	875	403
Charges à répartir sur plusieurs exercices		-	-	-	-
Ecart de conversion		1 876	-	1 876	2 197
TOTAL ACTIF		453 789	137 974	315 815	279 986

PASSIF – en milliers d’euros	Note	2010	2009
Capital social		12 200	12 167
Primes d’émission		5 558	5 266
Réserve légale		1 217	1 208
Réserves réglementées		-	-
Autres réserves		52 015	52 015
Report à nouveau		65 692	59 973
Résultat de l’exercice		85	12 560
Situation Nette		136 767	143 189
Provisions réglementées	9	23 925	16 509
TOTAL CAPITAUX PROPRES	8	160 692	159 698
Provisions pour risques et charges	10	13 259	16 129
Avances conditionnées		1 928	1 100
Autres fonds propres		1 928	1 100
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit hors concours bancaires courants		65 292	37 796
Concours bancaires courants et soldes créditeurs courants		5 756	9 664
Autres emprunts et dettes financières divers		1 208	1 197
Total Dettes financières		72 256	48 658
Fournisseurs et comptes rattachés		28 769	21 405
Dettes fiscales et sociales		17 543	17 113
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		5 398	5 695
Autres dettes		9 680	6 080
Total Dettes d’exploitation et diverses		61 390	50 293
TOTAL DETTES	11	133 646	98 951
Produits constatés d’avance	11	4 211	3 376
Ecart de conversion		2 079	731
TOTAL PASSIF		315 815	279 986

▪ **Compte de Résultat**

En milliers d'euros	Note	2010	2009
Produits vendus en France		102 125	98 839
Produits vendus à l'étranger		160 500	145 463
Chiffre d'affaires Produits	13	262 625	244 302
Services et produits divers		1 640	785
Droits et redevances		45	774
Production immobilisée		-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges		5 581	1 686
Transferts de charges		-	-
Subventions d'exploitation	14	5 012	3 071
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		274 903	250 618
Achats stockés de marchandises, matières premières et autres approvisionnements		(99 074)	(78 893)
+ Stock Initial		(61 470)	(64 353)
- Stock Final		68 208	61 470
Consommations de l'exercice		(92 336)	(81 776)
Achats non stockés, autres services et charges extérieures		(95 065)	(75 461)
Impôts, taxes et assimilés		(7 955)	(9 362)
Charges de personnel	15	(60 002)	(56 124)
Amortissements		(11 989)	(10 879)
Provisions		(1 808)	(2 514)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		(269 155)	(236 116)
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 748	14 502
Reprises sur provisions et transferts de charges		6 031	4 608
Intérêts et produits assimilés		5 817	5 296
Différences positives de change		3 488	2 928
TOTAL PRODUITS FINANCIERS		15 336	12 833
Amortissements et provisions		(2 563)	(3 952)
Intérêts et charges assimilées		(2 420)	(2 296)
Différences négatives de change		(5 260)	(3 207)
TOTAL CHARGES FINANCIERES		(10 243)	(9 455)
RESULTAT FINANCIER	16	5 093	3 378
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		10 842	17 879

En milliers d'euros	Note	2010	2009
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		10 842	17 879
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		17	37
Produits exceptionnels sur opérations en capital		220	106
Reprises sur amortissements et provisions		1 109	1 034
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 346	1 178
Charges sur opérations de gestion		(8 947)	(46)
Charges sur opérations en capital		(378)	(207)
Amortissements et provisions		(8 454)	(7 033)
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		(17 779)	(7 286)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	17	(16 434)	(6 109)
Participation des salariés		(261)	(412)
Impôts sur les bénéfices	18	5 938	1 201
RESULTAT DE L'EXERCICE		85	12 560

▪ **Tableaux de flux de trésorerie**

En millions d'euros	2010	2009
Marge brute d'autofinancement	15,90	28,53
(Augmentation) diminution des stocks	(6,74)	2,88
(Augmentation) diminution du poste clients et comptes rattachés	(0,21)	1,02
Augmentation (diminution) du poste fournisseurs et comptes rattachés	7,20	(3,65)
Augmentation / diminution des autres actifs et passifs à court terme	(0,97)	(7,09)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation (A)	15,18	21,69
Investissements liés à l'exploitation	(31,32)	(21,51)
Cessions d'immobilisations liées à l'exploitation	0,10	0,11
Diminution (augmentation) des immobilisations financières	(0,65)	1,33
Flux de trésorerie affecté aux investissements (B)	(31,87)	(20,07)
Augmentation de capital	0,32	1,30
Diminution du Report à Nouveau	-	-
Dividendes versés	(6,83)	(6,78)
Nouveaux emprunts à long terme	33,12	26,80
Remboursement d'emprunts	(4,78)	(34,12)
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement (C)	21,83	(12,8)
Variation nette de la trésorerie (A) + (B) + (C)	5,14	(11,18)
Trésorerie initiale	(5,82)	5,36
Trésorerie finale	(0,68)	(5,82)

b) Annexe aux comptes annuels de la société GUERBET SA

Les chiffres présentés dans cette annexe sont exprimés en milliers d'euros.

Introduction

Le bilan est établi avant répartition : les dividendes dont le versement est proposé à l'Assemblée ne figurent donc pas dans les dettes.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sont établis suivant les principes généraux conformément aux dispositions du Plan Comptable Général 1999 (Règlement CRC 99-03).

a) Estimations et jugements

Pour l'établissement des états financiers, la société doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

La Direction évalue ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les résultats réels futurs sont susceptibles de différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par la direction de la société portent notamment sur l'évaluation des titres de participation.

b) Immobilisations incorporelles

- **Brevets et autorisation de mise sur le marché (AMM)**

Les brevets sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Les frais afférents aux brevets et AMM sont enregistrés en charges.

Les brevets sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité.

- **Marques**

Les marques acquises sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Conformément aux règlements n°2002-10 et 2004-06 sur les actifs pris par le Comité de Réglementation Comptable, les frais de dépôt et de renouvellement des marques sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les marques ne donnent lieu à aucun amortissement.

- **Droits commerciaux**

Les droits commerciaux ont été acquis moyennant le paiement d'une redevance calculée sur un chiffre d'affaires pendant une certaine durée.

Ils ont été comptabilisés à l'origine sur la base d'une estimation des redevances à verser, et amortis sur 5 ans.

- **Frais de recherche et de développement**

Les frais de recherche sont enregistrés en charges au titre de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement s'il est possible de démontrer l'ensemble des critères ci-après :

- intention et capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à la société ;
- coût de cet actif évaluable avec fiabilité.

Ces critères n'étant pas actuellement tous réunis, les frais de développement sont enregistrés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

- **Autres immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles comprennent, pour l'essentiel, des logiciels. Ces logiciels sont amortis sur 3 ans. Bénéficiant des possibilités d'amortissements sur 12 mois offertes par la législation fiscale pour les logiciels, des amortissements dérogatoires ont été constatés. Ils représentent la quote-part d'amortissement supplémentaire par rapport aux amortissements économiques.

c) Immobilisations corporelles

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur les durées d'utilité selon le mode linéaire, ce qui correspond en moyenne aux durées suivantes :

- | | |
|---|-------------|
| - Constructions : | 20 ans. |
| - Aménagements, agencements : | 10 ans. |
| - Installations techniques, matériel et outillage : | 5 à 10 ans. |
| - Autres immobilisations corporelles : | 5 à 10 ans. |

Pour toutes les acquisitions antérieures et ce jusqu'au 31 décembre 1997, puis à nouveau à partir du 1er janvier 2002, toutes les possibilités offertes par la législation fiscale en matière d'amortissements dégressifs et exceptionnels sont utilisées. Le différentiel entre les amortissements dégressifs et linéaires est considéré comme dérogatoire.

Les immobilisations corporelles peuvent faire l'objet de dépréciations éventuelles en fonction de l'utilisation des biens par GUERBET.

d) Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et éventuellement dépréciés en fonction de la quote-part de situation nette des filiales après retraitement de leurs actifs incorporels.

Les autres immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure.

e) Stocks et en cours

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués au coût d'entrée moyen pondéré. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à ce coût, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Des provisions sont également constituées sur les stocks qui présentent un faible taux de rotation.

Les stocks de produits en cours et finis sont valorisés au coût de revient incorporant les frais directs et indirects de production, à l'exclusion des frais de siège, financiers ou commerciaux. Une provision pour dépréciation est constituée en fonction du taux de rotation des stocks et lorsque les produits risquent de ne pas être vendus avant péremption ou d'être vendus à perte.

f) Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont dépréciées, le cas échéant, en fonction des risques grevant leur recouvrabilité.

La société a recours à la titrisation de créances. Cette opération consiste pour une entreprise à céder des créances qu'elle détient sur sa clientèle à une entité (spécifiquement créée pour l'occasion) qui finance l'acquisition de ces créances par l'émission de titres sur les marchés de capitaux.

Comptablement, la titrisation s'analyse comme une cession de créances :

- les créances cédées disparaissent du bilan du cédant,
- l'ensemble des frais entraînés par l'opération constitue des charges de l'exercice au cours duquel a lieu l'opération

g) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire de ces titres, déterminée sur la base de leur valeur probable de négociation, c'est-à-dire leur valeur liquidative à la clôture de l'exercice, est inférieure à leur coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

h) Instruments financiers

Les primes payées dans le cadre des options de taux d'intérêt sont inscrites à l'actif du bilan lors de l'acquisition de l'option et rapportées au compte de résultat prorata temporis sur la durée du contrat. Les charges éventuelles sur la variation du taux d'intérêt sont provisionnées.

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux qui découlent de son activité industrielle et commerciale, GUERBET utilise des instruments financiers cotés sur des marchés organisés. La politique de GUERBET est de ne pas opérer sur les marchés à des fins spéculatives.

i) Conversion des éléments en devises

GUERBET centralise la gestion des risques de change de ses filiales françaises.

Les dettes et les créances libellées en devises, hors de la zone euro, sont converties au taux en vigueur au 31 décembre. Les différences de change latentes dégagées à cette occasion sont comptabilisées au bilan dans les écarts de conversion. GUERBET couvre ses risques de change par des contrats à terme ou des options sur devises. Les provisions éventuelles pour perte de change tiennent compte de ces couvertures.

Les résultats sur opérations d'options en devises sont comptabilisés à l'échéance de l'option dans la mesure où elles couvrent des opérations commerciales postérieures à la clôture de l'exercice. La prime payée est inscrite à l'actif du bilan jusqu'à l'échéance de l'option.

j) Provisions réglementées

Selon les dispositions légales, les provisions réglementées sont constituées :

- de provisions pour investissement (en liaison avec la participation des salariés),
- de provisions pour amortissements dérogatoires.

Les amortissements dérogatoires sont calculés selon la méthodologie explicitée en b) et c) pour les immobilisations incorporelles et corporelles.

k) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges constatées correspondent aux passifs répondant aux critères suivants :

- le montant ou l'échéance ne sont pas fixés de façon précise,
- l'incidence économique est négative pour la société, c'est-à-dire que ce passif s'analyse comme une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

l) Engagements d'indemnités de départ en retraite

Les engagements d'indemnités de départ en retraite sont comptabilisés en provisions pour risques. S'agissant des régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Celle-ci consiste à se baser sur les indemnités qui seront versées aux salariés au moment probable de leur départ en retraite en tenant compte de la pyramide des âges, du taux de rotation du personnel et du taux de survie déterminé à partir des tableaux officiels par tranche d'âge. Les montants obtenus sont revalorisés en fonction d'hypothèses d'inflation et de promotion et actualisés pour tenir compte de la date à laquelle les indemnités seront effectivement versées.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont portés en totalité en résultat. Ces évaluations sont réalisées une fois par an, pour tous les régimes.

m) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il y a transfert à l'acheteur des avantages et des risques liés à la propriété des biens.

n) Subventions d'investissement

Selon la possibilité qu'offre le PCG, la reprise des subventions d'investissement qui finance une immobilisation amortissable, s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur de l'acquisition acquise ou créée au moyen de la subvention.

Note 1 - Immobilisations incorporelles

1 - 1 - Valeurs brutes

	2010	2009
Immobilisations incorporelles au 1er janvier	7 205	6 156
Augmentations	1 708	1 083
Diminutions	68	34
Immobilisations incorporelles au 31 décembre	8 845	7 205

En 2010, les augmentations des valeurs brutes correspondent pour l'essentiel à des logiciels.

1 - 2 - Amortissements et provisions

	2010	2009
Amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles au 1er janvier	4 421	3 896
Dotations	730	530
Reprises	(9)	(5)
Amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles au 31 décembre	5 142	4 421

Note 2 - Immobilisations corporelles

Valeurs brutes	31/12/09	Augmentations 2010	Diminutions 2010	31/12/10
Terrains	1 491	-	-	1 491
Constructions	62 569	3 822	3 008	63 383
Installations techniques, matériel et outillage industriels	107 513	14 296	3 359	118 450
Autres immobilisations corporelles	25 468	3 522	4 133	24 857
Immobilisations en cours	18 048	5 250	7	23 291
Avances et acomptes	432	2 784	-	3 216
Immobilisations corporelles	215 521	29 674	10 507	234 688

Valeurs brutes	31/12/08	Augmentations 2009	Diminutions 2009	31/12/09
Terrains	1 487	4	-	1 491
Constructions	52 572	10 662	665	62 569
Installations techniques, matériel et outillage industriels	100 596	17 779	10 862	107 513
Autres immobilisations corporelles	25 639	1 612	1 783	25 468
Immobilisations en cours	27 924	(9 861)	15	18 048
Avances et acomptes	161	272	1	432
Immobilisations corporelles	208 379	20 468	13 326	215 521

	2010	2009
Amortissements sur immobilisations corporelles au 1er janvier	118 056	120 810
Dotations	11 259	10 350
Reprises	(10 133)	(13 104)
Amortissements sur immobilisations corporelles au 31 décembre	119 182	118 056

Les investissements de 29,7 M€ en 2010 et de 20,5 M€ en 2009 correspondent principalement aux projets d'accroissement de capacité de nos usines d'Aulnay et de Lanester.

Les diminutions d'immobilisations corporelles correspondent pour l'essentiel à des immobilisations mises au rebut et remplacées compte tenu de leur obsolescence. En 2009, la réduction de la valeur brute des immobilisations résultait de la démolition partielle des anciens bâtiments chimie sur Aulnay pour 11,4 M€ (0,1 M€ en valeur nette).

Les provisions sur immobilisations non incluses dans le tableau ci-dessus s'élevaient à 70 K€ au 31/12/2009 et ont été reprises en 2010. Elles portaient sur les installations techniques, matériel et outillage industriels.

Note 3 - Participations

	2010	2009
Valeur brute des titres de participation	52 917	51 929
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(11 214)	(11 928)
Valeur nette des titres de participation	41 703	40 000

Ces montants correspondent aux titres détenus au 31 décembre. Les informations financières par filiales et autres participations sont détaillées dans le tableau « liste des filiales et participations ».

En 2010, la variation de la valeur brute des titres de participation provient de l'augmentation du capital de GUERBET Korea (+ 1 M€).

Note 4 - Prêts

	2010	2009
Prêts au personnel	103	111

Note 5 - Stocks

	2010	2009
Matières premières, approvisionnements		
Montant brut	17 868	17 388
Provisions	(274)	(319)
Montant net	17 594	17 069
Produits intermédiaires et finis		
Montant brut	41 966	39 257
Provisions	(1 185)	(1 994)
Montant net	40 781	37 263
Marchandises		
Montant brut	8 374	4 825
Provisions	(954)	(305)
Montant net	7 420	4 520
Montant net total	65 795	58 852

Note 6 – Etat des échéances des créances

	2010			2009
	Montants bruts	1 an au plus	Plus d'un an	
Créances rattachées à des participations	1 747	1 747	-	1 684
Prêts	103	-	103	111
Autres immobilisations financières ¹	9 208	-	9 208	9 596
Clients douteux ou litigieux	31	31	-	401
Autres créances clients ²	1 280	1 280	-	2 807
Effets à l'encaissement	10 850	10 850	-	9 999
Personnel et comptes rattachés	85	85	-	108
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	14	14	-	20
Etat, impôt sur les bénéfices ³	8 195	3 138	5 057	6 526
Etat, taxe sur la valeur ajoutée	5 243	5 243	-	4 683
Etat, autres impôts et taxes	159	159	-	484
Etat, créances diverses	-	-	-	-
Groupe et associés	41 683	41 683	-	36 584
Débiteurs divers	2 231	2 231	-	4 546
Charges constatées d'avance	875	715	160	403
Total	81 704	67 176	14 528	77 952

¹ Un programme de titrisation de créances commerciales a été mis en place dans le groupe GUERBET au cours de l'exercice 2004. GUERBET a déposé à ce titre une garantie de 8 500 K€ auprès de l'organisme cessionnaire des créances.

² L'encours Client est diminué du montant des cessions de créances acquises par le programme du cessionnaire. Au 31 décembre 2010, le montant des créances cédées est de 15 167 K€. Le risque réel relatif au recouvrement des créances n'est pas transféré totalement au cessionnaire.

³ Il s'agit d'une créance de carry-back pour 2 363 K€ remboursable au plus tard en 2016, d'une créance de Crédit d'Impôt Recherche pour 2 694 K€ remboursable au plus tard en 2014.

Note 7 – Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les VMP sont, en partie, constituées de 5 107 actions propres pour une valeur brute de 170 K€. En 2010, aucun mouvement d'actions propres n'a été enregistré. La valeur de marché de l'action GUERBET est de 65,61 euros au 31 décembre 2010, soit une valorisation globale en prix de marché de 335 K€.

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de SICAV monétaires et de Bons à Moyen Terme Négociables pour une valeur de marché de 3 498 K€ au 31 décembre 2010 :

		Sicav 3	Sicav 4	Sicav 5	Sicav 6	B.M.T.N	Total
Solde 2008	Nombre	7	-	-	-	12	
	Valeur	1 670	-	-	-	1 925	3 595
Achats 2009	Nombre	37	122 825	28	-	-	
	Valeur	4 767	27 925	6 163	-	-	38 855
Ventes 2009	Nombre	17	122 825	28	-	12	
	Valeur	2 958	27 925	6 163	-	1 925	38 971
Solde 2009	Nombre	27	-	-	-	-	
	Valeur	3 479	-	-	-	-	3 479
31/12/2009	Valeur	3 482	-	-	-	-	3 482
Achats 2010	Nombre	-	-	-	175	-	
	Valeur	-	-	-	38 654	-	38 654
Ventes 2010	Nombre	-	-	-	175	-	
	Valeur	-	-	-	38 654	-	38 654
Solde 2010	Nombre	27	-	-	-	-	
	Valeur	3 479	-	-	-	-	3 479
31/12/2010	Valeur	3 498	-	-	-	-	3 498

Note 8 – Capitaux propres

	2010	2009
Capitaux propres au début de l'exercice	159 698	146 450
Dividendes distribués	(6 844)	(6 795)
Dividendes portés en report à nouveau	12	11
Augmentation capital social et prime d'émission	325	1 299
Diminution report à nouveau	-	-
Résultat de l'exercice	85	12 560
Provisions réglementées	7 416	6 173
Capitaux propres à la fin de l'exercice	160 692	159 698

Les actions de GUERBET ont évolué comme suit :

	2010
Nombre d'actions au début de l'exercice	3 041 761
Création d'actions par levée de stock-options ¹	8 285
Valeur nette des titres de participation	3 050 046

¹ Se reporter à la note 22 pour plus de détails.

Note 9 – Provisions réglementées

	31/12/08	Dotations 2009	Reprises 2009	31/12/09	Dotations 2010	Reprises 2010	31/12/10
Provision pour investissement	223	-	65	158	60	59	159
Provision pour amortissements dérogatoires	10 113	7 033	795	16 351	8 394	979	23 766
Total	10 336	7 033	860	16 509	8 454	1 038	23 925

Note 10 – Provisions pour risques et charges

	31/12/08	Dot. 2009	Reprises 2009 (provision utilisée/ reclassée)	Reprises 2009 (provision non utilisée)	31/12/09	Dot. 2010	Reprises 2010 (provision utilisée/ reclassée)	Reprises 2010 (provision non utilisée)	31/12/10
Indemnités de départ en retraite (1)	11 472	351	-	-	11 823	-	-	1 153	10 669
Couvertures de taux	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Risque de change	3 744	2 197	3 744	-	2 197	1 876	2 197	-	1 876
Clients	524	308	-	-	832	-	732	101	-
Engagement d'achat de principes actifs	1 605	-	771	-	834	-	834	-	-
Autres	154	370	81	-	443	332	61	-	714
Total	17 499	3 226	4 596	-	16 129	2 208	3 824	1 254	13 259

(1) Indemnités de départ en retraite :

La part de la provision pour indemnité de départ en retraite est de 90 KE pour les mandataires sociaux au 31 décembre 2010. L'entreprise n'a pas d'engagements en matière de pensions, de compléments de retraite ou d'avantages similaires, à l'exception d'un engagement en matière de compléments de retraite pour ses mandataires.

Le calcul de la provision pour indemnité de départ en retraite prend comme hypothèse que 100% des départs en retraite seront volontaires.

Les principales hypothèses actuarielles appliquées pour l'évaluation de la provision des indemnités de départ en retraite, sont les suivantes :

Taux d'actualisation financière :

Application en 2010 de la courbe des taux " Bloomberg ", taux d'actualisation des sociétés "de 1ère catégorie" et non plus de la courbe de taux 0-coupon de l'Institut des actuaires en tenant compte des différentes maturités en 2009.

Taux de rotation :

Application de tables de taux établies à partir des données statistiques internes des dernières années et selon les axes d'analyse suivants : statut et âge du salarié

Taux d'augmentation des salaires :

Le taux d'augmentation des salaires retenu pour le calcul de l'engagement au 31 Décembre 2010 est de 2,5%.

Taux de mortalité

Application de la plus récente table de mortalité publiée par l'INSEE

En 2010, la reprise de provision pour indemnités de départ en retraite de 1,2 M€ correspond principalement au taux d'actualisation financière pour 0,7 M€ et à la prise en compte de la nouvelle réforme des retraites pour 0,5 M€.

Note 11 – Etat des échéances des dettes

	2010				2009
	Montant brut	1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	Montant brut
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	5 763	5 763	-	-	9 665
Emprunts et dettes à plus d'1 an à l'origine	65 285	2 140	32 764	30 381	37 796
Emprunts et dettes financières diverses	1 207	155	1 052		1 197
Fournisseurs et comptes rattachés	28 769	28 769	-	-	21 405
Personnel et comptes rattachés	11 308	11 073	-	235	11 056
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	6 176	6 176	-	-	5 972
Etat : impôt sur les bénéficiaires	-	-	-	-	-
Etat : TVA	-	-	-	-	-
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	60	60	-	-	85
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 398	5 398	-	-	5 695
Groupe et associés	8 814	8 814	-	-	4 751
Autres dettes	866	866	-	-	1 329
Produits constatés d'avance	4 211	1 859	-	2 352	3 376
Total	137 857	71 073	33 816	32 968	102 327

Note 12 – Produits à recevoir et charges à payer

	2010	2009
Produits à recevoir		
Créances rattachées à des participations	8	13
Clients et comptes rattachés	8	22
Autres créances	1 692	3 304
Banques, établissements financiers	-	-
Total	1 708	3 339
Charges à payer		
Emprunts et dettes financières	38	48
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 617	6 202
Dettes sur immobilisations	655	-
Dettes fiscales et sociales	12 836	12 645
Autres dettes	765	950
Intérêts courus sur découvert	80	166
Total	24 991	20 011

Note 13 – Chiffre d'affaires par zone géographique

	2010	2009
France avec DOM-TOM	104 798	98 864
Europe hors France	97 273	98 275
Europe avec France	202 071	197 139
Asie	23 040	19 203
Amérique Latine	20 868	12 787
Amérique du Nord	3 297	2 212
Autres pays	13 350	12 961
Total	262 625	244 302

Note 14 – Subventions d'exploitation

En décembre 2008, la demande d'aide pour le projet de recherche franco-allemand « Iseult » déposée auprès d'OSEO a été approuvée par la Commission Européenne. La convention d'aide prévoit un financement de la moitié des dépenses engagées dont 39% sous forme d'avances remboursables et 61% sous forme de subvention.

Une avance sur cette aide de 3,4 millions d'euros a été reçue, en décembre 2008, à la signature de la convention. Elle se répartit en avances remboursables pour 1,1 millions d'euros, comptabilisées en dette financière non courante et subventions pour 2,3 millions d'euros comptabilisée en autres passifs. Elle n'affecte pas le résultat.

OSEO a approuvé en janvier 2010, les dépenses de recherche engagées par GUERBET jusqu'au 30 juin 2008 et versé en conséquence une subvention égale à la moitié de ces dépenses. Cette somme de 2,9 millions d'euros avait été comptabilisée en subvention à recevoir au 31 décembre 2009.

En décembre 2010, GUERBET a perçu 5,2 M€ :

- 0,5 M€ d'avances remboursables et 3,3 M€ de subventions au titre des dépenses de recherche engagées par GUERBET jusqu'au 30 juin 2009 ;
- 1,4 M€ de subventions, correspondant à un excédent de dépenses antérieures au 30 juin 2009 par rapport au budget.

Le produit éventuel qui resterait à percevoir pour les dépenses de recherche engagées au cours du second semestre 2010, mais n'ayant pas encore été approuvées par OSEO à la date d'arrêté des comptes, s'élèverait à 1 062 K€. Ce produit éventuel n'a fait l'objet d'aucune comptabilisation sur 2010.

Note 15 – Charges de personnel

	2010	2009
Salaires et traitements	(41 792)	(38 981)
Charges sociales	(18 210)	(17 143)
Total	(60 002)	(56 124)

Note 16 – Résultat financier

	2010	2009
Dividendes	5 183	4 256
Intérêts	(633)	(691)
Résultat de change	(2 649)	(577)
Provision nette sur titre de participation	3 147	(65)
Abandon de créances ¹	-	-
Autres	45	455
Total	5 093	3 378

Note 17 – Résultat exceptionnel

	2010	2009
Abandon de créances à GUERBET Japan KK ²	(8 896)	-
Charge nette sur provisions réglementées	(7 416)	(6 173)
Résultat net sur sorties d'immobilisations	(270)	73
Remboursement d'assurances	115	-
Autres	(33)	9
Total	(16 434)	(6 109)

Note 18 – Impôts sur les bénéfices

Depuis 1988, le Groupe a opté pour l'intégration fiscale. Les sociétés suivantes font partie du périmètre de l'intégration fiscale : GUERBET et Simafex.

Les charges d'impôt sont supportées comptablement par les Sociétés intégrées (filiales et mère) comme en l'absence d'intégration fiscale. Les économies réalisées par le Groupe d'intégration fiscale non liées aux déficits (rectifications liées à certaines opérations intra-groupe) sont conservées chez la Société mère et constatées chez celle-ci en produits. Les crédits d'impôt recherche, apprentissage et famille sont réalloués aux sociétés qui les ont générés. Les économies d'impôt résultant des déficits fiscaux des filiales leur seront réallouées par imputation sur leurs bénéfices fiscaux ultérieurs.

Le déficit fiscal d'ensemble au taux normal du groupe d'intégration fiscale s'élève pour l'année 2010 à 7,09 M€. Le produit d'impôt du groupe d'intégration fiscale s'élève à 5,11 M€ après imputation des crédits d'impôt dont celui du crédit d'impôt recherche pour 2,69 M€. Cette charge d'impôt due par le Groupe d'intégration fiscale étant inférieure aux acomptes versés, la créance sur l'état est inscrite en «autres créances d'exploitation» pour 8,20 M€, dont 2,36 M€ de carry back.

Le produit ou la charge d'impôt figurant au compte de résultat s'analyse ainsi :

	2010	2009
Produit ou (charge) d'impôt du groupe	5 111	803
Charge d'impôt en provenance des filiales intégrées	1 195	754
Economie d'impôt réallouée aux filiales intégrées	(345)	(356)
Autres charge d'impôt	(23)	-
Produit ou (charge) d'impôt de la société tête de groupe	5 938	1 201

¹ Voir Note 21 – Entreprises liées à la page 111.

² Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Le produit ou la charge d'impôt de la société tête de groupe se répartit ainsi :

	2010	2009
IS sur résultat courant ¹	294	(1 303)
IS sur résultat exceptionnel	5 644	2 504
Autre charge d'impôt	-	-
Produit ou (charge) d'impôt de la société tête de groupe	5 938	1 201

Charges non déductibles visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts

Pour l'exercice 2010, les charges de ce type supportées par GUERBET correspondent à des amortissements de voitures de tourisme pour un montant de 135 K€.

Note 19 – Situation fiscale latente

La situation fiscale latente de GUERBET a été calculée sur la base de l'intégration fiscale à compter de l'exercice 1988. De ce fait, les impôts payés d'avance résultant du décalage entre la comptabilisation de certains produits et charges et leur incorporation dans le résultat fiscal, et les impôts à payer sur des éléments de capitaux propres (provisions réglementées) ont été déterminés pour l'ensemble des sociétés intégrées fiscalement.

	2010	2009
Impôts nets latents sur différences temporaires (impôts payés d'avance) ²	4 884	5 341
Impôts latents sur capitaux propres (impôts à payer)	9 083	6 342

Ces impôts latents ont été calculés au taux de 33 1/3% majoré de la contribution sociale.

Note 20 – Effet de l'application des règles fiscales sur le résultat de l'exercice

Afin de bénéficier de certaines dispositions fiscales, la Société est tenue de comptabiliser au compte de résultat (résultat exceptionnel) des écritures qui ne présentent pas le caractère de charges ou de produits comptables.

	2010	2009
Résultat avant impôts	(5 853)	11 359
Dotations ou reprises nettes de provisions réglementées et d'amortissements dérogatoires	(7 415)	(6 173)
Résultat corrigé avant impôts	1 562	17 532

¹ dont Crédit Impôt Recherche pour 2,35 M€.

² dont 287 K€ d'impôts payés d'avance sur engagement d'achat de principes actifs en 2009.

Note 21 – Entreprises liées

L'ensemble des transactions d'importance significative conclues avec des parties liées et susceptibles d'entrer dans le champ de l'article R 123-198 du Code de commerce sont relatives à des filiales détenues en totalité.

	2010	2009
Immobilisations financières		
Participations	52 809	51 821
Créances rattachées à des participations	1 747	1 684
Clients	74	1 095
Créances		
Autres créances	1 618	-
Comptes courants financiers	41 683	36 583
Provisions pour risques et charges	-	-
Dettes		
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Dettes fournisseurs	394	231
Dettes sur immobilisations	72	72
Autres dettes	-	-
Comptes courants financiers	8 814	4 751
Produits constatés d'avance	896	204
Produits d'exploitation		
Vente de biens	130 344	121 226
Prestations de services	184	597
Autres produits	-	77
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises et matières premières	(27 413)	(21 936)
Achats non stockés, autres services	(16 236)	(10 710)
Impôts et taxes	-	-
Produits financiers		
Dividendes	5 183	4 256
Autres intérêts et produits assimilés	488	539
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 834	864
Différences positives de change	-	-
Charges financières		
Dotations sur amortissements et provisions	687	1 755
Intérêts et charges assimilées	(73)	(99)
Abandons de créances	-	-
Différences négatives de change	-	-
Charges exceptionnelles		
Dotations sur amortissements et provisions	-	-
Abandons de créances	(8 896)	-

Abandon de créances consentis aux entreprises liées et mis en œuvre au cours de l'exercice 2010 :

Un abandon de créances a été consenti à GUERBET Japan KK pour 8 896 K€.

Note 22 – Options de souscription et d'achat d'actions

	Plan n°4	Plan n°5	Plan n°6	Plan n°7	Plan n°8
Date de disponibilité fiscale	25/02/2005	23/09/2005	26/07/2007	25/09/2009	26/03/2011
Nombre d'options attribuées	3 900	19 200	106 950	7 000	6 000
<i>dont Bernard MASSIOT</i>	-	-	-	-	-
<i>dont Marie-Christine GARNIER</i>	-	-	2 000	-	-
Prix de souscription ou d'achat	32,24 €	37,16 €	82,91 €	150,22 €	112,26 €
Date d'expiration du plan	24/02/2010	22/09/2010	25/07/2012	24/09/2017	25/03/2019
Nombre d'options levées	2 700	19 200	16 023	-	-
Nombre d'options annulées	1 200	-	15 633	7 000	4 000
Nombre d'options restantes	-	-	75 294	-	2 000

Note 23 – Eléments susceptibles d'engendrer des risques de marché

La juste valeur des instruments de trésorerie est de -0,7 M€ pour les couvertures de taux et de 0,05 M€ pour les couvertures de change.

Concernant la gestion du risque de taux, il existe 8 contrats d'échange de taux d'intérêts portant sur 52,2 M€ au 31 décembre 2010. Un contrat de swap a été négocié en 2010 pour un montant total de 10 M€. L'ensemble des transactions non amorties est repris selon le détail ci-dessous :

Date de mise en place	Date échéance	Type de contrat	Position GUERBET	Indices de référence	Taux du contrat	Juste Valeur (en €)	Notionnel (en €)
03/02/2006	07/02/2011	Collar	Cap	Euribor 3 mois	4,00%	-442,00	500 000,00
			Floor		2,70%	-2083,00	500 000,00
30/11/2006	04/12/2013	Swap	Achat	Euribor 3 mois	3,77%	-252 384,00	6 428 571,43
03/02/2006	07/02/2011	Collar	Cap	Euribor 3 mois	4,47%	0,00	5 000 000,00
			Floor		2,70%	-20 848,61	5 000 000,00
20/06/2008	20/06/2013	Swap	Achat	Euribor 3 mois	5,12%	-131 106,92	4 000 000,00
15/06/2009	15/06/2014	Swap	Achat	Euribor 3 mois	2,49%	-192 663,00	10 500 000,00
09/12/2009	12/12/2016	Call	Achat	Euribor 3 mois	2,53%	-65 018,00	8 571 428,57
17/12/2009	17/12/2014	Call	Achat	Euribor 3 mois	2,30%	-47 967,00	8 000 000,00
28/09/2010	30/09/2013	Swap	Achat	Euribor 3 mois	1,20%	25 434,75	9 166 666,67

Concernant la gestion du risque de change, 47 contrats de couverture à terme ont été négociés en 2010 dont 5 contrats non amortis au 31/12/10 pour 11,6 M€. Les transactions non amorties d'un montant total de 11,6 M€ sont reprises selon le détail ci-dessous :

Date de mise en place	Échéance	Type	Spot de négociation	Cours de couverture	Montant (en €)	Montant (en devises)	Juste valeur
29/11/2010	05/12/2011	Vente à terme TRY	1,97	2,09	-1 724 716,14	-3 600 000,00	52 888,00
30/12/2010	31/01/2011	Vente à terme HKD	10,30	10,30	-2 120 120,41	-21 833 000,00	16 844,00
30/12/2010	31/01/2011	Achat à terme JPY	107,83	107,78	5 648 608,28	608 807 000,00	-42 055,00
30/12/2010	31/01/2011	Vente à terme MXN	16,40	16,43	-533 881,03	-8 773 000,00	5 597,00
30/12/2010	31/01/2011	Vente à terme USD	1,33	1,33	-1 580 258,09	-2 094 000,00	12 420,00

Note 24 – Rémunérations allouées aux mandataires sociaux

	2010	2009
Rémunérations allouées aux mandataires sociaux	496	605

Il s'agit des rémunérations perçues au titre de leur fonction de mandataires sociaux et au titre de leur fonction salariée.

Note 25 – Effectif moyen pendant l'exercice

	2010	2009
Ouvriers, employés	189	176
Techniciens, agents de maîtrise	409	401
Cadres	238	227
Effectif moyen total	836	804

Note 26 – Engagements hors bilan

	2010	2009
Avals et cautions et autres engagements donnés aux tiers pour le compte des entreprises liées	9 903	21 800
Avals et cautions donnés aux tiers et autres engagements	3 422	7 891
Créances cédées dans le cadre de la titrisation	15 167	14 737
Engagements de crédit-bail immobilier et mobilier dont redevances :	-	4
- à moins d'un an	-	4
- entre 1 et 5 ans	-	-
- à plus de 5 ans	-	-
Dettes assorties de garanties	-	-
Total	28 492	44 449

	Redevances de crédit-bail payées en 2010	Redevances de crédit-bail payées en 2009
Sur crédits-bails immobiliers	4	30
Sur crédits-bails mobiliers	-	-
Total	4	30

Les éléments financiers afférents aux biens mobiliers et immobiliers en crédits-bails sont les suivants :

	2010	2009
Valeur des biens mobiliers et immobiliers	-	26
Dotations aux amortissements si les biens avaient été acquis par l'entreprise	-	3
Valeur résiduelle des biens en fin de contrat	-	524,2 €

Pour 2010, le détail de ces biens en crédits-bails par nature se présente comme suit :

	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements de l'exercice	Dotations aux amortissements cumulées	Valeur nette
Terrains	-	-	-	-
Bâtiments	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillage	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

Engagement d'achat vis-à-vis d'un fournisseur

La société GUERBET s'est engagée en 2010 auprès d'un fournisseur à acquérir 50 tonnes de principes actifs représentant une valeur 8,45 millions de dollars (soit 6,3 millions d'euros au cours de clôture). Cet engagement a succédé à des engagements similaires pris en 2002 et 2008 portant respectivement sur 200 tonnes et 30 tonnes. Au 31 décembre 2010, ces 50 tonnes restaient à acquérir.

Note 27 – Autres informations

1. Le nombre d'heures de formation correspondant aux droits acquis au titre du Droit Individuel à la Formation (DIF) n'ayant pas donné lieu à demande représentent 72 909 heures. GUERBET a financé 470 heures au cours de l'exercice 2010.

2. Les coûts de développement qui ne sont pas activés sont comptabilisés en charges pour 35 593 K€ au titre de l'exercice 2010.

3. Les honoraires des Commissaires aux Comptes pris en charge par GUERBET au titre de l'exercice 2010 figurent dans la note 30 de l'annexe consolidée.

Note 28 – Evènements postérieurs à la clôture

Néant

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

En milliers d'euros

Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation	Capital	Capitaux propres hors capital et résultat	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Prêts et avances accordés	Cautions et avals	Chiffre d'affaires Produits	Dividendes	Résultat dernier exercice clos	
A – TITRES DONT LA VALEUR BRUTE EXCEDE 1% DU CAPITAL DE GUERBET											
FILIALES											
SIMAFEX (France)	1 280	12 547	100,00	1 224	1 224	7 832		22 413		2 998	
MEDEX (France)	180	-812	60,00	3 000	316	3 852	2 500	6 143		-783	
S.C.I. KALB (France)	63		99,76	615	156	95		120		93	
GUERBET PRODUTOS RADIOLOGICOS (Brésil)	13 643	7 594	100,00	11 197	11 197	8	282	46 064	4 433	7 719	
SA GUERBET N.V. (Belgique)	541	9 042	99,56	379	379			27 501		724	
MARTINS & FERNANDES (Portugal)	410	41	99,73	1 224	448	424		2 855		-3	
GUERBET A.G. (Suisse)	400	4 523	99,60	304	304			16 050		964	
GUERBET G.M.B.H. (Allemagne)	511	13 363	100,00	19 962	19 962			48 750	508	605	
GUERBET A.S. (Turquie)	561	-461	99,99	795	206	1 470		6 039		111	
LABORATORIOS FARMACEUTICOS GUERBET (Espagne)	781	491	100,00	790	790	6 543		8 909		102	
GUERBET AUSTRIA G.M.B.H. (Autriche)	73	987	100,00	146	146			3 673	242	821	
GUERBET KOREA LTD (Corée)	5 593	-4 118	100,00	8202	4 571	94	2 028	6 471		-18	
GUERBET TAIWAN (Taiwan)	180	-42	100,00	191	191		672	2 342		17	
GUERBET SPA (Italie)	500	4 313	100,00	500	500	2 831	1 800	15 600		222	
GUERBET LLC (USA)	1 197	-1 110	100,00	1 624	78	2 111	102	4 896		-18	
GUERBET MEXICANA (Mexique)	532	-319	100,00	600	172	572	2 227	4 100		-44	
GUERBET JAPAN KK (Japon)	1 565	-4 488	100,00	1 951	850	14 284		12 632		3 771	
PARTICIPATIONS	-	-	-	-	-	-		-	-	-	
B – TITRES DONT LA VALEUR BRUTE N'EXCEDE PAS 1% DU CAPITAL DE GUERBET											
FILIALES											
GUERBET NEDERLAND B.V. (Pays Bas)	91	1 335	100,00	92	92	821		9 140		155	
GUERBET LABORATORIES LTD (Angleterre)	12	231	100,00	13	13	184	292	4 122		180	
GUERBET ASIE PACIFIQUE (Hong Kong)	N.S.	4 364	100,00	N.S.	N.S.	2 042		14 479		37	
PARTICIPATIONS											
Participations dans les sociétés françaises	N.C.	N.C.		108	108					N.S.	
	Filiales					Participations					
Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations	Françaises			Etrangères			Françaises			Etrangères	
Valeur comptable des titres détenus :											
- brute :	4 839			48 078			108			-	
- nette :	1 696			40 007			108			-	
Montant des prêts et avances accordés	11 779			31 384			-			-	
Montant des cautions et avals donnés	2 500			7 403			-			-	
Montant des dividendes encaissés	-			5 183			-			-	

Dans un objectif de cohérence, les capitaux propres et les résultats des filiales sont présentés en normes IFRS. Pour les filiales en dehors de la zone Euro, le capital, les capitaux propres et le résultat ont été convertis au taux de clôture au 31 décembre 2010.

4) Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société GUERBET, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La société évalue annuellement la valeur d'inventaire de ses immobilisations financières et participations selon la méthode décrite dans la note d) de l'annexe aux comptes annuels relative aux règles et méthodes comptables. Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 8 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

Horwath Audit France

Deloitte & Associés

Marc de PRÉMARE

Jean-Marie LE GUINER

5) Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les engagements et conventions réglementés

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Autorisation pour un abandon de créances

Personne concernée : Monsieur Bernard MASSIOT

Le Conseil d'administration du 28 juillet 2010 a autorisé un abandon de créances au profit de GUERBET Japan KK. L'abandon de créances ainsi consenti durant l'exercice s'élève à 990.000.000 yens soit une charge de 8.896.000 € dans les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2010.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Conventions de participation aux dépenses marketing des filiales

Filiale	Montant en devises
GUERBET LLC	Frais Oxilan : 750.733 USD
GUERBET Japan	Frais Imagenil : 60.494.627 Yens

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 8 avril 2011

Les commissaires aux comptes

Horwath Audit France

Deloitte & Associés

Marc de PRÉMARE

Jean-Marie LE GUINER

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 MAI 2011

1) Ordre du jour

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Président du Conseil d'Administration.
Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés de l'exercice 2010.
Approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice 2010.
Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L 225-235 du Code de Commerce, portant sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.
Quitus aux membres du Directoire, aux membres du Conseil de Surveillance, aux membres du Conseil d'Administration et aux Commissaires aux Comptes de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.
2. Affectation du résultat et distribution de dividendes.
3. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions de l'article L 225-86 et L 225-38 du Code de Commerce et approbation desdites conventions.
4. Fixation des jetons de présence.
5. Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'acheter et de vendre des actions de la société.
6. Nomination de Madame Marie-Claire JANAILHAC-FRITSCH en qualité de membre du Conseil d'administration.
7. Renouvellement du mandat de la société DELOITTE & ASSOCIES dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire.
8. Renouvellement du mandat de la société B.E.A.S. dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant.
9. Pouvoirs en vue des formalités.

2) Résolutions à caractère ordinaire

PREMIERE RESOLUTION (Approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 et quitus aux membres du Directoire, du Conseil de Surveillance, du Conseil d'Administration et aux Commissaires aux Comptes)

L'Assemblée Générale Ordinaire, après présentation des rapports du Conseil d'Administration et de son Président, et connaissance prise des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2010 tels qu'ils ont été présentés.

Elle approuve, en conséquence, les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports et donne aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance en fonction jusqu'au 21 mai 2010 et aux membres du Conseil d'Administration en fonction depuis le 21 mai 2010 ainsi qu'aux Commissaires aux Comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION (Affectation du résultat et distribution de dividendes)

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir constaté que les comptes de l'exercice 2010 présentent un résultat net de 84 918,62 euros, approuve les propositions du Conseil d'Administration sur l'affectation du résultat et la distribution de dividendes suivantes :

	En euros
Résultat net	84 918,62
Report à nouveau bénéficiaire	65 691 843,50
Total à affecter	65 776 762,12
Réserve légale	3 314,40
Total distribuable	65 773 447,72
Dividende statutaire	732 011,04
Dividende complémentaire	4 758 071,76
Dividende net total	5 490 082,80
Solde affecté au report à nouveau	60 283 364,92

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe, en conséquence, le dividende pour cet exercice à 1,80 euros par action. Le dividende sera mis en paiement à compter du 7 juin 2011 et sera applicable aux 3.050.046 actions composant le capital social au 31 décembre 2010.

Conformément à l'article 158 du Code Général des Impôts, ce dividende ouvre droit, pour les résidents fiscaux français personnes physiques, à un abattement de 40%.

Il est précisé que, lors de la mise en paiement du dividende, il sera tenu compte, le cas échéant, de la détention par la société de ses propres actions et que le bénéfice distribuable, correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions, sera affecté au compte report à nouveau.

Conformément à la Loi, il est rappelé que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	Montant global distribué	Dividende brut par action ¹	Abattement fiscal ²
2007	6 760 280,25 €	2,25 €	0,90 €
2008	6 794 921,25 €	2,25 €	0,90 €
2009	6 843 962,25 €	2,25 €	0,90 €

TROISIEME RESOLUTION (Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions de l'article L 225-86 du Code de Commerce et approbation desdites conventions)

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-86 et L 225-38 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME RESOLUTION (Fixation des jetons de présence)

L'Assemblée Générale Ordinaire, fixe à la somme maximum de 166.200 euros le montant global des jetons de présence au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

¹ Avant prélèvements fiscaux et sociaux.

² Pour les personnes physiques ayant leur résidence fiscale en France.

CINQUIEME RESOLUTION (Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'acheter et de vendre des actions de la Société)

L'Assemblée Générale Ordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, autorise le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du code de commerce et du règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, à faire acheter par la Société ses propres actions.

Cette autorisation est donnée pour permettre si besoin est :

- l'attribution d'actions à des salariés et/ou des dirigeants de la société (dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi) notamment dans le cadre d'un régime d'options d'achat d'actions, de celui d'attributions gratuites d'actions ou de celui d'un plan d'épargne d'entreprise,
- l'acquisition d'actions aux fins de conservation et de remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe en tant que pratique admise par l'AMF,
- l'animation du marché ou la liquidité de l'action par un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'AMF.

Les opérations d'acquisition, de cession ou de transfert ci-dessus décrites pourront être effectuées par tout moyen compatible avec la loi et la réglementation en vigueur, y compris par l'utilisation d'instruments financiers dérivés et par acquisition ou cession de blocs.

Ces opérations pourront intervenir à tout moment, y compris en période d'offre publique sur les actions de la Société, sous réserve que cette offre soit réglée intégralement en numéraire et sous réserve des périodes d'abstention prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

L'Assemblée Générale fixe le nombre maximum d'actions pouvant être acquises au titre de la présente résolution à 5% du capital de la Société, à la date de la présente Assemblée ce qui correspond à 152.502 actions de 4 euros de valeur nominale, étant précisé que dans le cadre de l'utilisation de la présente autorisation, le nombre d'actions auto détenues devra être pris en considération afin que la Société reste en permanence dans la limite d'un nombre d'actions auto détenues au maximum égal à 10% du capital social.

Le prix maximum d'achat est fixé à 102 euros et le prix minimum d'achat à 34 euros. Aussi, l'Assemblée Générale décide que le montant total consacré à ces acquisitions ne pourra pas dépasser, sur la base de 152.502 actions, le montant de 15.351.204 euros.

En cas d'augmentation de capital par incorporation au capital de primes, réserves, bénéfices ou autres sous forme d'attribution d'actions gratuites durant la durée de validité de la présente autorisation ainsi qu'en cas de division ou de regroupement des actions, le prix unitaire maximum ci-dessus visé sera ajusté par l'application d'un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital avant l'opération et ce que sera ce nombre après l'opération.

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au Conseil d'Administration, avec faculté de délégation dans les conditions prévues par la loi, tous les pouvoirs nécessaires à l'effet :

- de décider la mise en œuvre de la présente autorisation, sous réserve des dispositions statutaires,
- de passer tous ordres de bourse, conclure tous accords en vue, notamment, de la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, conformément à la réglementation boursière en vigueur,
- d'effectuer toutes déclarations et de remplir toutes autres formalités et, de manière générale, faire ce qui sera nécessaire.

Le Conseil d'Administration informera les actionnaires réunis en assemblée ordinaire annuelle de toutes les opérations réalisées en application de la présente résolution.

La présente autorisation est consentie pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente assemblée. Elle annule et remplace l'autorisation antérieurement consentie sous la cinquième résolution de l'Assemblée Générale du 21 mai 2010.

SIXIEME RESOLUTION (*Nomination de Madame Marie-Claire JANAILHAC-FRITSCH en qualité de membre du Conseil d'Administration*)

L'Assemblée Générale Ordinaire, nomme à compter de ce jour Madame Marie-Claire JANAILHAC-FRITSCH, demeurant 25 rue du Montparnasse - 75006 Paris, en qualité d'administrateur de la Société pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

SEPTIEME RESOLUTION (*Renouvellement du mandat de la société DELOITTE & ASSOCIES de ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire*)

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de renouveler, pour six exercices, le mandat de la société DELOITTE & ASSOCIES, domiciliée 185 avenue Charles de Gaulle, 92524 Neuilly sur Seine cedex, de ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire qui prendront fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

HUITIEME RESOLUTION (*Renouvellement du mandat de la société B.E.A.S. de ses fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant*)

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de renouveler, pour six exercices, le mandat de la société B.E.A.S., domiciliée 7-9 villa Houssay, 92524 Neuilly sur Seine cedex, de ses fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant qui prendront fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2017 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

NEUVIEME RESOLUTION (*Pouvoirs pour les formalités*)

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Votre Conseil d'Administration vous invite à statuer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1) Attestation du responsable du document

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Villepinte, le 11 avril 2011

Bernard MASSIOT

Directeur Général

2) Commissaires aux Comptes

a) Commissaires aux Comptes titulaires

	Premier mandat	Dernier renouvellement	Expiration du mandat
Deloitte & Associés Membre du réseau Deloitte Touche Tohmatsu représenté par M. Jean-Marie LE GUINER 185, avenue Charles de Gaulle 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex	Assemblée Générale du 21 mai 1987	Assemblée Générale du 3 juin 2005	Assemblée Générale du 27 mai 2011
Horwath Audit France Membre du réseau Crowe Horwath International représenté par M. Marc DE PRÉMARE 41, avenue de Friedland 75008 Paris	Assemblée Générale du 23 mai 2008	Assemblée Générale du 21 mai 2010	Assemblée Générale relative à l'exercice 2015

b) Commissaires aux Comptes suppléants

	Premier mandat	Dernier renouvellement	Expiration du mandat
B.E.A.S représenté par M. Pierre VICTOR 7-9 Villa Houssay 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex	Assemblée Générale du 3 juin 2005	-	Assemblée Générale du 27 mai 2011
M. Jean-Jacques BECOUZE 19 Rue René Rouchy 49100 Angers	Assemblée Générale du 23 mai 2008 ¹	Assemblée générale du 21 mai 2010	Assemblée Générale relative à l'exercice 2015

3) Capital social

a) Historique du capital social

Date Directoire / Conseil d'Administration constatant l'augmentation de capital	Type d'augmentation de capital	Nombre de titres créés	Nombre d'actions composant le capital social	Capital social cumulé (en €)
3 janvier 2006	Levée d'options de souscription d'actions	23 586	2 968 994	11 875 976
11 juillet 2006		6 325	2 975 319	11 901 276
4 janvier 2007		10 199	2 985 518	11 942 072
3 janvier 2008		19 051	3 004 569	12 018 276
6 janvier 2009		15 396	3 019 965	12 079 860
19 janvier 2010		21 796	3 041 761	12 167 044
19 janvier 2011		8 285	3 050 046	12 200 184

¹ En remplacement de M. Michel Bonhomme, démissionnaire.

b) Titres non représentatifs du capital social

Néant

4) Accessibilité du document au public

Les documents de référence des trois derniers exercices sont disponibles sur le site internet www.guerbet.com sous la rubrique Finance tout comme les autres documents liés à l'information réglementée (rapports financiers semestriels, communiqués de presse, déclarations mensuelles du nombre d'actions et de droits de vote ...).

De plus, conformément aux dispositions légales, tout actionnaire peut venir exercer son droit de communication permanent et ainsi venir consulter les documents cités à l'article L.225-15 du Code de commerce au siège social situé au 15 rue des Vanesses – 93420 Villepinte.

5) Informations d'ordre général sur la société

▪ Forme juridique et dénomination sociale

La dénomination sociale de la société est GUERBET SA. Elle est organisée sous la forme d'une Société Anonyme (SA) à Conseil d'Administration de droit français régie par le Code de Commerce.

▪ Date de constitution

La société GUERBET a été créée le 16 juillet 1926 par transformation d'une société en participation, fondée en 1901 en société en commandite simple, puis transformée en Société Anonyme le 1^{er} janvier 1965. La forme « Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance » a été adoptée le 27 octobre 2001 avant d'être modifiée lors de la dernière Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2010 pour passer sous la forme « Société Anonyme à Conseil d'Administration ». La date d'expiration de la société est le 30 juin 2100 sauf dissolution anticipée ou prorogation comme ce fût le cas pour 99 années lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 décembre 1998.

▪ Registre du Commerce et des Sociétés

La société GUERBET est identifiée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 308 491 521 tandis que son activité est rattachée au code APE 2120 Z – Fabrication de préparations pharmaceutiques.

▪ Exercice social

Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de chaque année.

6) Statuts (extraits)

a) Dispositions statutaires régissant le fonctionnement des organes de direction et d'administration

▪ Pouvoirs du Conseil d'Administration (article 12)

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns.

Chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

Le Conseil d'Administration donne les autorisations prévues par la loi (notamment celles prévues aux termes des dispositions de l'Article L. 225-38 du code de commerce) ainsi que, à titre de mesure d'ordre interne non opposable aux tiers, les autorisations mentionnées sous l'article 14 des présents statuts.

Le Conseil d'Administration peut décider la création en son sein de comités dont il fixe la composition et les attributions et qui exercent leur activité sous sa responsabilité, sans que lesdites attributions puissent avoir pour objet de déléguer à un comité les pouvoirs qui sont attribués au Conseil d'Administration lui-même par la loi ou les statuts, ni pour effet de réduire ou de limiter les pouvoirs du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration peut conférer à un ou plusieurs de ses membres tous mandats spéciaux pour un ou plusieurs objets déterminés.

A peine de nullité, il est interdit aux administrateurs autres que les personnes morales de contracter, sous quelque forme que ce soit, des emprunts auprès de la Société, de se faire consentir par elle un découvert en compte courant ou autrement ainsi que de faire cautionner ou avaliser par elle leurs engagements envers des tiers. La même interdiction s'applique au Directeur Général, au(x) Directeur(s) Général(aux) Délégué(s) et aux représentants permanents des personnes morales administrateurs, ainsi qu'aux conjoints, ascendants et descendants des personnes ci-dessus visées et à toute personne interposée.

Les administrateurs ne contractent, à raison de leur gestion, aucune obligation personnelle ni solidaire relativement aux engagements de la Société, autres que celles prévues par les dispositions légales en vigueur.

▪ **Pouvoirs du Directeur Général (article 14)**

Sous réserve des limitations légales, le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

Toutefois, à titre de règlement intérieur et sans que les limitations puissent être opposées aux tiers, le Conseil d'Administration peut limiter l'étendue des pouvoirs du Directeur Général.

▪ **Pouvoirs du Directeur Général Délégué (article 14)**

En accord avec le Directeur Général, le Conseil d'Administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs conférés aux Directeurs Généraux Délégués. Toutefois, il dispose à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

b) Disposition statutaire régissant la répartition des bénéfices

▪ **Répartition statutaire du résultat (article 23)**

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures, ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la Loi ou des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Après approbation des comptes et constatation de l'existence d'un bénéfice distribuable, il est prélevé sur ce bénéfice la somme nécessaire pour distribuer aux actionnaires un premier dividende, non cumulatif, égal à 6% du montant libéré et non amorti des actions qu'ils possèdent.

Sur l'excédent disponible, l'assemblée générale prélève toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est réparti entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions qu'ils possèdent.

L'assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement en numéraire ou en actions de ce dividende ou de ces acomptes sur dividende.

c) Dispositions statutaires liées au capital

Les dispositions statutaires liées au capital sont détaillées dans la troisième partie de ce document, « GUERBET et ses actionnaires ».

d) Autres dispositions statutaires

▪ Objet social (article 2)

La Société a pour objet, en France et dans tous pays :

- l'administration, la direction et la gestion de toutes sociétés ou entreprises, la participation directe ou indirecte dans toutes opérations faites par ces sociétés ou entreprises, par toutes voies ;
- la recherche et l'assistance technique à toutes sociétés, notamment dans les domaines de la chimie et de la pharmacie ;
- l'achat, la vente, la fabrication, le traitement et l'exploitation de tous produits chimiques ou parachimiques ;
- l'achat, la fabrication, l'exploitation, la vente et la distribution de tous produits et spécialités pharmaceutiques ainsi que tous accessoires, articles ou services s'y rapportant ;
- la recherche pharmacologique et clinique, ainsi que la fabrication et la distribution de tous produits pour essais pharmacologiques et cliniques ;
- la création, le dépôt, l'acquisition et l'exploitation directe ou indirecte de tous brevets d'invention, l'acquisition de toutes licences et leur exploitation directe ou indirecte ;
- la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières, la création de toutes sociétés, la participation à toutes augmentations de capital, fusions, scissions, fusions-scissions et apports partiels ;
- l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières et droits sociaux, par tous moyens, notamment par voie de souscription, d'apports, d'acquisition d'actions, de parts de fondateur ou bénéficiaires de parts sociales, de commandite ou autres droits sociaux, et d'obligations ;
- et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement.

7) Calendrier financier 2011

Evènement	Date
Publication du chiffre d'affaires annuel 2010	11 février 2011
Présentation des comptes consolidés – exercice 2010	2 mars 2011
Publication du chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2011	27 avril 2011
Assemblée Générale relative à l'exercice 2010	27 mai 2011
Présentation des comptes consolidés semestriels au 30 juin 2011	28 juillet 2011
Publication du rapport financier semestriel 2011	29 juillet 2011
Publication du chiffre d'affaires du 3 ^{ème} trimestre 2011	26 octobre 2011
Publication du chiffre d'affaires annuel 2011	9 février 2012

Concernant l'information financière, les interlocuteurs du Groupe sont les suivants :

Responsable de l'information financière

M. Jean-François LE MARTRET – Directeur Administratif et Financier
Téléphone : +33 (0) 1 45 91 50 69
E-mail : jean-francois.lemartret@guerbet-group.com

Relations Investisseurs

M. Maël SEBILLEAU
Téléphone : +33 (0) 1 45 91 50 31
E-mail : mael.sebilleau@guerbet-group.com

8) Tables de concordance

a) Prospectus européen

Rubriques	Page	Rubriques	Page
1 – Personnes responsables	123	16 – Fonctionnement des organes d'administration et de direction	
2 – Contrôleurs légaux des comptes	124	16.1 – Rapport du Président du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, le contrôle interne et les principes de détermination des rémunérations des mandataires sociaux	21-25
3 – Informations financières sélectionnées	5	16.2 – Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, le contrôle interne et les principes de détermination des rémunérations des mandataires sociaux	26
4 – Facteurs de risques	37-40	17 – Salariés	
5 – Informations concernant la société		17.1 – Nombre de salariés	41 ;49 ;84-45
5.1 Histoire de la Société	4	17.2 – Participation et stock-options	41 ;46 ;87-88
5.2 Investissements	10	18 – Principaux actionnaires	
6 – Aperçu des activités	6-9	18.1 – Structure du capital	28-29
7 – Organigramme		18.2 – Franchissements de seuil	29
7.1 – Direction	14	18.3 – Accords visant à changer le contrôle de l'émetteur	30
7.2 – Liste des filiales	15	19 – Opérations avec des apparentés	88
8 – Propriétés immobilières, usines et équipements	16	20 – Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur.	
9 – Examen de la situation financière et du résultat	33-36	20.1 – Comptes consolidés du Groupe	52-91
10 – Trésorerie et capitaux		20.2 – Comptes annuels de GUERBET SA	94-115
11 – Recherche & Développement, brevets et licences	11-13	21 – Informations complémentaires	
12 – Informations sur les tendances	36	21.1 – Capital social	28 ;124
13 – Prévisions ou estimations du bénéfice	N/A	21.2 – Actes constitutifs et statuts	32 ;125-127
14 – Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale		22 – Contrats importants	89
14.1 – Organes d'administration et de direction	14 ;18-20	23 – Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	N/A
14.2 – Conflits d'intérêts	20	24 – Documents accessibles au public	125
15 – Rémunérations et avantages	43-45	25 – Informations sur les participations	15 ;91 ;115

b) Rapport financier annuel

Informations	Page
1 – Comptes annuels	94-115
2 – Comptes consolidés	52-91
3 – Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	116-117
4 – Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	92-93
5 – Rapport de gestion	33-51
6 – Rapport du Président du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, le contrôle interne et les principes de détermination des rémunérations des mandataires sociaux	21-25
7 – Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'Administration	26
8 – Honoraires des commissaires aux comptes	91
9 – Attestation du responsable du document	123

GLOSSAIRE

Glossaire des termes financiers

Actionnaire

Personne physique ou morale qui détient des actions dans une société. A ce titre, l'actionnaire a droit à un dividende et a le droit de voter à l'Assemblée Générale des actionnaires.

AFEP/MEDEF

Code de référence pour le fonctionnement des organes de décision et de contrôle de l'entreprise. Ce code est celui qui sert actuellement de base à l'élaboration du document de référence au sein du Groupe GUERBET. Néanmoins, pour l'année 2010, le Groupe se laisse la possibilité d'étudier les propositions du nouveau code Middenext du fait de son statut de moyenne société cotée.

Besoin en Fonds de Roulement d'exploitation

Le BFR d'exploitation représente le solde des emplois et des ressources d'exploitation (soit en simplifiant : stocks + clients - fournisseurs).
Il correspond à l'argent gelé par l'entreprise pour financer son cycle d'exploitation.

Cap, Floor, Collar, Swap

Ce sont des instruments de couverture visant à limiter les risques de change et de taux d'intérêt. En fonction de la nature de l'instrument choisi, les caractéristiques de la couverture sont différentes.

Capacité d'autofinancement

Elle correspond à la capacité de l'entreprise à dégager des liquidités pour financer l'exploitation et le développement. Elle est égale au résultat avant prise en compte des éléments non monétaires (dotations aux amortissements et provisions), mais après impôt.

Capitaux propres

Les capitaux propres représentent l'argent apporté par les actionnaires à la constitution de la société ou ultérieurement, ou laissés à la disposition de la société en tant que bénéfices non

distribués sous forme de dividendes.

Captive

Une captive de réassurance est une compagnie d'assurance ou de réassurance appartenant à une société industrielle ou commerciale dont l'activité principale n'est pas l'assurance. Son objet est de couvrir les risques du Groupe auquel elle appartient. GUERBET ne fait appel à aucune captive dans le cadre de sa politique de couverture de risques.

Cash flow libre

Le Cash flow libre est la différence, pour une période définie sur l'exercice, entre l'excédent de trésorerie d'exploitation et les dépenses d'investissements.
Il explique l'augmentation ou la diminution de dette nette.

Dividendes

Les dividendes servent à rémunérer les actionnaires et sont distribués à partir du résultat net.

EBITDA

L'EBITDA correspond au Résultat Opérationnel Courant avant amortissements et provisions.

Endettement financier net

Solde des dettes financières d'une part, du disponible et des placements financiers d'autre part.

Franchissement de seuil

Toute personne physique ou morale qui vient à posséder directement ou indirectement, seule ou de concert, plus de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 33%, 50% et 66% du capital ou des droits de vote d'une société cotée en France doit informer, sous un délai de 4 jours de bourse, l'Autorité des Marchés Financiers du franchissement du seuil de participation et du nombre total d'actions qu'elle possède.

Investissement

Un investissement est une dépense ayant pour but de modifier durablement le cycle

d'exploitation de l'entreprise ; à la différence d'une charge, il n'est pas détruit par celui-ci. Investir revient en effet pour celui qui s'y décide à renoncer à une consommation immédiate pour accroître ses recettes futures.

Résultat net

Il s'agit de la part résiduelle du résultat opérationnel courant revenant aux actionnaires après que les créanciers et l'Etat ont perçu leur part. Ce résultat net peut donc être distribué sous forme de dividendes, ou mis en réserves.

Résultat Opérationnel Courant

Le résultat d'exploitation, ou résultat opérationnel, est le résultat du processus d'exploitation et d'investissement de l'exercice. Il traduit l'accroissement de richesse dégagé par l'activité industrielle et commerciale de l'entreprise.

Risque de change

Il traduit le fait qu'une baisse des cours de change peut entraîner une perte de valeur d'avoirs libellés en devises étrangères. De même, la hausse des taux de change peut entraîner une hausse de valeur en monnaie nationale d'engagements libellés en devises étrangères.

Risque de taux d'intérêt

Il traduit le fait qu'une hausse des taux d'intérêt peut entraîner une augmentation des frais financiers sur la dette à taux variable. De même, une baisse des taux d'intérêt entraîne un coût d'opportunité sur la dette à taux fixe.

Stock options

Les stocks options sont des options de souscription ou d'achat d'actions distribuées généralement aux gestionnaires d'une entreprise afin de leur donner un intérêt direct à l'accroissement de la valeur de l'entreprise.

Glossaire des termes techniques

Athérome

Une plaque d'athérome est caractérisée par une accumulation de cholestérol dans la paroi d'une artère. Ce phénomène conduit à un épaississement de la paroi artérielle et conduit à une occlusion partielle ou totale de l'artère, ce qui perturbe la circulation sanguine.

Autorisation de Mise sur le Marché (AMM)

Autorisation nationale ou européenne délivrée à un titulaire responsable de la commercialisation après évaluation de la qualité, de la sécurité et de l'efficacité d'une spécialité pharmaceutique.

Brevet

Droit de propriété industrielle accordé par une autorité publique (INPI en France) à celui qui révèle, décrit de façon complète et suffisante et revendique une invention, pour le faire bénéficier d'un monopole d'exploitation sur cette dernière, lui permettant de la protéger contre d'éventuelles contrefaçons mais aussi d'en percevoir les fruits, pendant un temps limité (20 ans à compter de la demande en France).

Diagnostic

Procédure permettant de reconnaître une maladie sur la base des symptômes décrits et des examens pratiqués par le médecin.

DRIRE

La Direction régionale de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement est un service qui dépend du Ministère chargé de l'industrie et qui est notamment chargée, sous l'autorité du préfet, de la surveillance des appareils à pression.

Iode

C'est la principale matière première utilisée dans les produits de contraste pour imagerie médicale par Rayons X.

Imagerie anatomique

Elle est conçue pour mettre en valeur les structures anatomiques des différents organes, comme celles du cerveau, et tout ce qui peut venir les modifier (tumeurs, hémorragies, caillots ...).

Imagerie fonctionnelle

L'imagerie fonctionnelle mesure l'activité des organes (cerveau, foie, cœur). Dans le cas du cerveau, on l'utilise surtout en recherche fondamentale pour mieux comprendre le rôle de nos diverses structures cérébrales, pour les localiser et pour diagnostiquer des anomalies de leur fonctionnement (ex : présence de foyers épileptiques, localisation des aires cérébrales essentielles à ne pas toucher lors d'une chirurgie).

IRM

L'IRM ou Imagerie par Résonance Magnétique est une technique d'exploration de l'organisme non invasive et indolore utilisant les propriétés magnétiques des molécules d'eau pour générer des images de l'intérieur du corps.

Macrophage

Un macrophage est une grosse cellule dont le rôle est de contribuer à la réponse immunitaire. Grâce à sa capacité de capture, il éradique de l'organisme tout type d'agent pathogène ou reconnu comme étranger (nanoparticules, déchets cellulaires et des micro-organismes).

Médecine nucléaire

La Médecine Nucléaire est une spécialité qui étudie à l'aide d'agents radioactifs la fonction physiologique ou physiopathologique de certains organes à des fins de diagnostic. Elle est également utilisée dans le cadre de protocoles thérapeutiques.

OSEO

OSÉO est un organisme d'Etat ayant pour but de soutenir les projets d'innovation à composante technologique présentant des perspectives

concrètes de commercialisation en France ou à l'étranger.

Pathologie

Terme scientifique qui désigne plus communément une maladie.

Pharmacovigilance

La pharmacovigilance a pour objet la surveillance du risque d'effet indésirable résultant de l'utilisation des médicaments ou des produits mentionnés à l'article R.5144-1 du code de la santé publique.

Produit de contraste

C'est un produit pharmaceutique administré chez l'homme à des fins diagnostiques. Il permet d'opacifier les organes tels que les vaisseaux sanguins, le cerveau, le rein, le foie, le cœur, le tube digestif.

Rayons X

Les rayons X sont une forme de rayonnement électromagnétique à haute fréquence. C'est un rayonnement ionisant utilisé dans de nombreuses applications dont l'imagerie médicale.

REACH

REACH est un règlement européen dont l'objectif principal est d'améliorer la connaissance des propriétés intrinsèques (dangers) des substances chimiques et des risques liés à leurs usages.

SEVESO

Un site classé SEVESO est une installation industrielle classée en "autorisation avec servitudes" dont l'activité (en particulier les quantités de produits stockés) présente un risque important pour les populations alentours, en cas d'accident grave.

www.guerbet.com